

ANT

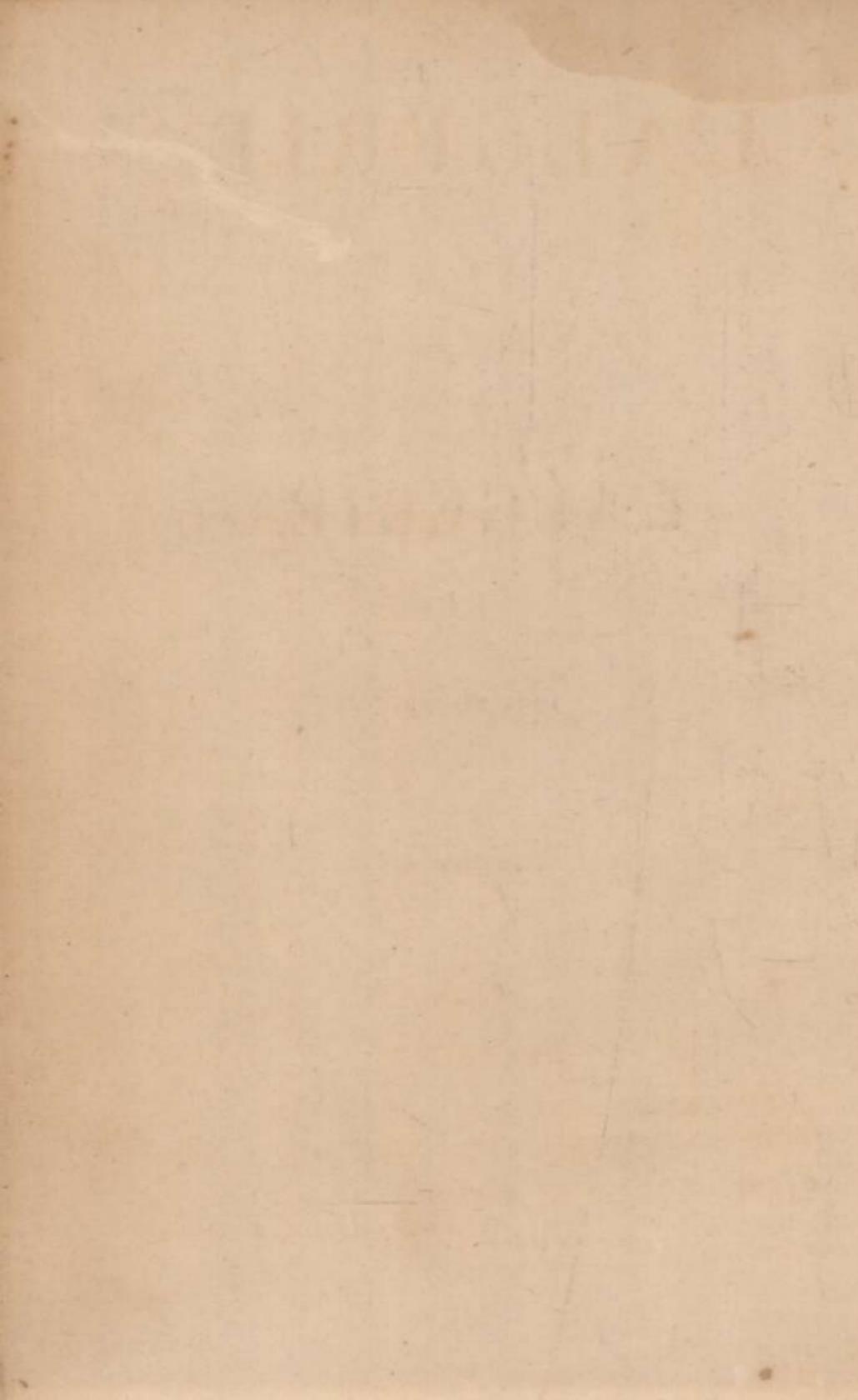
XIX

83



L'ALGÉRIE.

TOME SECOND.



16 cm.

R. 44.507

L'ALGÉRIE.



PAR

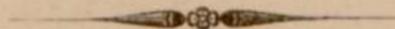
LE BARON BAUDE,

CONSEILLER D'ÉTAT,
EX-COMMISSAIRE DU ROI EN AFRIQUE.

Multa renascentur quæ jam cecidère...

(Hor.)

TOME SECOND.



Bruxelles.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE, FONDERIE.

1841

CHAPITRE VII.



VILLE, PORT ET ENVIRONS DE BONE.

Atterrage de Bone. — Port à creuser. — Canaux affluents.
— Navigation de la Seybouse, du lac Ezara, de la Mafrag.
— Insalubrité et assainissement de Bone. — Établissement militaire. — Ressources actuelles de la province. — Population.

La Numidie est la partie de l'Afrique qui fut le plus ardemment convoitée par les Romains ; la meilleure partie de la Numidie est la plaine qu'encoint l'Atlas entre ses premières assises et les contre-forts qui s'en détachent pour former, à l'est, le cap Rose, à l'ouest, la côte abrupte de Stora. La mer la baigne, au nord, par les deux échancrures qui portent les noms de *golfe de Bone* et de *golfe de Numidie*; le mont Edough, dont l'étroite et longue masse s'élève comme un rempart, l'en sé-

pare, d'un golfe à l'autre, sur un espace de quinze lieues, et en passant en arrière de la montagne, on va droit de Bone à Stora, par une route horizontale. La Seybouse se jette dans la mer aux portes de Bone, et la Mafrag à cinq lieues à l'est; l'une et l'autre sont navigables de leur embouchure à l'entrée des vallées de l'Atlas.

Cette plaine, par laquelle nos possessions touchent à la régence de Tunis et se rapprochent de la Sicile et de la Sardaigne, a cent quatre-vingts lieues carrées d'étendue. Les dispositions pacifiques de ses habitants, la fertilité de son sol, le facile accès de la mer, les souvenirs laissés par nos anciens établissements, en font la région de l'Algérie où la colonisation européenne serait à la fois la plus facile et la plus avantageuse : c'est cependant celle où jusqu'à présent la population européenne a fait le moins de progrès. Cette inertie tient à ce que jusqu'à présent les éléments de force et de prospérité que possède cette belle contrée ont manqué d'un centre commun; où ils pussent se combiner et se prêter un mutuel appui. Bone est appelée, par sa position centrale, par les avantages naturels de son atterrage et les améliorations qu'il est susceptible de recevoir, à devenir le foyer d'où l'esprit d'entreprise et les capitaux de l'Europe se répandront sur la province; mais la ville ne saurait remplir sa destination qu'à trois conditions : l'assainissement de sa banlieue, le perfectionnement de l'établissement maritime, et la réguli-

sation de l'établissement militaire. Par un heureux concours de circonstances, ces trois difficultés ont une solution commune, et aucun des travaux à entreprendre pour l'un de ces objets n'est indifférent aux deux autres.

Charles-Quint ayant demandé quels étaient les bons ports de la côte de Barbarie, André Doria répondit n'en connaître que deux, les mois de juillet et d'août : s'il en avait ajouté un troisième, ce n'aurait certainement pas été celui de Bone. Ce qu'on décore de ce nom n'est, en effet, qu'un bas-fond à mauvaise tenue, faiblement défendu du large par la pointe du Lion, et plus bas par celle de la Cigogne, qui s'avance d'une soixantaine de mètres dans la mer. L'ancrage y consiste en une couche de sable étendue sur le rocher, atteinte et remuée dans les gros temps par la lame, et n'offrant alors aucune résistance. L'année s'y passe rarement sans naufrage : dans la seule journée du 25 janvier 1855, il y a péri quatorze bâtiments, dont un brick de guerre ; dix-huit jours après, six autres navires éprouvaient le même sort : il n'y en avait pas davantage en rade.

Mais au nord de cette dangereuse station, une côte élevée, qui se termine par le cap de Garde, court à deux lieues, dans la direction N.-N.-E., et présente dans ses échancrures les mouillages des Caroubiers et du fort Génois. Le premier est à deux milles, l'autre à trois de la ville.

Lorsque, du temps des concessions, les parages

de Bone étaient plus fréquentés, les assurances maritimes n'étaient valables, en cas de sinistres, que pour les navires mouillés dans ces deux anses, du 15 mai au 15 septembre, et seulement sous le fort Génois pendant les huit autres mois de l'année. L'expérience que la marine royale fait depuis 1852 de ce dernier ancrage en a constaté la sûreté; les plus grands vaisseaux y séjournent : j'y ai vu *le Jupiter*, *le Suffren* et *le Montebello*. Malheureusement, la communication par terre est impraticable aux voitures, entre Bone et les mouillages des Caroubiers et du fort Génois. En attendant mieux, on doublerait leur utilité en les rattachant à la ville par une route qui, évitant les anfractuosités de la côte, passerait avec des pentes insensibles à l'ouest de la Casbah.

Les Romains avaient à Hippone une position maritime meilleure que la nôtre : les eaux tranquilles et profondes de la Seybouse leur servaient de port; elles porteraient aujourd'hui des navires de quatre cents tonneaux, et jusqu'à une lieue et demie de l'embouchure, elles ont la largeur de la Seine à Paris; mais, depuis treize siècles, les alluvions ont gagné sur la mer, et le fond régulier de la rivière est en arrière d'une barre alternativement ouverte ou fermée, suivant la prédominance du courant fluvial ou des vents du large. Pendant huit mois de l'année, on ne peut y entrer, ni en sortir; la barre fût-elle enlevée, on n'arriverait du large à l'embouchure que par un chenal étroit et

tortueux , long de neuf cents mètres , profond de trois ou quatre, ouvert au milieu de bancs de sable sous-marins, dans les replis duquel les navires sont en perdition dès que le vent fraîchit. Les marins évitent soigneusement l'approche de pareils lieux, à plus forte raison ne les choisiraient-ils pas pour refuge.

Pour tourner ces obstacles et ces dangers, M. le capitaine de corvette Herpin a proposé l'ouverture d'un canal maritime de deux mille mètres de longueur, qui, partant de la Seybouse à la hauteur d'Hippone, déboucherait dans la mer en avant et sous les murs de Bone. Malheureusement, la mer n'a, de ce côté, sur une zone de plus de cent mètres de largeur, le long du rivage, qu'un à deux mètres de profondeur; même en poussant au loin des jetées qui seraient exposées à la fureur des flots et à l'action de l'ensablement, on n'obtiendrait qu'à grands frais un passage constant pour des bâtiments de cent tonneaux. Les travaux restreints dans ces limites ne feraient donc que déplacer, en les amoindrissant un peu, les difficultés de l'accès du port en rivière; ils ne rendraient pas au commerce des services proportionnés aux dépenses qu'ils exigeraient, et ne satisferaient jamais que d'une manière incomplète aux besoins de la marine royale et aux conditions de la défense de la place et de la province.

Le seul point où puisse, dans ces parages, déboucher un port sûr et commode est à l'est de la

ville : c'est l'anse bordée de rochers comprise entre le fort Cigogne et la pointe du Lazaret : la mer y est profonde, l'accès facile, et l'ensablement impossible.

Le port ainsi placé donnerait sur le mouillage des Cassarins, en arrière du fort Cigogne, par un chenal de cinquante mètres de largeur parallèle au mur méridional de la ville. Il consisterait lui-même en un bassin de six cents mètres de long, sur cent cinquante de large. Le chenal et le bassin auraient un axe commun, dirigé de l'est à l'ouest ; à six mètres de profondeur, ils admettraient les frégates de troisième rang ; à huit mètres, les vaisseaux.

Le bassin entier se creuserait dans un terrain d'alluvion facile et léger ; la moitié du chenal la plus rapprochée de la mer s'ouvrirait à la poudre dans le rocher, travail rude, mais dont la durée et la dépense peuvent être évaluées avec précision. L'entrée du port, taillée dans le roc vif, n'exigerait aucun de ces frais d'entretien qui rendent si onéreux les ouvrages d'art opposés à la mer, et c'est là un avantage qu'apprécieront les ingénieurs chargés de maintenir contre ses efforts des jetées artificielles. Le bassin, encadré au milieu des habitations, serait aussi calme que ceux de Marseille et de Toulon. La ville ne possède aujourd'hui qu'un débarcadère incommode, et les mouvements de marchandises, entre le rivage et les navires obligés de s'en tenir éloignés, ne se font qu'à grands

frais, par l'emploi combiné de canots et de porte-faix. Le développement des quais du chenal et du bassin excéderait une demi-lieue, et les bâtiments y pourraient partout appliquer leur bord. Le creusement du chenal transformerait en presque ille la partie méridionale de la ville, et l'agrandirait par le dépôt de ses déblais : c'est par des travaux analogues que s'est formé, aux dépens des bas-fonds voisins, l'emplacement des plus beaux quartiers de New-York. Ce terrain isolé, et déjà couvert en partie de bâtiments domaniaux, ne devrait point être abandonné à la propriété particulière ; sa position spéciale l'affecte à l'établissement d'une douane, d'un entrepôt, et à la défense du goulet.

La navigation maritime ne serait pas la seule dont le creusement du port assurât le développement : du fond du bassin peuvent se ramifier vers le sud, l'est et l'ouest, des embranchements navigables, par lesquels la circulation s'établirait entre les campagnes, la ville et la mer.

La moins coûteuse et la plus utile de ces communications consisterait en un canal qui différencierait de celui de M. Herpin, en ce que, moins large et moins profond, il n'aurait à desservir que la navigation fluviale, et ferait déboucher la Seybouse dans le bassin. Sauf la barre de l'embouchure, qui serait ainsi tournée, le lit de cette rivière, dans la plaine de Bone, n'est pas moins praticable que celui de la Saône dans les environs de Lyon. Au gué de Sidi-Denden, je lui ai trouvé, au mois de

septembre, après une longue sécheresse, un mètre de profondeur : son courant est à peine sensible, et les alternatives régulières des vents de terre et de mer partagent chaque journée en deux moitiés favorables, l'une à la descente, l'autre à la remonte de la rivière. Ce canal naturel, sur lequel, avant 1794, les navires des concessions françaises allaient chercher, à plusieurs lieues dans les terres, des chargements de grains, a huit lieues de longueur, et la ligne à ouvrir pour le rattacher au bassin ne serait que de 2,800 mètres.

A quatre lieues et demie, au S.-O. de Bone, le lac Ezzara occupe au pied du mont Edough une surface de dix lieues carrées. Je ne l'ai vu que de loin, et il ne m'a pas été donné de vérifier le régime de ses eaux ; mais les renseignements et les observations recueillies jusqu'à ce jour établissent d'une manière indubitable que le niveau en est peu supérieur à celui de la mer. La vallée des Kharezas s'ouvre en ligne directe de Bone au lac, entre le pied de l'Edough et les collines de Bélélida : suivant Desfontaines ¹, quand les eaux de l'Ezzara sont gonflées par les pluies d'hiver, elles se déversent par cette vallée, dans la Méditerranée. Beaucoup d'officiers de la garnison de Bone ont visité ces lieux : de ce nombre est M. Urtin, chef de bataillon du génie, qui m'a dit ne pas évaluer à trois mètres la hauteur du seuil supérieur de la

¹ *Voyage dans les régences d'Alger et de Tunis*, t. II.

vallée au-dessus du niveau ordinaire du lac. S'il en était ainsi, l'exactitude de l'assertion de Desfontaines semblerait prouvée; les variations de niveau du lac de Genève sont, malgré le Rhône, de deux mètres; celles de l'étang du Bastion, près la Calle, ne sont pas moindres : ne serait-il pas naturel que celles du lac Ezzara, qui n'a point d'émissaire régulier, fussent plus considérables? L'humidité constante de la vallée des Kharezas, la lenteur du ruisseau qui la descend, les variations de son affluence, la direction des eaux pluviales qui, des environs de Drâan, se rendent, les unes à la Seybouse, les autres au lac, tout vient à l'appui des conjectures que l'on peut former sur la possibilité de réunir l'Ezzara au port de Bone : le canal aurait 16,000 mètres; les bords du lac qu'il ouvrirait à la navigation sont fort beaux, et les ruines romaines dont ils sont couverts témoignent de leur ancienne fécondité (note A).

Enfin, la Mafrag qui, à cinq lieues de Bone, traverse la plaine à peu près parallèlement à la Seybouse, est aussi large, aussi profonde, et la partie navigable de son cours paraît remonter plus loin entre les rameaux de l'Atlas. Elle est également barrée la plus grande partie de l'année par les sables que refoulent les vents du large, et la mer n'établit point de communication régulière entre ces deux rivières qu'elle reçoit à si peu de distance. A défaut d'une jonction meilleure, que pourrait indiquer l'étude du terrain, il serait peu

dispendieux de les réunir en arrière des dunes, par la longue dépression où nous avons vu plus haut que leurs eaux se confondent dans les grandes crues. Ce travail ne consisterait guère qu'en déblais, et ne comporterait aucun ouvrage d'art important. La longueur du canal des dunes serait de 20,000 mètres.

Ainsi, par le creusement de moins de dix lieues de canaux, successivement dirigés sur la Seybouse, le lac Ezzara et la Mafarg, on embrancherait sur le port de Bone une navigation intérieure de plus de trente lieues, et l'on ferait pénétrer au sein des plus fertiles campagnes que nous possédions les avantages du contact de la mer.

Quelques-uns des travaux à entreprendre dans le voisinage immédiat de Bone pourraient être ajournés sans inconvénient, s'il existait autre part un remède à l'insalubrité qui neutralise entre nos mains tous les avantages de cette possession. Mais il s'agit moins ici d'éviter l'immobilisation prématurée de quelques capitaux, que de faire disparaître un foyer pestilentiel sur lequel périssent en foule nos soldats. Le creusement du port, c'est l'assainissement complet de la ville : il suffira de peu de détails pour le démontrer.

La mesure des maux qui désolent notre établissement est consignée en lettres de sang dans le mouvement des hôpitaux militaires de Bone, dont voici le résumé :

ANNÉES.	EFFECTIF A L'HOPIT.		MORTS.	OBSERVATIONS.
	MOYENNE.	AU 31 DÉC.		
1852 ¹	512	452	459	¹ L'occupation a commencé le 8 avril 1832 par un effectif de 100 hommes du 4 ^e de ligne, qui, jusqu'à la fin d'octobre, s'est progressivement élevé à 3,500.
1853	442	531	1,526	
1854	534	762	466	² Ces chiffres comprennent le mouvement des ambulances de Drâan, de Ghelma et de Mjez-Amar, dépendantes de l'hôpital de Bone.
1855	585	591	576	
1856	544	765	569	
1857 ²	1,105	696	2,318	
1858	450	717	651	
1859	445	804	640	

Hors l'année de la prise de Constantine, l'effectif total de la garnison de Bone a rarement excédé 4,500 hommes. Indépendamment des nombreux valétudinaires qui sont traités dans les infirmeries régimentaires, l'hôpital contient habituellement le dixième des troupes, et, dans certaines saisons, le tiers. Le chiffre des entrées à l'hôpital est, dans l'année, le double à peu près de celui de l'effectif total, en sorte que, l'un portant l'autre, chaque soldat y entre deux fois. Enfin, en éliminant l'année 1857, en raison des circonstances extraordinaires qui l'ont signalée, la moyenne annuelle du nombre des morts est de 655, c'est-à-dire, d'un homme sur sept. La mort éclaircit donc ici les rangs dans le rapport que la loi assigne aux libérations de ser-

vice. Une guerre dans laquelle la longueur et la rapidité des marches sont la condition principale du succès est rude pour des troupes débilitées par des influences que signalent de pareils effets, et nous entretenons à Bone trois soldats au moins pour un homme en état de la faire. Les mêmes hommes qui, endurcis au travail sous une atmosphère salubre, se joueraient des plus grandes fatigues, sont abattus ici par la première marche : le moment d'entreprendre arrivé, les colonnes d'expédition sont privées de vigueur et de mobilité ; elles s'encombrent de malades, de trainards, et, après des sacrifices énormes, le succès des opérations militaires est compromis, parce que le pays n'est pas administré.

La banlieue de Bone était autrefois fort saine, et les causes de l'infection actuelle sont parfaitement connues. L'espace compris entre l'ancienne Hippone et la ville moderne était, dans des temps reculés, une anse du golfe de Bone. Le dépôt des alluvions de la Seybouse, refoulées par les vents d'est, en a formé une plaine. Plusieurs parties de celles-ci sont à peine au niveau de la mer : s'exerçant actuellement sur un espace moins abrité, l'action des vents a élevé le long du rivage un bourrelet de sable qui transforme en véritables cuvettes les lieux bas dont il vient d'être question ; ils reçoivent à la fois les eaux douces de l'Edough, celles de la vallée des Kharezas, et les lames de la mer qui, dans les gros temps, franchissent le bourrelet ; privé de moyens d'écoulement, ce mélange

se vaporise en miasmes délétères, aux rayons d'un soleil irrité. Des quatre principaux dépôts marécageux auxquels s'appliquent ces observations, le plus éloigné de la ville en est à moins de quinze cents mètres.

Pour dessécher ces marais, on a déjà fait des dépenses considérables, et l'infection n'a pas pour cela diminué. L'impuissance des procédés ingénieux est aujourd'hui constatée, et il ne reste plus à employer, pour atteindre le but, qu'un moyen grossier mais infailible : c'est le remblai du marécage qu'il n'est pas possible d'égoutter. Les déblais du port et du canal à creuser semblent attendre cette destination, et quand le sol de la plaine sera suffisamment élevé au-dessus du niveau de la mer, quand ses eaux descendront librement dans leurs émissaires, Bone recouvrera son ancienne salubrité.

Après les épidémies de 1833 et de 1834, M. Carrette, capitaine du génie, a évalué à 13 ha. 27 l'étendue des foyers d'infection, et à 100,000 mètres cubes le volume du remblai nécessaire pour les combler. Sans doute, on obtiendrait ainsi quelque amélioration; mais j'aurais peur que, pour réaliser un résultat complet et durable, un remblai de 100,000 mètres ne fût insuffisant. Relevant moyennement de 0^m,63 une assez petite étendue du sol, il ne produirait d'autre bien que de rendre l'action des émissaires un peu moins imparfaite : le mal ne serait que déplacé, et le bassin infecté ga-

gnerait à peu près en superficie ce qu'il perdrait en profondeur.

Le creusement du port et du canal de la Seybouse, au contraire, donnerait au moins 800,000 mètres cubes de déblais, et c'en serait assez pour élever de 1^m,50 toutes les parties basses de la plaine. Les effets de cet exhaussement du sol seraient complétés par un système d'évacuation des eaux intérieures non moins sûr. Le canal, dont le niveau serait celui de la mer, irait, au milieu de la plaine, à la rencontre des émissaires principaux qu'on a voulu jusqu'à présent conduire au rivage, et leur longueur étant diminuée de moitié, leur pente serait doublée. Les moindres vents d'est n'ensablent plus alors les dégorgeoirs; il n'existerait plus de place pour les eaux stagnantes : conduites à la mer entre des roches acores, et dans une direction opposée à celle des atterrissements, leur évacuation ne serait plus subordonnée à aucune chance de négligence ou d'accident.

Pour rendre l'assainissement parfait, il y aurait encore à remédier, soit dans la ville, soit au dehors, à quelques causes accidentelles ou secondaires d'insalubrité.

La première est le manque de bonne eau. Du temps des Turcs, la ville avait sept fontaines soigneusement entretenues; elle n'en possède plus une seule, et les ménages qui n'ont point de citernes vont péniblement chercher à un demi-quart de lieue des remparts la provision de chaque journée.

Lorsqu'en 1852, Achmet-Bey voulut anéantir Bone prête à tomber entre nos mains, il fit couper toutes les conduites d'eau : notre négligence, sur la complicité de laquelle il n'avait pas droit de compter, a maintenu son ouvrage, et la pénurie d'eau a déjà coûté, en journées d'hôpital, dix fois ce qu'il aurait fallu dépenser pour le rétablissement des aqueducs moresques. Un conduit de 5,000 mètres amènerait, du pied de l'Edough dans la ville, la fontaine du jardin du dey, qui donne à elle seule seize pouces de fontainier, c'est-à-dire 5,200 hectolitres par jour : nous en laissons les eaux augmenter l'infection des marécages de la plaine. L'état des rues n'est pas moins fâcheux : les immondices qui s'y sont accumulées de temps immémorial ont partout exhaussé le sol de la voie publique, et beaucoup de maisons sont enterrées d'un à deux mètres; aussi, dès qu'un accroissement dans l'effectif de la garnison oblige à loger des soldats dans les rez-de-chaussée, les hôpitaux s'encombrent-ils. En quelques semaines, les chevaux oisifs du train feraient disparaître cette cause d'insalubrité; mais le règlement n'a pas prévu cet emploi de leur temps, et les soldats payent cet oubli.

A deux mille mètres de Bone, à droite de l'embouchure de la Seybouse, est un terrain bas et humide, appelé la *cuve Herbeya* : ses exhalaisons atteignent la ville, et deviendraient, à plus forte raison, dangereuses pour la population qui se fixerait autour du nouveau port. Cette étendue de

soixante et dix hectares serait facile à remblayer avec le sable des dunes contiguës; mais il serait moins dispendieux et presque aussi efficace de circonscrire l'insalubrité sur le sol où elle naîtrait, en le couvrant de plantations. Les prés marécageux de la vallée des Kharezas veulent aussi être desséchés, et ce but serait atteint par l'ouverture complète du canal du lac Ezzara : en attendant, on obtiendrait un assainissement suffisant par la réunion des eaux épandues de la Boudgimah dans un bief de 2,700 mètres, qui les conduirait au canal de la Seybouse; le marécage serait relégué à plus d'une lieue de la ville, et la culture ferait le reste.

S'il est vrai que l'accroissement et la vigueur de la population européenne sur le sol africain, l'extension du commerce dans l'intérieur, la santé de l'armée, soient les conditions auxquelles les indigènes reconnaîtront notre supériorité, et rechercheront les relations pacifiques avec nous, les travaux qui viennent d'être indiqués sortent de la classe des créations ordinaires de l'administration : il faut en considérer la portée politique et militaire, et, d'un autre côté, compter combien l'accroissement des ressources financières de la province, et les économies obtenues sur l'entretien des troupes, excéderaient les avances à faire.

En exécutant ces grandes entreprises, ce serait pour leur santé, leur vie et leur gloire, que travailleraient nos soldats. Leurs ateliers se formeraient en vue de monuments dignes d'exciter leur ému-

lation. Ces aqueducs, ces réservoirs, ces voies de l'antique Hippone, sont l'ouvrage des soldats romains : c'est par de semblables travaux qu'ils consolidaient leurs conquêtes, en cela supérieurs aux Français, qui ne les ont encore égalés que sur les champs de bataille (note B).

Plus l'établissement maritime et commercial de Bone renferme d'éléments de puissance, plus son influence est destinée à s'étendre au loin, et plus aussi nous avons besoin d'être inexpugnables sur le point par lequel l'ancienne Numidie se rattache à l'Europe. Dans des circonstances analogues, les Romains avaient bâti à l'embouchure de la Seybouse la ville d'Hippone, *munitam civitatem*. Une place établie sur un atterrage alors facile leur répondait, en effet, du pays découvert dont elle occupait l'entrée : ils s'étaient étudiés à la rendre forte. Ce fut la dernière dont s'emparèrent les Vandales : elle soutint contre eux un siège de quatorze mois, et, sans l'état de faiblesse dans lequel il tombait, l'empire aurait trouvé dans la durée de cette résistance les moyens de reconquérir le pays.

Construite à deux mille mètres au nord des ruines de la ville romaine, Bone lui est préférable comme position militaire. L'angle N.-E. de la plaine qui s'étend sur la gauche de la Seybouse est fermé, entre la tête de l'Edough et la mer, par un monticule de 108 mètres de hauteur, isolé de la montagne par une étroite vallée : Bone est assise

au bas, du côté du midi, et le sommet, qu'on n'atteint que par des pentes rapides, est couronné par la casbah ; ses canons battent le mouillage des Casarins. Découvert de tous côtés, le terrain environnant n'offre aucun abri à l'assaillant, qui chercherait en vain à se masquer par des tranchées : dans presque tout le rayon d'attaque, les premiers coups de pioche atteindraient le roc vif. Ouvrage de Pierre de Navarre, la casbah ne doit rien à l'art moderne : telle qu'elle est, les Turcs la gardaient avec deux cents hommes au commencement du xvii^e siècle ; plus tard ils avaient réduit ce nombre ; enfin, en 1831 et 1832, une centaine d'entre eux a, pendant plusieurs mois, bravé derrière ses murailles toutes les forces d'Achmet-Bey, alors maître de la ville et de la province.

Pour une nation séparée de l'Algérie par la mer, et dont toutes les opérations militaires dans le pays réclament l'action combinée de la marine et de l'armée de terre, le creusement d'un bon port à Bone, au pied de cette casbah, à la force de laquelle l'art peut tant ajouter, est la première de toutes les nécessités : considérés comme travaux défensifs, le bassin et les canaux qui s'y rattacheraient seraient des plus propres à prémunir la place contre les attaques du génie européen. Pour tenir en main les clefs de la Numidie, le commandement du mouillage du fort Génois, avec les facilités qu'il offre pour les débarquements de troupes, est un complément indispensable. C'est en

raison de cette connexion que, sur les conseils de Pierre de Navarre et d'André Doria, le premier ingénieur militaire, et le premier marin de son siècle, Charles-Quint faisait bâtir en même temps le fort et la casbah. Ces positions sont de celles où l'intérêt militaire absorbe tous les autres, où les travaux de fortification ne doivent rencontrer ni gêne ni concurrence, et, pour que rien n'en puisse entraver l'exécution, il y aurait dès à présent lieu de déclarer terrains militaires et la colline de la casbah et le plateau du fort Génois. L'étendue de l'une est de cent vingt hectares, celle de l'autre de vingt-cinq.

Les dispositions pacifiques des indigènes promettent dans la province un long repos à nos armes. S'il en était autrement, aucune partie de la régence ne serait aussi facile à maintenir dans la soumission que la plaine de Bone; sa surface n'offre aucun asile à la révolte, n'oppose aucun obstacle à l'action de la cavalerie et de l'artillerie. Nous avons jusqu'ici tenu dans le détestable cantonnement de Bone une cavalerie trop nombreuse pour les besoins de la province. Ce n'est point là qu'elle a le plus de services à rendre. Sa véritable place est au fond de la plaine, sur la Seybouse, à sa sortie des montagnes. L'emplacement qu'il s'agirait d'occuper est aujourd'hui désert, et cet inconvénient, si c'en est un, ne durerait pas longtemps : le point où la rivière qui traverse un pays fertile commence à porter bateau est toujours des pre-

miers sur lesquels se fixe la population. De là une troupe à cheval peut, en une marche de trois heures, se porter, soit sur l'Ezara, soit sur la Mafrag, et couvrir l'étendue de soixante et dix lieues carrées de plaine comprise entre cette rivière et le lac. Cette surface est partagée en deux parties à peu près égales par la Seybouse, dont le cours assure les communications avec Bone, et protège les manœuvres à exécuter sur l'une ou l'autre de ses rives. La partie orientale est à peu près rectangulaire, et touche presque aux murs de Bone par son angle N.-O. La mer et deux rivières navigables en défendent trois côtés; du quatrième, l'Atlas n'est point praticable. Ces garanties ne suffisent-elles pas, le creusement d'un fossé de 53,000 mètres, fermant la plaine, de la Mafrag à l'Ezara, serait, pour un régiment, l'affaire de quatre mois. Quand le reste de la province serait troublé, la culture pourrait se développer en sécurité sur ces 110,000 ha. si bien protégés par la nature et si bien pourvus de débouchés.

Tranquilles du côté des Arabes, craindrions-nous, pour la plaine, les incursions des montagnards indomptés de l'Edough? Cernés, jusqu'à dix lieues à l'ouest de Bone, par la profonde vallée des Kharezas et le lac Ezara, ils seraient bientôt dégoûtés d'expéditions au retour desquelles nous leur couperions si facilement la retraite; si l'on conservait à cet égard la moindre inquiétude, il en coûterait beaucoup moins pour les enfermer

chez eux, par le canal de Bone au lac, dont il a été question plus haut, que pour faire contre eux une campagne de six mois. Une large application faite à l'Edough des dispositions prises par M. de la Rochette sur le Gouraya fournirait les moyens de pousser plus loin les repréailles : la montagne n'ayant qu'une crête assez régulière, d'où descendent rapidement les pentes dirigées vers la mer et vers la plaine, l'établissement, sur leur arête, d'un chemin rattaché au fort Génois, nous ménagerait la faculté de prendre, à revers et de haut en bas, toutes les positions de l'ennemi. Les Cabyles comprendraient promptement que l'extension de ce système à toute la ligne de l'Edough entraînerait, dans un temps limité, leur complet assujettissement. Nous n'aurons de longtemps intérêt à nous établir dans cet Edough, où Bélisaire ne voulut point engager son armée victorieuse, où les Arabes et les Turcs n'ont jamais pénétré que désarmés : les montagnards, de leur côté, n'ont jamais demandé qu'à n'être pas troublés dans leurs âpres retraites. Quoiqu'ils ne se fussent pas soumis aux Romains, saint Augustin, pendant trente-six ans de séjour dans leur voisinage, ne leur a reproché que de parler le punique, et de ne point entendre le latin, dans lequel se prêchait la parole de Dieu ¹. Avec nous, ils ne seront pas plus incommodes, et si nous avons un peu de sagesse et de fermeté, ils

¹ Serm. 42.

ne descendront de l'Edough que pour venir au marché de la ville, ou nous demander du travail; leurs enfants finiront par prendre du service dans nos troupes, comme leurs pères le faisaient naguère dans celles des beys, et, dans des temps plus reculés, auprès des princes vandales ¹.

La nécessité de combler les vides que font sans cesse, dans les rangs des soldats valides, la mort et les maladies, est aujourd'hui l'unique et déplorable motif du maintien d'un effectif considérable dans la province de Bone. Après l'achèvement du port et des canaux, la ville et la plaine seraient mieux gardées avec un millier de fantassins, canonniers et sapeurs, et trois cents chasseurs à cheval, qu'elles ne le sont aujourd'hui avec cinq mille hommes.

La contrée ne demeurerait pas stationnaire pendant l'exécution des travaux dont elle a droit d'attendre l'assainissement de Bone, l'organisation d'un système de défense, et la fondation d'une marine. La confiance suffit pour exciter les efforts des hommes, et il ne faut que jeter un coup d'œil autour de la ville pour voir combien de germes de progrès demandent à s'y développer.

La première route à ouvrir aux portes de Bone serait celle du fort Génois et du cap de Garde; elle importe à l'établissement militaire et à l'établissement maritime, et c'est celle qui, par la brièveté

¹ Proc., *De bello Vand.*, liv. 1.

du parcours et la faiblesse de la dépense, procurera les résultats les plus prompts. En attendant le creusement du port, on ne saurait se trop hâter de mettre la ville en communication facile avec les deux mouillages des Caroubiers et du fort Génois; une mesure si simple commencerait à donner l'essor au commerce. Les abris qu'offrent aux corailleurs et aux bateaux de pêche les échancrures de la côte, la parfaite salubrité du sol et des eaux, la disponibilité de terres propres à la petite culture, désignent ce quartier pour l'établissement des premiers villages qui doivent se former autour de Bone. Peut-être même est-ce sur l'anse du mouillage du fort Génois et sous la surveillance de sa petite garnison, à portée de la ville mais hors de la direction de la circulation, dans une station sûre mais isolée du port principal, qu'est la véritable place du lazaret, dont l'avenir imposera la charge à la contrée.

Le gneiss de l'Edough s'arrête brusquement près du cap de Garde, et fait place au calcaire saccaroïde primitif; le cap se termine par une véritable montagne de marbre blanc veiné de bleu. Les Romains avaient ouvert dans ses flancs deux carrières, dont les parois portent les traces encore vives des pics de leurs ouvriers. A peine un travail de plusieurs siècles a-t-il effleuré cet inépuisable gisement; il offre à toute la côte la pierre à chaux, dont elle paraît dépourvue sur une étendue de quatre-vingts lieues, de Bougie au cap Roux; à

l'architecture civile, des pierres de taille et des colonnes des plus grandes dimensions; au génie maritime, des matériaux indestructibles. Au moyen d'un embarcadère peu dispendieux, les navires chargeraient, pour ainsi dire, à la carrière; et de même que le plâtre des environs de Paris féconde les prairies artificielles et décore les maisons de l'Amérique septentrionale, le marbre du cap de Garde, pris comme lest, se rendrait sans frais sur toutes les côtes avec lesquelles commercerait le port de Bone.

Le revers oriental de l'Edough est inhabité, et le terrain y est libre pour la formation de nos établissements. Il existe encore au pied de la montagne des restes des immenses plantations d'oliviers faites au xvii^e siècle par Mustapha de Cordenas, riche More réfugié d'Espagne : Peyssonnel les trouva dans toute leur vigueur en 1723. Sur l'autre revers du cap est établie, de temps immémorial, la pauvre et inoffensive tribu d'Ali. Nous l'avons visitée jusqu'à son second douar, M. Chieuse, commandant alors le brick *le Cygne*, M. de Lape-
lin, M. Fénéon, ingénieur des mines, et moi. Les pentes solitaires de l'Edough sont, de ce côté, tapissées, jusqu'aux plus hauts sommets, de cette humble verdure arborée qui sort, en Afrique, de la lutte entre la force végétative du sol et la dent dévastatrice du bétail : quelques arbres fruitiers, des vignes, de petits champs de maïs et de blé, des abris construits en pierre sèche, sont des indices

de la tendance qu'auraient les Ouled-Ali à cultiver et à bâtir sur une plus grande échelle. Ils ne font qu'une famille, et n'ont jamais donné le moindre sujet de plainte aux équipages des navires stationnés sous le fort Génois : ils méritent d'être traités par nous avec douceur, et accepteraient volontiers notre voisinage et notre protection.

On a tout dit sur la fertilité naturelle de la plaine de Bone : c'est en Afrique le seul point sur lequel s'accordent tous les témoignages. Je l'ai parcourue dans plusieurs sens, et malgré quelques places maigres ou marécageuses, je ne connais dans aucun département de France une pareille étendue d'aussi bon terrain. Le sol est un mélange de sable, d'argile et de marne ; les bancs d'argile sont presque partout propres à la fabrication de la brique, et dans plusieurs lieux, à celle de la poterie ; ils conservent sa fraîcheur à la terre, en l'empêchant d'absorber trop promptement les pluies, et les puits y donneraient probablement de bonnes eaux à peu de profondeur. Une pareille stratification dans le voisinage de montagnes élevées, et dans un pays où il tombe deux fois plus de pluie qu'en France, promet les meilleures conditions de succès pour le percement de puits artésiens : si cette présomption est fondée, une incalculable richesse de culture est assurée à la plaine de Bone.

Un avantage plus modeste, mais moins conjectural, repose sur l'existence d'un vaste gisement de calcaire hydraulique, à quatre lieues de la

Seybouse et à neuf de Bone, sur la route de Ghelma. Attaquées par les acides, les roches de la rive gauche du Bouinfra ont donné à M. Fénéon des résidus d'argile, de magnésie et de silice gélatineuse : les rognons empâtés dans les couches marneuses de ce terrain donneraient probablement un ciment analogue à ceux de Saint-Léger et de Pouilly. Cette formation doit s'étendre vers la Seybouse, et elle offre, pour les travaux hydrauliques à faire dans les ports de la régence, des ressources d'un prix inestimable.

Ces observations de géologie pratique m'entraînent à hasarder une autre indication. La roche constitutive de l'Edough est le granit, et de l'autre côté de la plaine, le grès rouge est la seule roche qui se montre de la Seybouse à la Calle : si de nouvelles explorations confirmaient les conjectures qu'on peut former sur la superposition de ce grès au granit, il y aurait lieu de faire un pas de plus, et de chercher, entre deux, le terrain houiller. Les exemples de cette stratification sont nombreux, et, pour n'en citer que de voisins de nous, le grès rouge recouvre le grès houiller dans les bassins d'Aubin, de Sévérac, d'Espalion (Aveyron), de Saint-Gervais (Hérault), de Ronchamp (Haute-Saône), et dans une partie de ceux d'Alais (Gard) et de Sarrebruck. Edrisi ¹ vante les mines de fer

¹ « Bone avait autrefois de beaux bazars, et son commerce était florissant. On y trouve beaucoup de bois d'excellente

qui s'exploitaient au XII^e siècle sur le mont Edough, dans le voisinage de Bone. Si le minerai était le fer lithoïde carbonaté, ce serait un indice certain que la houille n'est pas éloignée. Je ne m'exagère pas la portée d'aperçus si superficiels; j'y vois des motifs d'examiner, rien de plus, et l'on ne saurait faire moins, en considérant quelle impulsion donnerait à la navigation à vapeur de la Méditerranée, quel instrument de puissance mettrait entre nos mains, la découverte de mines de houille sur cette côte.

Malgré les espérances qu'on peut fonder sur un bon aménagement des eaux de la plaine, et sur les arrosages praticables sur les bords de la Seybouse et de quelques autres cours d'eau, l'aptitude du sol à la production des céréales semble y appeler la grande culture. C'est celle dont le produit disponible est le plus considérable et, par conséquent, la mieux appropriée à des campagnes si bien situées pour alimenter une grande exportation. Quand Nicolas de Nicolaï vint à Bone en 1551, les denrées de la plaine allaient chercher des débouchés jusque sur les marchés de Tunis et de l'île de Gherbi. Un grand nombre de champs voisins de la ville conservent encore, dans le langage arabe, les noms français qu'ils ont reçus, du temps des con-

qualité et des mines de très-bon fer. Cette ville est dominée par le Djebel-Iadoug, montagne dont les cimes sont très-élevées, et où se trouvent les mines dont nous venons de parler. » *Géogr. d'Édrisi*, t. 1.

cessions, de Français qui les faisaient cultiver. Avant 1794, il était interdit à la compagnie d'Afrique de tirer de Bone plus de grains que n'en exigeait sa consommation; elle franchissait souvent cette limite : malgré un droit de sortie équivalant à 10 fr. 70 c. par quintal métrique, elle exportait, en outre, dans certaines années, de vingt-cinq à trente mille quintaux métriques de laine, environ dix mille cuirs, et une assez grande quantité de cire.

Ce commerce tombé peut se relever et s'accroître rapidement. La fixation des corailleurs, le rappel à Bone des laines, des cuirs et de la cire, que les tribus de l'Atlas portent depuis huit ans à Tunis, suivraient de près le creusement du port : personne ne doutera que, du moment où la navigation de la Seybouse serait rattachée à la ville, les bords de cette rivière ne se couvrissent de cultures florissantes, qu'il n'en fût plus tard de même de ceux du lac Efzara et de la Mafrag, qu'en un mot, placées dans de si heureuses conditions, la culture et la navigation ne se fécondassent réciproquement.

Si le recensement des tribus qui reconnaissent, en 1856, l'autorité du commandant Joussof est fidèle, elles étaient au nombre de soixante-trois, dans un rayon de vingt lieues autour de Bone, et comptaient 5,613 tentes, c'est-à-dire environ vingt-cinq mille âmes.

Dans la ville, les Français ne sont guère que le tiers des Européens, et sont moins nombreux que

les Maltais : ceux-ci semblent n'être encore venus que pour tâter le terrain, chercher du travail, et n'ont point amené de femmes. Le nombre qu'ils atteignent, malgré cette réserve, promet que les chances d'établissement solide qui s'offriraient à eux maintiendraient cette supériorité. Les Israélites sont en possession de presque tout le petit commerce de la ville. Quant aux Mores, dès longtemps réduits à l'état de population conquise, ils ont perdu l'énergie de leurs ancêtres, et si la population européenne devenait active et puissante à Bone, ils en disparaîtraient sans bruit.

De toutes les villes que nous occupons, Bone est jusqu'à présent celle où le nombre des femmes est le moins considérable par rapport à celui des hommes. La répartition de sa population par sexe et par âge donne pour résultat, d'après les derniers recensements de 1859 :

	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Européens ¹ .	1,973.	552.	158.	3,093
Musulmans.	699.	679.	582.	1,960
Israélites . .	140.	80.	65.	285
	<hr/> 2,812	<hr/> 1,311	<hr/> 803	<hr/> 5,558

¹ Voici comment se compose leur nombre :

Français.	1,114
Maltais.	1,206
Italiens.	115
Espagnols.	550
Allemands et autres.	110

On ne compte parmi les Européens que 28 femmes pour 100 hommes, et ce seul fait indique combien l'établissement est encore éloigné d'avoir en lui-même ses éléments d'accroissement. La comparaison des naissances et des décès ¹ confirme d'ailleurs ce qu'on a vu plus haut de l'insalubrité locale. Il meurt annuellement en France un individu sur 59,5; à Bone c'est un sur 15,2; et pourtant la population européenne, toute formée d'émigrants, ne compte pas encore de vieillards.

Une mauvaise muraille enferme cette population dans un pentagone de quatorze hectares, et la sépare de la mer. Au commencement de 1855, cet espace comprenait 674 maisons; les démolitions exigées pour l'élargissement de la voie publique en avaient réduit, au mois de septembre 1856, le nombre à 604, et sur ce total, l'autorité était en possession de 288 maisons, dont 266 affectées au casernement, et 22 aux services civils. Comme les maisons les plus vastes et les plus commodes n'avaient point été laissées de côté, il ne restait pas à la population civile la moitié des logements dis-

¹ En voici le tableau pour six ans.

Années.	Naissances.	Décès.
1853. . . .	16. . . .	71
1854. . . .	57. . . .	108
1855. . . .	56. . . .	156
1856. . . .	75. . . .	140
1857. . . .	70. . . .	170
1858. . . .	110. . . .	209

ponibles. Depuis lors, quelques maisons ont dû être restituées, au fur et à mesure de l'avancement d'un casernement de 4,000 hommes qu'on est en train de construire à Bone. La parfaite inutilité de cette dépense, dont les devis s'élèvent à 1,687,000 fr., sera bientôt démontrée : on ne la continue pas moins, on fait des travaux d'assainissement dont le résultat est l'augmentation de la mortalité, et l'on ne s'occupe ni de l'atterrage, ni des routes, ni de la marine. Puissent les charges exorbitantes qu'un pareil système impose à la France lui faire ouvrir enfin les yeux !

J'ai réuni de nombreux documents sur l'activité commerciale qui a régné à Bone à différentes époques : en les consignant ici, je n'aurais fait que répéter ce que d'autres, et notamment M. Dureau de la Malle, dans son *Recueil de renseignements sur la province de Constantine*, ont beaucoup mieux dit que je ne saurais le faire. Je me bornerai à remarquer que la superficie de Bone n'est guère que le quart de celle de la ville romaine à laquelle elle a succédé, qu'elle est déjà trop étroite pour la population actuelle, qu'après le creusement du port, cette population triplerait en un petit nombre d'années, qu'il n'est donc pas moins inévitable qu'avantageux de laisser le nouvel établissement descendre sur la demi-lieue de quais dont seront bordés le chenal et le bassin, et s'y développer à l'aise.

Du jour où commenceront les travaux qui vien-

ment d'être indiqués, datera véritablement pour nous la prise de possession de la Numidie : jusqu'ici nous y sommes à peine campés, et si quelque événement funeste nous faisait aujourd'hui quitter ce rivage, nous n'y laisserions que les ossements de nos compatriotes ; les traces de notre passage ne dureraient pas beaucoup plus que celles des douars de l'Arabe sur le sol où il a posé ses tentes, et le monde a déjà droit de nous demander compte de notre impuissance à vivifier cette terre si féconde entre les mains des Romains et des anciens Arabes. Pour assainir le pays par la fondation de l'établissement maritime, y propager la culture par la sécurité garantie aux laboureurs, y fixer le commerce en lui ouvrant des issues, assurer l'avenir avec les ressources du présent, il ne faut qu'un peu de dévouement et d'intelligence : ce ne sont pas choses rares en France, et quand le gouvernement ne les trouve pas, c'est qu'il ne sait ou ne veut pas les chercher.

CHAPITRE VIII.



HIPPONE.

Port romain. — Ruines. — Aqueduc. — Saint Augustin.

Si le zèle pouvait tenir la place du savoir, je n'aurais point demandé que l'Académie des inscriptions fit l'histoire de l'établissement romain en Afrique : portant les écrits des anciens sous la tente de l'Arabe, j'aurais voulu retrouver moi-même sous les broussailles les tronçons des voies romaines qui sillonnaient l'Atlas, dessiner les ruines des villes qu'elles unissaient, reconstituer enfin la Numidie et la Mauritanie antiques, avec leur civilisation perdue ; et de même que les médecins découvrent, dans des dépouilles mortelles, les secrets de la vie, j'essayerais aujourd'hui d'expliquer par quels degrés la France peut faire remonter

l'Algérie au rang des pays policés. Ce n'est donc pas sans un vif sentiment d'ambition et de regret que j'ai plusieurs fois visité les ruines d'Hippone.

La ville était groupée au pied de deux mamelons hauts, l'un de quatre-vingts mètres, l'autre de trente-huit, et aujourd'hui nommés par les Arabes *Bounah* et *Gharf el Antran*. On n'a pas encore reconnu les traces de son enceinte; mais à la dissémination des ruines, il est difficile de supposer qu'elle embrassât moins de soixante hectares. On voit au bord de la Seybouse, sur une longueur de près de trois cents mètres, des restes d'anciens quais; ils sont à mille mètres de l'embouchure actuelle, et marquent la place du port romain. C'est là que, l'an de Rome 707, était stationnée la flotte avec laquelle P. Silius, lieutenant de César, détruisit celle de Scipion fugitif¹.

J'ai vu démolir, pour en tirer la pierre, les anciens égouts qui circulaient sous la ville; ils sont en moellon, dallés au plafond, et la dépense en a été rigoureusement limitée aux exigences de leur destination. Au nord, sont les restes d'une porte de la ville; elle est construite en couches alterna-

¹ Scipio interim, cum Damasippo et Torquato et Plætorio Rustiano, navibus longis, diu multumque jactati, quum Hispaniam peterent, ad Hipponem regium deferuntur, ubi classis P. Siliti per idem tempus erat: a qua pauciora ab amplioribus circumventa navigia deprimuntur; ibique Scipio, cum quibus quos paulo nominavi interiit. *De bello Afr.* 96.

tives de briques et de moellons, et les dimensions en sont très-fortes.

Je n'ai pas retrouvé, comme Pierre Dan, les ruines du couvent bâti par saint Augustin, et les fondations de l'église, qui avait bien, dit-il, cent pas de long et trente de large : en deux siècles, elles ont eu le temps de disparaître. Le seul monument de la grandeur romaine dont il reste à Hippone assez de débris pour qu'on puisse en retrouver l'ensemble est l'établissement hydraulique. Il consistait en un aqueduc qui, du pied du mont Edough, amenait les eaux à la ville : la distance entre ses extrémités est de 2,600 mètres, mais il n'était sur arcades que dans les traversées des vallées des Lauriers et de la Boubgimah ; dans l'espace intermédiaire, il était soutenu sur le flanc du coteau de Salul : il devait être alimenté par des dérivations du ruisseau d'Or et du ruisseau des Lauriers, et aboutissait, après plusieurs changements de direction, au mamelon de Bounah. Les cinq arcades les plus rapprochées de l'Edough sont encore debout ; les soubassements et les tympans sont en maçonnerie réticulaire (*opus reticulatum*), l'intérieur en blocage (*opus incertum*), et les arcs en briques : le canal a deux pieds romains (0^m589) de largeur. On peut presque compter encore les piles de l'aqueduc : près de la ville il devait avoir plus de 20 mètres de hauteur. Le réservoir, à la sortie duquel se partageaient les eaux, est au N.-O. et à mi-côte du mamelon : il est divisé

en deux compartiments principaux qui ont chacun 17 mètres de large sur 40 de long, ce qui donne par mètre de profondeur une capacité de 1560 mètres. La profondeur actuelle est de 3 mètres, mais en y ajoutant l'espace remblayé par l'éroulement des anciennes voûtes et l'éboulement des terres, on trouverait probablement que le réservoir contenait de dix à douze mille mètres cubes d'eau. Les parois en sont en moellon avec revêtement intérieur de briques. Le bassin oriental est encore traversé par deux ponts : l'administration a eu la faiblesse d'en laisser démolir les piles pour la construction d'un cabaret voisin, et j'ai vu le tablier se soutenir encore, par la seule force de cohésion des mortiers, à une portée de 17 mètres. M. Bresson, sur le compte que je lui ai rendu de cet acte de vandalisme, a pris des mesures conservatrices qui, j'espère, n'auront pas été sans effet.

La pierre employée dans toutes ces constructions, hors quelques parties de l'aqueduc, est un calcaire poreux, facile à tailler, qu'on trouve superposé au granit et au marbre, à la baie des Caroubiers et aux environs du fort Génois. Les briques sont corroyées et cuites avec le plus grand soin, et les lits de mortier sur lesquels elles reposent sont plus épais qu'elles. Les mortiers, aussi durs que la pierre, sont très-riches et contiennent autant de petits cailloux que de sable : la chaux a dû en être fournie par les bancs de calcaire saccharoïde qui,

tout autour de Bone, à Salul et au mamelon même de Gharf et Antran, sont intercalés dans le granit; il serait curieux d'étudier si, pour la construction de l'aqueduc et des réservoirs, on a rendu ce calcaire hydraulique par des procédés artificiels, ou si l'on en a cherché ailleurs qui le fût naturellement. Tous ces ouvrages sont remarquables par un excès de simplicité; la décoration en a été proscrire; les ingénieurs n'ont rien fait au delà du solide et de l'utile; une fois leurs plans arrêtés, il est évident qu'ils les ont exécutés aux moindres frais et dans le moins de temps possible : c'est ainsi qu'on doit construire dans des établissements nouveaux. On peut induire de la nature et de la rusticité des matériaux employés que la plupart de ces constructions sont l'ouvrage des soldats romains : avec un peu d'exercice, les nôtres en feraient bientôt qui les vaudraient.

Entre Bone et Hippone sont des vestiges de voie romaine qui appartiennent à celle qui suivait, de Carthage au détroit de Gibraltar, les contours de la côte; une autre voie dont nous retrouverons bientôt les traces se dirigeait sur Cirta, et des routes nombreuses se ramifiaient sur ces artères principales.

Les cités tombent et disparaissent; mais leur mémoire ne s'efface point, quand elle est recommandée à la postérité par celle des grands hommes qui les ont habitées, ou des grandes actions dont elles ont été le théâtre. La gloire d'Hippone est

d'avoir possédé saint Augustin pendant quarante ans. Il en avait trente-six, et il y en avait quatre qu'il était revenu des erreurs de sa jeunesse, lorsqu'en 390, il y fut ordonné prêtre, aux acclamations du peuple, par l'évêque Valerius; en 394, il y fonda une communauté d'où sortirent les plus savants et les plus illustres évêques de l'Afrique, Alipius de Tagaste, Evode d'Uzale, Possidius de Calama, Profecturus et Fortunat de Cirta, Sévère de Milève, Urbain de Sicca. Valerius le prit pour coadjuteur, en 393, et mourut l'année suivante. Saint Augustin écrit à Hippone ses *Confessions* en 397, sa *Cité de Dieu* de 413 à 426, et cette même année il commença son livre des *Rétractations*. Cependant, les Vandales de Genseric promenaient le massacre et l'incendie sur la surface de la Numidie; les populations épouvantées fuyaient, et, comme Hippone, Carthage et Cirta, étaient les trois plus fortes villes de la contrée, on venait de toutes parts y chercher un refuge. Ce fut alors qu'Augustin écrivit, sur les devoirs des pasteurs dont les villes deviennent la proie de l'ennemi, cette lettre à l'évêque Honorat ¹, où se montrent si grands de courage et de dévouement et le saint et le patriote. Il eut bientôt à donner lui-même les exemples qu'il recommandait : les Vandales vinrent en 429 assiéger Hippone par terre et par mer; la résistance dura quatorze mois, et Augustin n'eut pas la dou-

¹ Aug., Ep. 228, ad Honoratum, t. II.

leur de voir tomber sa ville au pouvoir des barbares; elle fut prise au mois de décembre 450, et il était mort le 28 août précédent. Les Vandales en réduisirent la plus grande partie en cendres, mais ils respectèrent l'évêché et la bibliothèque, seuls biens que possédât Augustin, et qu'il avait, en mourant, légués à son église ¹.

Reprise en 534 par Bélisaire, Hippone tomba en 697 entre les mains des Arabes. Il paraît que ce fut alors que l'emplacement en fut quitté pour celui qu'occupe, à 2,000 mètres au nord, la ville actuelle. Nous aurions dû nous faire de la conservation de ces ruines abandonnées un titre de propriété, et convier l'archéologie à découvrir sous le sol de cette ville renversée les richesses qu'on avait cru y mettre à couvert. On atteindrait ce but et l'on placerait les espérances des cultivateurs de la province sous la protection de grands souvenirs, en formant aux portes de Bone une pépinière et un jardin publics, et en leur donnant pour enceinte celle de la ville romaine.

¹ Possidius, *De vita Augustini*.

CHAPITRE IX.



EXPÉDITION DE CONSTANTINE.

État de la province avant l'expédition. — Troubles et combats. — Effectif et ressources du corps expéditionnaire. — Départ. — Hamman Berda. — Calama. — Suthul. — Aulus et Jugurtha. — Ras-el-Akba. — Announa. — Constantine. — Opérations du siège. — Retraite. — Terrain de Constantine au Ras-el-Akba. — Vallée de la Seybouse. — Combat de Metellus. — Rentrée à Bone. — Pertes éprouvées.

Lorsqu'au mois de juillet 1853, le gouvernement de l'Algérie sortit des mains du comte d'Erlon, la province de Bone jouissait d'une tranquillité profonde; nous étions respectés fort au delà des limites dans lesquelles nous pouvions pratiquer la culture ou le commerce, les indigènes approvisionnaient nos marchés, et si notre administration intérieure laissait beaucoup à désirer, nos relations avec les tribus étaient établies sur le meilleur

leur pied. Le général d'Uzer maintenait avec sagesse et fermeté cet état de choses que semblaient avoir préparé les souvenirs laissés par les anciennes concessions françaises. Le bey de Constantine, Hadji-Achmet, de son côté, dégoûté par le mauvais succès des combats qu'il avait livrés en 1833 dans les environs de Bone, avait adopté à notre égard une politique qu'on aurait pu appeler de cantonnement. Par une sorte de convention tacite, il ne dépassait pas certaines limites; nous n'avions nous-mêmes nul intérêt à les franchir, et chacun était tranquille sur le territoire qu'il occupait, à la charge de ne point troubler son voisin sur le sien.

Cette paix de fait se consolidait par sa durée et tendait à devenir définitive; on pouvait l'espérer en voyant Achmet ne point songer à profiter de la diversion qu'Abd-el-Cader faisait en sa faveur dans l'ouest; il fallait du moins ne pas se donner d'embarras dans la province de Bone, tant que celles d'Alger et d'Oran ne seraient pas soumises ou pacifiées. Des considérations si vulgaires ne frappèrent malheureusement pas tous les yeux. Les beys ridicules nommés par nous à Médeah et à Cherchel avaient été ignominieusement chassés ou n'avaient pas pu s'installer; les expéditions stériles de Mascara et de Tlemcen venaient d'envenimer les haines contre nous et de consolider le crédit d'Abd-el-Cader aux dépens du nôtre, lorsque M. le maréchal Clauzel, supposant ce chef anéanti, crut le moment

venu de faire exécuter son arrêté du 15 décembre 1850 ¹, dont Achmet ne s'était jusqu'alors point mis en peine, et nomma bey de Constantine *in partibus* Joussouf, déjà connu comme chef d'escadron de spahis.

Le successeur que la Porte donne à un pacha révolté a presque toujours mission d'en envoyer la tête au sérail. On n'en voulait point à celle d'Achmet, mais la nomination de Joussouf l'avertissait de ne plus compter sur la neutralité réciproque qui faisait sa sécurité : il y répondit en excitant contre nous l'hostilité des tribus. Peut-être était-ce là ce qu'on cherchait. La seule pensée qui se soit clairement manifestée dans la direction confuse donnée jusqu'à la fin de 1856 aux affaires d'Afrique, a été celle de compromettre sans cesse notre établissement par des accidents qui exigeassent des

¹ Le général en chef, considérant que le bey de Constantine s'est refusé à faire acte de soumission, qu'il a constamment résisté aux injonctions réitérées qui lui ont été faites à ce sujet, qu'il n'a payé aucun impôt, n'a satisfait à aucune subvention, qu'enfin, dans les villes, et particulièrement dans celle de Bone, il affecte de persécuter les habitants qui se sont montrés partisans de la domination française ;

Arrête ce qui suit :

ART. I^{er}. Hadji-Achmet, bey de Constantine, est déchu, et les peuples de sa dépendance sont déliés de toute obéissance à son égard ;

ART. II. Il sera pourvu incessamment à son remplacement.

Signé : CLAUZEL.

augmentations de forces. Les adeptes de ce système ont trouvé que c'était là le bon côté de la défaite de l'Habra et des provocations intempestives dirigées contre Achmet.

Joussouf alla planter sa tente au milieu du camp retranché de Drâan. Ses débuts furent heureux : les partisans d'Achmet parurent reculer devant lui ; les tribus de la plaine de Bone, déjà tranquilles sous le général d'Uzer, rendirent hommage au nouveau bey.

Cependant, les hommes habitués aux pratiques des Arabes n'étaient qu'à demi rassurés par ces apparences flatteuses ; ils se fiaient peu à des généflexions, et l'impopularité connue d'Achmet ne garantissait point à leurs yeux la durée de la puissance de Joussouf. Ils apercevaient dans les précédents et au fond de la position actuelle de ce dernier des éléments de dissolution qui ne tardèrent pas à devenir manifestes pour tout le monde.

La rapine et l'extorsion ne sont pas choses honteuses aux yeux des Arabes, et le rôle gratuitement accepté par Joussouf dans l'affaire de Tlemcen aurait fait envie à beaucoup de ceux qui le lui ont le plus amèrement reproché, s'il n'avait point été dans cette circonstance l'assesseur du juif le plus mal famé de la régence. Or, un juif rançonnant des musulmans, un musulman à la suite de ce juif, sont aux yeux des indigènes des monstruosité que rien ne saurait faire oublier ; le sourire a beau se montrer sur les lèvres, les cœurs n'en sont pas moins ulcé-

rés, et dans les pays courbés sous un long despotisme, la vengeance sait dissimuler et attendre.

D'un autre côté, quoique la nomination d'un bey impliquât l'engagement de le soutenir, et entraînaît une série d'opérations politiques et militaires dont on n'avait calculé ni les frais, ni les conséquences, l'assentiment du gouvernement à cette mesure n'avait pas même été demandé; rien n'était réglé sur les pouvoirs, les attributions, les ressources du bey; on le jetait au milieu des Arabes avec des pouvoirs indéfinis et illimités, lui donnant, pour budget et pour liste civile, sa position à exploiter comme il l'entendrait. Il n'avait pour moyens d'installation qu'une somme de 10,000 boudjous prêtée par le juif de Tlemcen à l'intérêt de 2 et demi pour cent par mois, et à la condition que le capital serait payé en bœufs à 18 fr. la pièce. Pour acquitter ces dettes usuraires, attirer à soi par de riches cadeaux les chefs des tribus, subvenir à une représentation dispendieuse, suivre enfin l'impulsion souvent irréfléchie de sa générosité naturelle, on mettait à la discrétion de Joussouf, sans règle, sans frein, sans contrôle, les tribus qui nous étaient soumises. Ce n'était pas le moyen de se les attacher, et c'est ainsi qu'elles s'éloignèrent de nous à petit bruit, aimant mieux, disaient-elles, être foulées par Achmet dont la fortune était faite, que par un homme qui avait à faire la sienne et celle de ses amis. Joussouf a dépensé dans un beylik autant et plus qu'il n'en a tiré; il en est sorti

avec des dettes. Un bien est pourtant résulté de ces avanies : beaucoup d'Arabes, en voyant combien leur condition a été différente sous le général d'Uzer à Bone, le colonel Duvivier à Ghelma, M. de Berthier à la Calle, ont trouvé, tout considéré, la domination immédiate des Français préférable à celle des leurs.

Ces explications étaient nécessaires pour l'intelligence des événements subséquents ; la disposition des esprits a été pour beaucoup dans l'issue de l'expédition de Constantine. Inquiet sur les projets vers l'exécution desquels l'établissement du camp de Drâan ne lui semblait qu'un acheminement, Achmet, à la fin d'août, s'était avancé de Constantine au Ras-el-Akba, et s'y était retranché. Lorsqu'il crut avoir suffisamment intimidé ses adversaires, raffermi ses partisans, il se décida à agir.

Le 9 octobre, une centaine de Cabyles détachés de ses troupes descendent vers Bone par les flancs boisés de l'Edough, tranchent la tête à deux Maltais qui travaillaient à la prise d'eau de la ville, et, après un combat d'une demi-heure, se retirent devant vingt-cinq chasseurs à cheval. Cette attaque n'avait d'autre but que de faire une diversion. Achmet lui-même montrait, dès neuf heures du matin, ses coureurs au S.-O. du camp de Drâan. L'ennemi se renforçant de moments en moments, Joussof sort à onze heures avec ses Turcs, ses spahis au nombre de cinq cents, et trente-six chas-

seurs commandés par le capitaine Marion. Les chasseurs chargent les Arabes avec leur résolution habituelle, les spahis et les Turcs se précipitent avec eux ; tandis que les premiers assaillants sont enfoncés, deux colonnes de cavalerie ennemie se détachent sur leur droite, et se répandent dans la plaine de la Seybouse ; elles vont jusqu'à mi-chemin de Bone, enlèvent le bétail d'un douar établi sous la protection d'un blokhaus, coupent la tête à un voiturier français et à quatre enfants arabes. Quatre compagnies du 17^e léger leur barrent le chemin au retour ; les chasseurs et les spahis appuient ce mouvement en décrivant au sud du camp un grand arc de cercle, et reprennent tout le bétail enlevé ; l'ennemi s'éloigne dans toutes les directions, et le soir, il avait complètement disparu. Les Arabes pouvaient avoir, d'après les appréciations les plus dignes de confiance, environ trois mille hommes. Le soir, Joussof envoyait à Bone vingt et une têtes ; nos soldats avaient en outre tué une quinzaine d'Arabes : nous avons de notre côté perdu un chasseur, un Turc et deux spahis.

Le 10, le général Trézel conduit au camp de Drâan six cents hommes du 59^e, cent cinquante sapeurs, trois cent trente chasseurs et deux pièces de canon.

Le 11, nous nous dirigeons à quatre heures et demie du matin vers Ascours, avec seize cents hommes. Nous passons le Bouinfra, qui est un

affluent de la Boudjimah, et pendant la halte que nous faisons sur le coteau qui en domine la rive gauche, nous apercevons en mer la fumée de deux bateaux à vapeur : c'étaient *le Ramier* et *le Fulton*, qui amenaient d'Alger huit cents hommes du 17^e léger. Les conjectures auxquelles donne lieu cette apparition nous ramènent à Bone. Dans la matinée, des Cabyles d'Achmet avaient encore coupé la tête à un corailleur napolitain, à la baie des Caroubiers.

Le 12, ils enlèvent, le matin, deux enfants au même lieu, et le soir, un Maltais près de l'abreuvoir.

Le 13, quelques groupes d'Arabes se montrent dans la plaine sur le passage du convoi de Drâan, mais n'osent pas l'attaquer. Joussouf va châtier les Ouled-Atia, et fait couper quatre têtes.

Telle est la guerre en Afrique. Les hommes désarmés ou isolés sont à peu près les seuls qui courent des dangers. Quelle que soit leur supériorité numérique, les Arabes ne tiennent pas devant une troupe qui les aborde avec résolution ; mais cette troupe a beau les battre et les disperser, elle ne préservera de leurs atteintes ni les personnes, ni les choses placées sous sa protection. Il n'en faut pas davantage pour confiner les Européens dans leurs demeures, pour refouler sous les murs des villes les troupeaux affamés des tribus amies, pour détruire la confiance, pour ruiner l'établissement. C'était tout ce que voulait Achmet, et ce résultat obtenu, il se retire sur Constantine, se bornant à

maintenir, par l'émission de fausses nouvelles, l'agitation parmi les tribus.

Cependant, chaque semaine amenait des troupes à Bone. M. le duc de Nemours y arrivait le 29 octobre, et M. le maréchal Clauzel le 31. Les préparatifs nécessaires pour le siège de Constantine étaient si évidemment incomplets, que les doutes sur la réalité de l'expédition cédèrent à peine à la présence du prince et du gouverneur général; ils ne furent entièrement levés que par la proclamation du 4 novembre, dans laquelle M. le comte Clauzel annonçait aux habitants de Constantine sa marche sur leur ville, et poussait le soin de les rassurer contre un renouvellement des opérations financières de Tlemcen, jusqu'à leur promettre *de loger*, sans leur faire, du reste, aucune demande, *le soldat dans des maisons séparées des leurs*¹.

Nous avions sur la route de Constantine des renseignements très-exacts; nous savions que l'armée n'aurait de vivres et de munitions de guerre que ce qu'elle porterait, et que pour que nos menaces contre Achmet ne fussent point vaines, il fallait du beau temps et des moyens de transport suffisants : or, d'une part nous n'avions que du tiers

¹ L'armée française sous mes ordres respectera votre religion, vos personnes et vos propriétés! Il ne vous sera rien demandé, rien imposé! Le soldat sera logé dans des maisons séparées des vôtres, et le plus grand ordre régnera dans Constantine, si notre entrée se fait sans résistance et pacifiquement de votre part. (*Moniteur* du 25 novembre 1836.)

au quart des équipages indispensables , quand le temps eût été beau ; de l'autre, la saison des pluies était arrivée. Quoi qu'il en soit, le mouvement sur Constantine une fois commencé, personne ne s'alarma plus des chances qu'allait courir l'armée, et l'on écarta comme inutile l'importune prévision d'un revers pour lequel aucune précaution n'était prise.

S. A. R. Mgr. le duc de Nemours était accompagné du général Ed. Colbert, du colonel Boyer, du lieutenant-colonel de Chabanne.

M. le maréchal Clauzel commandait en chef l'expédition, et avait neuf aides de camp ou officiers d'ordonnance.

Le colonel Duverger faisait fonctions de chef d'état-major, et avait onze officiers sous ses ordres.

Les colonels Tournemine et Lemerancier commandaient l'artillerie et le génie, et chaque état-major comptait six officiers.

L'administration était confiée à M. Melcion d'Arc, intendant militaire de l'armée d'Afrique, et le service de santé, au docteur Guyon, chirurgien en chef.

M. le duc de Mortemart et M. le duc de Caraman, voyageant en Algérie, avaient voulu saisir cette occasion de voir Constantine. Le premier, dont la jeunesse s'était passée dans les camps auprès de l'empereur, avait pris part à de plus grandes et plus pénibles entreprises; l'autre venait, dans sa soixante et seizième année, donner aux jeunes

gens des exemples de constance et de vigueur. J'avais ordre de suivre l'expédition avec M. de Chasseloup; un petit nombre de personnes étrangères au service avaient obtenu la permission d'en faire autant.

Voici nos forces aux revues de départ :

	Offic.	Sous-offic. et sold.	Chev.
ÉTAT-MAJOR.	32	»	87
GENDARMERIE, 22 hommes. . .	2	20	25
INFANTERIE, 6,050 hommes.			
59 ^e de ligne, colonel Petit d'Hauterive.	25	900	10
62 ^e de ligne, colonel Lévêque.	55	1,056	12
65 ^e de ligne, colonel Hecquet.	55	1,050	15
2 ^e léger, commandant Changarnier.	15	554	2
17 ^e léger, colonel Corbin.	50	1,150	16
1 ^{er} bataillon de chasseurs d'Afrique, lieutenant colonel Duvivier.	15	696	4
2 ^e comp. franche, capitaine Blangini.	3	150	1
Infanterie turque et indigène, com- mandant Joussof.	8	512	»
CAVALERIE, 1,547 hommes.			
5 ^e de chasseurs, colonel Corréard. . .	40	471	570
Spahis réguliers, command. Joussof.	16	520	556
Spahis irréguliers, <i>id.</i>	»	500	500
ARTILLERIE, 546 h.	13	553	528
GÉNIE, 516 h.	26	490	99
TRAIN DES ÉQUIPAGES, 194 h. . . .	7	187	250
ADMINISTRATION, 79 h.			
Employés et ouvriers.	51	20	30
Section d'ambulance.	3	25	»
Total.	372	8,594	2,261

Dans ce total de 8,766 hommes, les troupes françaises entraînent pour 7,410 hommes, et les Turcs ou indigènes pour 1,356. Parmi les spahis réguliers, la plupart des officiers étaient français; dans leurs rangs et dans ceux de l'infanterie musulmane étaient un certain nombre de Cabyles. Les spahis irréguliers étaient des Arabes des tribus soumises à Joussof, fort habiles à faire le service d'éclaireurs.

Le matériel se composait des objets suivants :

ARTILLERIE.

6 pièces de campagne.

10 obusiers de montagne.

36 fusils de rempart.

96 fusils n° 1.

1 équipage de pont de cinq travées.

36 voitures et 17 affûts.

153 kilogr. de cordes.

114 pelles.

266 sacs à terre.

74 pics.

52 serpes et haches.

716 coups de canon de campagne.

662 coups de canon de montagne.

200 kilogr. de poudre de mine.

150 fusées de guerre de deux pouces.

50 de deux pouces et demi.

98 fusées de signaux.

200 cartouches de fusil de rempart.

1,100,000 cartouches d'infanterie, dont 550,000 avaient été distribuées aux troupes, à raison de 60 par homme.

GÉNIE.

- 15 prolonges chargées d'outils de maçons, menuisiers, charpentiers, mineurs et terrassiers.
- 108 kilogr. de fer en barres.
- 5,000 sacs à terre.
- 21 échelles d'assaut.
- 806 pioches.
- 720 pelles.
- 200 haches.
- 400 serpes.

AMBULANCE.

- 5,000 pansements.
- 180 couvertures.
- 20 litières, brancards.
- 48 cacolets.
- 14 caisses de médicaments et d'instruments de chirurgie.

VIVRES.

- 55,400 rations de biscuit.
- 54,400 de riz.
- 128,000 d'eau-de-vie.
- 140,000 de viande sur pied.
- 8,000 de vin pour les malades.
- 22,225 de pains biscuits.
- 24,000 de sel.
- 2,500 d'orge.
- 20,000 de café.

Cet approvisionnement était chargé sur treize

prolonges et 512 mulets. Les soldats portaient, en outre, sept jours de vivres dans le sac ; mais les vivres ainsi confiés sont toujours consommés d'avance : le soldat mange pour se désennuyer et pour alléger son fardeau ; plus tard, les forces lui manquent, et les réponses faciles qu'on fait à ses plaintes n'empêchent pas le service de souffrir.

C'est avec ces ressources que nous allions assiéger Constantine, à quarante lieues de distance.

Le corps expéditionnaire fut divisé en quatre brigades :

La première, commandée par le général de Rigny, était composée du 1^{er} bataillon de chasseurs d'Afrique, de la compagnie franche du 2^e, de l'infanterie turque, du 5^e régiment de chasseurs à cheval, des spahis, d'une pièce de huit, d'un obusier, de l'artillerie turque, et de deux compagnies de sapeurs ;

La deuxième l'était du bataillon du 2^e léger, et du 17^e de la même arme, avec deux pièces de montagne : elle avait à sa tête le colonel Corbin ;

La troisième, sous les ordres du général Trézel, comprenait le 62^e, le 65^e de ligne, et quatre pièces de montagne.

Dans les marches, les brigades se plaçaient dans l'ordre de leurs numéros ; les troupes de l'artillerie et du génie, qui n'étaient point embrigadées, venaient ensuite ; puis le train et les équipages.

Le 59^e de ligne formait, avec deux pièces de montagne, l'arrière-garde et la réserve.

Le 8 novembre, la première brigade, sauf le 5^e de chasseurs, part pour Bone avec le 17^e léger; elle arrive le surlendemain à Ghelma, et y attend le reste du corps expéditionnaire. Le général de Rigny prend une bonne position sur les ruines romaines, et s'y fortifie. Les tribus des environs montrent les dispositions les plus pacifiques; elles promettent, en prenant des délais, autant de bêtes de somme qu'on leur en demande, et finissent par n'en pas amener une seule.

Le lendemain 9, le général Trézel, avec le 62^e, va s'établir au camp de Drâan.

Le 10, le bataillon du 2^e léger l'y joint avec une partie des équipages et de l'artillerie.

Le 11 et le 12, un temps affreux suspend le mouvement commencé.

Le 13, le reste du corps expéditionnaire se met en marche. Le mauvais état des routes détermine l'artillerie à laisser son équipage de pont; il empêche le train, les équipages et l'arrière-garde de passer le camp de Drâan. Le maréchal, avec le corps de l'armée, atteint à sept heures du soir la rive droite du ruisseau de Bouinfra. Vers huit heures, la pluie commence à tomber par torrents, et dure toute la nuit et toute la matinée du lendemain.

Le 14, l'avant-garde perd des chevaux en essayant le matin de passer le Bouinfra grossi par les pluies; après midi, l'infanterie le traverse avec de l'eau jusqu'à la ceinture: l'artillerie parvient avec

des peines inouïes au haut de la rampe rapide par laquelle on monte vers l'ancien *Ascurus*, et le maréchal s'arrête au bord du ruisseau de Nechmeya, à deux lieues et demie du bivouac de la veille. Le convoi et l'arrière-garde n'ont, de leur côté, pas moins à souffrir : des malades au désespoir cherchent un asile dans le camp désert. Après deux heures d'efforts, on arrache les prolonges du génie des terres argileuses de Drâan, et elles avancent de trois à quatre cents pas; on se décide, dans l'impossibilité de faire autrement, à jeter une partie des fourrages et les échelles d'assaut fabriquées pour l'escalade de Constantine. L'arrière-garde atteint à grand'peine et de nuit le bivouac quitté vers midi par le maréchal.

Le 15, le temps est beau; le maréchal et l'arrière-garde, chacun de leur côté, se mettent en marche de bonne heure, et arrivent à la Seybouse, l'un à midi et demi, l'autre le soir. Pour franchir, au col de Mouelfa, la crête du rameau de l'Atlas qui encadre du côté du nord la vallée de la Seybouse, on attelle jusqu'à vingt chevaux aux pièces de campagne. Enfin, vers cinq heures après midi, le corps expéditionnaire, qui, depuis le 8, était échelonné sur la route, se trouve réuni sur les rives de la Seybouse, à quinze lieues de son point de départ.

Nous connaissons le chemin de Bone à Drâan. Du camp au ruisseau de Bouinfra, le pays est très-accidenté; des montagnes garnies d'arbustes, iso-

lées de la chaîne de l'Atlas, et dont je ne saurais donner une idée exacte qu'en les comparant à des tronçons de pics volcaniques, s'élèvent comme des îles au milieu de la plaine. Sur une partie du trajet, le sol est maigre et léger; il redevient excellent à l'approche du Bouinfra. Après ce ruisseau, on entre, pour n'en plus sortir qu'au delà de Constantine, dans le terrain de calcaire jurassique : on a devant soi le rameau de l'Atlas qui encadre, du côté du nord, la vallée de la Seybouse; une colline étroite s'en détache perpendiculairement, et s'avance comme un éperon dans la plaine. Le chemin commence par en suivre l'arête, et passe près des ruines d'*Ascurus*, où vint échouer le fils de Pompée, lorsque, sur les conseils de Caton, il essaya de soulever la Mauritanie contre César ¹. On croise ou l'on côtoie de distance en distance des tronçons de l'antique voie d'Hippone à Cirta. Le tracé, à le juger par les restes qui le jalonnent, en était mauvais : plus habiles aujourd'hui, nous saurions gagner, par des pentes très-douces, le col de Mouelfa, d'où l'on descend à la Seybouse. Au-dessus du Bouinfra, le terrain est boisé et traversé par plusieurs ruisseaux limpides. Du col, on descend, le long d'une jolie vallée, aux eaux thermales d'Hamman-Berda, qui sont probablement les *Aquæ Tibilitanæ* de l'itinéraire d'Antonin. Elles s'écoulent dans un bassin en pierres de taille, et sont abondantes, claires, insi-

¹ *De bello Africano*, cap. 25.

pides, inodores; leur température est celle des bains ordinaires, c'est-à-dire de vingt-cinq à trente degrés. Le site est agréable, le sol fertile; la vigueur des lauriers-roses annonce que les ruisseaux, dont leurs festons de feuillage et de fleurs dessinent le cours, sont rarement à sec. L'établissement romain devait être considérable, mais il n'en reste que des fondations. Le soin des anciens à multiplier les bains publics, la recherche des Orientaux dans des usages analogues, la prescription religieuse des ablutions, reposent sur des considérations hygiéniques qu'on néglige impunément dans nos climats. Mais l'économie animale ne fonctionne pas en Afrique comme en France : les médecins de l'armée ont éprouvé que l'action des médicaments n'est point la même dans les deux pays. En poussant plus loin les observations, on reconnaîtrait probablement que, sur les côtes de Barbarie, l'usage des bains est quelque chose de plus qu'un soin de propreté, et, s'il était un moyen efficace de rétablir les tempéraments affaiblis par les fatigues et les maladies, un des premiers devoirs du gouvernement envers l'armée serait d'imiter, à cet égard, la sollicitude des Romains.

La vallée d'Hamman-Berda débouche dans celle de la Seybouse, vis-à-vis Ghelma; la rivière a dans ce lieu une soixantaine de mètres de largeur, et son cours est fort rapide; sa rive gauche est couverte de marécages. Ghelma, ou plutôt l'amas de ruines romaines qu'on appelle ainsi, est de l'autre

côté, à quinze cents mètres de la rivière, sur la pente unie, mais assez forte d'un coteau. Son enceinte comprend une étendue de sept à huit hectares; sauf un reste d'un très-grand édifice, les murailles sont réduites à une hauteur d'à peine deux mètres. En dehors de l'enceinte sont les ruines d'un théâtre, d'un temple, et de quelques autres constructions affectées à des services publics. M. Berbrugger a fait des recherches fructueuses sur le passé de Ghelma. Ce nom n'est autre chose que la corruption arabe de celui de *Calama* que portait la ville romaine. Ceux-là seuls qui relèvent des villes tombées ont le droit d'en changer le nom; les indigènes ne l'ont point acquis ici : depuis le temps où *Calama* fut détruite par les Vandales, sous les yeux de Possidius, le disciple et le biographe de saint Augustin, elle n'a point eu d'autres habitants que les soldats français qui ont campé sur ses ruines, et nous ne faisons preuve ni d'équité ni de savoir en empruntant nos appellations aux barbares plutôt qu'aux fondateurs.

Des savants d'une grande autorité ont déclaré que la *Calama* romaine était le *Suthul* des Numides. La difficulté d'appliquer à l'aspect des lieux la description que fait Salluste de *Suthul* m'inspire, malgré moi, des doutes à cet égard. « La rigueur de la saison et la position de la ville ne permettaient, dit-il, de la prendre ni même de l'assiéger : autour de ses murs, bâtis sur un sommet escarpé, règne une plaine fangeuse que les pluies

de l'hiver avaient convertie en marais ¹. » La déclivité du coteau de *Calama* exclut toute possibilité de formation de marais; le ruisseau qui abreuvait la ville court précipitamment, et n'a creusé qu'un ravin ordinaire; loin de présenter un escarpement, le plan incliné du coteau est remarquable par sa régularité. Mais vis-à-vis, sur la rive gauche de la Seybouse, à l'ouverture de la vallée d'Hamman-Berda, sont des rochers taillés à pic, au pied desquels s'étend un marécage, et la description de Salluste s'y applique avec une exactitude frappante. On comprendrait fort bien que la salubrité de la position de *Calama* et la beauté du site, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la vallée de la Seybouse, eussent déterminé les Romains à préférer cette place à celle où je soupçonne qu'était Suthul. C'était d'ailleurs leur habitude de ne point mêler leurs établissements à ceux des vaincus. Indépendamment des avantages politiques qu'ils y trouvaient, la municipalité romaine se transportait tout entière dans les pays conquis, avec ses lares, ses institutions, et, dans l'impossibilité d'adapter à ses mœurs les constructions des barbares, elle en élevait de neuves. Ce point de géographie historique vaudrait la peine d'être éclairci par une exploration plus attentive du terrain, et j'ai vive-

¹ « Quod quamquam et sævitia temporis et opportunitate loci neque capi, neque obsideri poterat, nam circum murum situm in prærupti montis extremo, planities limosa hiemalibus aquis paludem fecerat. » *Jugurtha*, cap. 57.

ment regretté de n'avoir ni le temps ni les moyens de rechercher si quelques vestiges du Suthul des Numides sont échappés aux Romains, aux Vandales et au temps.

Dans la nuit, quatre-vingts mulets, avec leurs conducteurs arabes, désertent du parc d'artillerie. L'effectif de nos bêtes de somme est ainsi réduit à 232, non compris celles de l'état-major. On laisse à Ghelma 150 malades avec autant d'hommes valides pour les garder, et l'ordre est envoyé au 3^e bataillon du 62^e de venir de Bone les joindre.

Le 16, les troupes se mettent en marche à dix heures du matin, et remontent la vallée de la Seybouse, la première brigade par la rive droite, les autres par la rive gauche. Nous trouvons sur notre route peu de terres cultivées; mais plusieurs troupeaux paissent tranquillement à notre portée. A deux heures, nous nous arrêtons à Mjez-Amar, au pied du Ras-el-Akba.

La Seybouse reçoit à ce point l'Oued-Cherff, qui prend sa source à quinze lieues au S.-O., non loin des ruines de l'ancienne *Tigisis*; elle remonte elle-même vers le nord pour tourner le Ras-el-Akba, par la coupure profonde à l'entrée de laquelle sont les thermes fameux d'Hamman-Meskhoutin. La petite plaine dans laquelle elle débouche est élevée de 20 à 50 mètres au-dessus de son lit; les berges sont rocheuses et presque verticales. Par une singularité dont il serait injuste d'attribuer la mention à mon ignorance, la cavalerie est envoyée, avec

l'infanterie turque seulement, sur la rive droite de la Seybouse : elle est ainsi séparée de la masse des troupes, par les précipices entre lesquels coule la rivière. Le génie travaille toute la nuit à ouvrir, pour le passage de l'artillerie, des rampes qui ne deviennent praticables que le lendemain à huit heures du matin.

La route de cette journée est celle que suivit le propréteur Aulus, lorsque, convoitant les trésors que Jugurtha avait confiés aux murailles de Suthul, il se laissa attirer par le rusé Numide dans les défilés où, vaincue sans combattre, l'armée romaine fut réduite à passer sous le joug. C'est indubitablement au delà de Mjez-Amar, dans les gorges d'Hamman-Meskboutin, ou dans celles de l'Oued-Cherff, qu'était tendu le piège où tomba Aulus : les rochers à pic entre lesquels elles sont resserrées, les détours qu'elles présentent, auraient dû l'avertir du danger qu'il courait; mais, aveuglé par sa cupidité et jaloux de la fortune de Calpurnius, le propréteur courait à l'argent, sans souci de l'honneur de ses aigles ni du salut de ses soldats ¹.

17 novembre. — Le passage de la Seybouse dure de sept à onze heures du matin; encore le 39^e attend-il sur la rive gauche le convoi jusqu'à deux heures. Nous commençons à gravir le Ras-el-Akba; mais à une forte lieue du point de départ, on reconnaît l'impossibilité de faire franchir le col à

¹ *Jugurtha*, cap. 36, 37, 38, 39.

l'artillerie et aux voitures, sans ouvrir un chemin devant elles. Pour donner aux sapeurs le temps d'exécuter ce travail, nous nous arrêtons au-dessous des ruines d'Announa ; l'avant-garde seule bivouaque sur le revers occidental de la montagne. Le maréchal va reconnaître le col : nous y trouvons les fossés du camp occupé l'été précédent par Achmet, avec des squelettes de chameaux et de chevaux tués, dit-on, par une grêle extraordinaire.

Le Ras-el-Akba, dont la hauteur est si effrayante dans les récits des Arabes, peut se comparer, à cet égard, à la montagne de Tarare ; mais les formes en sont beaucoup plus âpres et le col est des deux côtés dominé par des rochers élevés. L'âme est pénétrée d'un profond sentiment de tristesse, j'ai presque dit de découragement, à l'aspect du pays où nous allons nous enfoncer : l'œil découvre à perte de vue des montagnes mamelonnées par masses gigantesques, entre lesquelles on ne distingue, quand on ne connaît pas d'avance le pays, aucun moyen de se diriger : tout cela est nu, dépouillé, et dans cet immense horizon, on cherche en vain un arbre, une broussaille. « Hé bien ! citoyen Monge, que pensez-vous de ce lieu-ci ? » disait, à un bivouac non moins triste de l'isthme de Suez, le général Bonaparte. « Ma foi, citoyen général, reprit Monge avec son gros rire, je pense que si l'on voit jamais aux soirées qui se donneront ici, autant de carrosses qu'à la sortie d'une première

représentation de l'Opéra, il se sera passé de fameuses révolutions sur le globe. » L'application de ces paroles à notre situation reporte nos pensées sur des actions héroïques, sur nos amis de Paris, et devant ces souvenirs de gloire et de plaisir, le front sinistre du Ras-el-Akba finit par n'être plus qu'un sujet de plaisanteries.

18 novembre. — Les ruines d'Announa gisent à mi-hauteur du Ras-el-Akba, sur une terrasse naturelle bordée de précipices, dominée par des roches verticales, et abordable d'un seul côté. Cette singulière ville, dont le nom antique est ignoré, semble n'avoir été bâtie en dehors de toute communication que pour faire jouir ses habitants d'une délicieuse vue sur la vallée de la Seybouse. Elle est construite en pierres de taille : un arc de triomphe simple et de bon goût est encore entier ; vis-à-vis est une façade qu'une inscription tronquée gravée à l'extérieur et une croix font reconnaître pour celle d'un temple païen converti en église ; plusieurs arcades d'un bel aqueduc sont aussi debout. Le sol est jonché de débris entre lesquels se distinguent ceux d'un vaste édifice dont le plan est encore dessiné par les soubassements de ses colonnes. Ces ruines sont beaucoup mieux conservées que celles de *Calama*. On croirait la ville renversée depuis peu par un tremblement de terre plutôt que détruite par l'action du temps : en un mois, nos compagnies du génie retrouveraient sous ses matériaux écroulés tout le rez-de-chaussée de la ville

romaine. Au nord, et au-dessous des murailles, règne une zone de tombeaux : ils sont couverts de simples pierres portant des inscriptions telles que celle-ci : *CORNELIA VIXIT ANNOS XIX*, sans même la date de la mort. J'ai vainement cherché, dans cette nécropole, une épitaphe où il fût mention de la ville : je n'ai trouvé, pour indice de ce qu'avaient été les habitants de ces tombes, que des croix, comme si, dans ces temps de ferveur chrétienne, on n'eût voulu se rappeler à ce monde que par un caractère qu'on conservait au delà.

Nous ne saurions considérer les grands établissements dont les Romains dotaient leurs moindres cités, sans nous sentir humiliés de la mesquinerie des nôtres. Si une ville de quatre à cinq mille âmes, telle que pouvait être Announa, était aujourd'hui renversée, qu'en resterait-il dans quatorze siècles, si ce n'est un peu de poussière ? Les maisons des anciens étaient étroites, ils s'y tenaient peu le jour ; mais le public avait des palais, des théâtres, des temples somptueux, des bains, des fontaines jaillissantes, et l'association des ressources individuelles procurait à l'universalité des habitants des jouissances que le riche lui-même n'aurait pas pu se donner sans ce concours. C'est par une continuation de ces mœurs que nos aïeux, tout grossiers, élevaient auprès de leurs chaumières ces églises gothiques que, malgré la supériorité de nos arts et de nos richesses, notre société, égrenée en individualités, n'oserait pas aujourd'hui entre-

prendre. Cet état social avait sans doute ses inconvénients ; mais il était bien mieux fait que le nôtre pour élever les âmes, les disposer aux grandes choses, inspirer l'amour de la patrie ; le bonheur des peuples est surtout dans le sentiment qu'ils ont de leur dignité.

Pendant que nous interrogeons les ruines d'Announa, quelques Arabes en haillons se présentent au bivouac de Joussof, qui distribue des bournous, et dans cette réception, si différente de celles de Drâan, il n'échappe point à sa sagacité que son beylik s'évanouit à mesure qu'on avance vers Constantine. Les Arabes, en effet, n'apportent point de vivres comme ils eussent fait pour Achmet-bey ; on n'en trouve pas même à acheter, et les spahis, qui ne reçoivent pas les mêmes distributions que les troupes françaises, commencent à souffrir de la faim.

Le génie, aidé d'un bataillon du 63^e, achève la route, et les troupes se mettent en mouvement. Les brigades, ne marchant pas ensemble, font, au delà du col, beaucoup de chemin inutile dans des directions différentes. Le maréchal finit par les rallier, et, à la tombée de la nuit, le corps expéditionnaire bivouaque dans un bas-fond, à une lieue du Ras-el-Akba ; l'artillerie et les équipages, qui, malgré leurs efforts, ne parviennent à dépasser le col que d'un millier de mètres, restent seuls en arrière sur la hauteur. Dans cette journée et la précédente, on ne trouve qu'un peu de paille

hachée à donner aux chevaux. La nuit est froide quoique sans pluie, et le soldat réunit à grand'peine quelques herbes sèches.

19 novembre. — Après avoir franchi, en marchant à l'ouest, deux contre-forts du Ras-el-Akba, nous nous retrouvons, vers dix heures du matin, au bord de la Seybouse, non loin du marabout de Sidi-Tamtam : nous sommes donc revenus, sauf la différence due à la pente de la rivière, au niveau de Mjez-Amar. La Seybouse s'appelle ici l'Oued-Zenati, du nom de la tribu dont elle traverse le territoire. Il n'y coule qu'un filet d'eau; le volume beaucoup plus considérable que nous en avons traversé l'avant-veille provient donc principalement de la vallée de l'Alliga, que nous ne connaissons encore que par des récits.

Le Ras-el-Akba forme une espèce de promontoire que double la Seybouse; la distance de Mjez-Amar à Sidi-Tamtam est de 22 kilomètres par la montagne, et de 56 par les bords de la rivière. Une route excellente fût-elle pratiquée sur la direction la plus courte, il y aurait économie de temps et surtout de force à préférer la plus longue; mais, en suivant les gorges d'Hamman-Meskhoutin, on rencontre, à 20 kilomètres de Mjez-Amar, la vallée de l'Alliga qui se dirige sur Constantine, et où se retrouvent les traces de la voie romaine de *Sicca Veneris* (Keff) à *Cirta*. Par cette voie, on n'est plus qu'à 46 kilomètres de Constantine, tandis qu'en continuant à remonter la vallée de la Sey-

bouse, pour descendre à celle du Bou-Merzoug, on fait un circuit de 74 kilomètres. La ligne qui côtoie l'Alliga est de sept lieues plus courte que l'autre. On ne gravit le Ras-el-Akba que pour éviter les attaques auxquelles on serait exposé dans les défilés profonds de la Seybouse ; mais la pacification du pays ferait disparaître ce motif de préférence et par conséquent abandonner, à partir de Mjez-Amar, la direction que nous avons prise pour nous rendre à Constantine.

Le convoi qui s'était égaré ayant rejoint à Sidi-Tamtam, les troupes réunies continuent, à deux heures, à remonter la rive gauche de la Seybouse. Des groupes d'Arabes observent leur marche ; nous nous arrêtons au point où la route s'éloigne de la rivière qui n'est plus qu'un torrent desséché. La possession d'un petit tas de chardons, à la fumée duquel les soldats font noircir, au bout de leurs baïonnettes, leurs rations de viande, est aujourd'hui une fortune pour une compagnie. Nous sommes toute la nuit battus par une bise aiguë ; la pluie, tamisée par la toile, inonde l'intérieur des tentes, et heureux le soldat qui trouve, pour s'étendre, une roche où l'eau coule et ne s'imbibe pas !

20 novembre. — L'armée marche de huit heures à cinq, par un vent glacial, avec des intermittences de pluie. En quittant le bassin de la Seybouse, elle entre sur un plateau riche, bien cultivé, où se pressent des douars, dont les habitants n'ont pas

fui à notre approche. Toutes les terres au loin sont domaniales, et les Arabes que nous rencontrons sont les fermiers du beylik. Nous tournons, par le sud, un groupe de montagnes décharnées, et nous descendons par la vallée de l'Oued-Berda dans celle du Bou-Merzoug qui se jette dans le Rummel au-dessus de Constantine. A l'approche d'un défilé court, mais étroit, les Arabes font mine de vouloir le défendre; quelques obus les mettent en fuite. Enfin, nous arrivons au plateau glaiseux de Soumah; le soleil se montre et fait briller, à trois lieues N.-N.-O., un groupe de maisons blanches: c'est le haut quartier de Constantine, à demi masqué par le plateau de Mansourah, et le soldat le salue de ses acclamations. L'armée, sauf le convoi, qui ne rejoint qu'au milieu de la nuit, se groupe autour d'un monument romain, qui consiste en un dé élevé sur une base cylindrique, et surmonté de quatre pilastres rompus entre lesquels devait être une statue; il était au centre d'une rotonde à colonnes dont les débris jonchent le sol alentour. Les détails de cette construction n'ont point l'élégance et la correction des monuments de Rome; les ruines de Calama et d'Announa donnent lieu à la même observation, et s'il en était de même partout, on pourrait dire que les monuments des villes d'Afrique étaient à ceux de la métropole ce qu'en France les modes de province sont à celles de Paris.

A six heures et demie commence une pluie bat-

tante mêlée de neige, qui dure toute la nuit. Depuis trois jours, nous n'avons pas un brin de bois, et le plateau maudit n'offre pas un abri, pas une herbe pour faire du feu. Épuisés de lassitude, les soldats se couchent dans la boue glacée, et le matin huit hommes y restent morts de fatigue et de froid. Des malades nombreux encombrant l'ambulance; les chevaux commencent à périr de misère et de faim; ceux d'entre nous qui sont revenus de Moscou, par un froid de vingt degrés tempéré, il est vrai, par des feux de sapin, prétendent n'avoir jamais autant souffert qu'à cet horrible bivouac.

21 novembre. — Sans feu, presque sans nourriture, le soldat est depuis quatorze heures fouetté par une pluie mêlée de neige, lorsqu'il se met en marche, et bien que la tourmente continue, le jour et le mouvement semblent, après cette nuit d'angoisses, un adoucissement. Chacun se croit soulagé pour avoir changé de souffrances. L'armée atteint péniblement les bords du Bou-Merzoug. Ce torrent, gonflé par les pluies, roule ses vagues furieuses sur des roches aiguës; une douzaine de cavaliers qui l'affrontent sont renversés avec leurs chevaux, et, par une espèce de miracle, les chevaux seuls sont noyés. On trouve enfin un gué: les sapeurs du génie passent un long cordage d'une rive à l'autre; ils forment sur chaque bord, en se serrant les uns contre les autres, des poteaux vivants, autour desquels s'enroulent les extrémités de cette espèce de traîle, et quand la résistance

paraît assurée, les soldats, plongeant jusqu'aux aisselles dans le torrent glacé, le traversent en se cramponnant à la corde. Plus loin ils rompent le courant en s'échelonnant par groupes serrés; en deux heures l'infanterie et la cavalerie sont passées sans perdre un homme. De moindres affluents les retardent peu, et, de deux à trois heures après midi, elles arrivent ensemble sur le plateau de Mansourah : elles découvrent alors Constantine dans toute son étendue, et n'en sont plus séparées que par l'abîme au fond duquel bondit et gronde le Rummel.

L'artillerie et les équipages ne pouvant pas franchir aussi facilement de si grands obstacles, restent en arrière sous l'escorte du 62^e, et bientôt les maux et les efforts des troupes qui marchent les premières sont surpassés. « Quand la pluie et la neige, dit le rapport du colonel du 62^e, eurent redoublé de violence et d'intensité, les chemins devinrent presque impraticables, et le régiment fut dans l'obligation d'employer cinquante heures, sans interruption et sans le moindre repos, à porter et protéger le matériel des équipages et du génie; ces cinquante heures mises à faire un trajet de trois lieues ont été funestes au régiment. Encore plein des souvenirs de la campagne de Russie, je n'hésite pas à déclarer que les souffrances que viennent d'endurer nos soldats ont été plus cruelles encore que celles de leurs devanciers. Sans repos, sans feu, sans vivres, constamment mouillés à

fond et les pieds toujours dans la boue, avec l'obligation de rester à la même place pendant plusieurs heures pour attendre le départ des dernières voitures, les maux les plus affreux n'ont pas tardé à fondre sur ces malheureux. Le plus grand nombre a été atteint de tremblement et de fièvre; la mort survenait bientôt; enfin, pendant ces cinquante fatales heures, j'ai perdu un officier, dix sous-officiers et cent seize soldats. Pendant que le régiment était en proie à ces calamités, il fut constamment harcelé par un ennemi nombreux, qui, malgré la faiblesse de nos soldats, fut toujours repoussé. »

Au travers de ces mornes horreurs, et prenant leur part de toutes ces souffrances, l'artillerie et le génie cheminent avec leur constance et leur industrie accoutumées, et arrivent le lendemain devant Constantine, l'une le matin, l'autre le soir.

Aucune ville dans le monde ne ressemble à Constantine : la citadelle de Besançon donnerait peut-être une idée de cette situation, si les précipices qui la cernent à l'ouest avaient une contre-escarpe naturelle d'une égale hauteur. Constantine occupe un plateau de 45 hectares, sur un promontoire découpé de tous côtés dans la formation calcaire par un immense déchirement; elle a la forme d'un trapèze rectangle de six et neuf cents mètres de base. Ce plateau, environné de précipices, se rattache, du côté du sud, par l'isthme de Coudiat-Aty, aux collines de la rive gauche du Rummel; à son angle N.-E. est jeté sur la rivière un pont

gigantesque, ouvrage des Romains, restauré pendant le dernier siècle par des ingénieurs espagnols. Le Rummel se cache, à l'est et au nord de la ville, dans les replis de la déchirure : ici, il disparaît dans des cavernes contemporaines des soulèvements qui ont disloqué ce terrain ; là, il tombe en cascades dans la sombre profondeur de l'abîme. Cette profondeur, dans la partie supérieure, est de cent mètres, et les tours de Notre-Dame, si l'on veut un terme de comparaison, n'en ont que soixante-six. Sur la ceinture de quinze cents mètres que trace la rivière au pied de la ville, elle en a soixante et quinze de chute, et partout les escarpes du précipice sont verticales.

Le cadre est digne du tableau ; des montagnes, couvertes de neige, nous environnent de toutes parts ; l'argile détremmée est le seul lit qui s'offre à l'armée ; seulement, comme le plateau de Mansourah est formé de couches alternatives de roche et de marne, la dégradation des couches molles a fait saillir en corniches les plus dures, et les soldats malades se blottissent comme des Troglodytes sous ces abris, dont tous ne sortiront pas vivants.

Le langage du maréchal Clauzel sur les chances de l'expédition avait été aussi plein de confiance à Alger qu'à Paris, quand il donnait à la commission du budget de 1837 des renseignements sur son gouvernement. « L'influence personnelle que j'ai acquise sur les indigènes est au moins égale, disait-

il alors, à celle d'Abd-el-Cader. Je suis parvenu à leur inspirer une telle confiance, que je puis aussi facilement les mener au combat que m'en servir pour les travaux de l'agriculture.

« ... Ces diverses expéditions, » ajoutait-il en parlant de celles de Mascara, de Tlemcen et des environs d'Alger, « ont eu d'heureux résultats, et seront très-profitables par l'impression qu'elles ont faite sur les indigènes ; mais cette impression disparaîtra si l'on affaiblit l'armée. Les indigènes combattent actuellement pour l'armée française, et concourent puissamment à lui faciliter les approvisionnements pour les vivres. Il importe beaucoup à la France d'accroître cette influence, et sans mon voyage en France, j'aurais été à Constantine, non pour chercher à combattre l'ennemi, mais pour occuper des points importants et que je crois indispensable de posséder. J'aurais laissé à Constantine une garnison dont l'entretien n'aurait rien coûté à la France. »

J'emprunte, dans cette citation, le langage décoloré du procès-verbal de la séance de la commission du budget du 18 mai 1856, rédigé par l'honorable M. Alexandre Guin, et je ne chercherai pas dans mes souvenirs d'autre mesure des illusions que se faisait M. le comte Clauzel sur son influence en Afrique et sur la nature des préparatifs nécessaires pour prendre Constantine.

Ceux qui partageaient ces illusions au début de l'expédition les avaient perdues une à une dans la

route : les tribus n'étaient , en effet, point venues au-devant de nous ; elles n'avaient ni manifesté leur joie de nous voir arriver à Constantine , ni surtout facilité nos approvisionnements ; puis, la nouvelle qu'Achmet avait fait partir pour le désert ses richesses qu'on croyait immenses (note C) avait dissipé l'espoir d'un arrangement amiable avec lui. On nous donnait encore, il est vrai, pour caution du bon accueil que nous réservaient les habitants de Constantine, la présence au milieu de nous d'un pauvre diable qui se disait beau-frère d'Achmet ; mais comme les plus modérés donnaient libéralement à ce bey cinq cents femmes , on n'était pas généralement convaincu que tous les beaux-frères d'un pareil homme fussent des personnages importants. On sut enfin que les intelligences que nous nous flattions d'avoir dans la place n'avaient pas eu le crédit d'y faire entrer un seul exemplaire des proclamations du maréchal. Les portes étaient fermées ; une pluie glacée continuait à nous assaillir , la fièvre marquait à la mort ses victimes , et nous commençons un siège avec une journée de vivres devant nous. La solennelle horreur de cette situation n'abattit point l'armée ; la vue de Constantine lui rendit tout son ressort ; auprès de la longue agonie dont il sentait l'approche, la mort dans le combat, embellie des chances de la victoire, parut au soldat un refuge. Tout, en effet, n'était pas désespéré, et, par deux fois, il a dépendu d'un moment que la ville fût forcée du côté de Coudiat-Aty.

La surface de la ville s'incline vers Mansourah, en sorte que nos têtes de colonnes sont à la fois aperçues de tous les quartiers. A leur apparition un silence profond règne dans la ville : on la dirait déserte; puis, tout à coup des cris s'élèvent vers le ciel. L'oreille attentive distingue dans cette prière d'un peuple les noms fortement accentués d'Allah et de Mohhamed; les voix de femmes qui se mêlent à celles des hommes annoncent que la population est unanime pour nous repousser. Un drapeau rouge est hissé sur la casbah et assuré par deux coups de canon. La défense de la place est confiée aux Turcs, aux Couloglous et aux Cabyles, commandés par le brave Ben-Aïssa, calife d'Achmet; le bey lui-même, à la tête des Arabes des tribus qui jamais ne s'enferment dans des lignes, tient la campagne, et se dispose à nous prendre en flanc et en queue pendant nos attaques sur la ville.

On a vu, par l'esquisse de la situation de Constantine, que les deux seuls points par lesquels la ville soit abordable sont les portes de Coudiat-Aty et d'El-Cantara, ou du pont jeté sur les abîmes du Rummel. Il s'offrait donc deux points d'attaque : l'un par Coudiat-Aty, dominant une porte à laquelle on arrive de plain-pied; l'autre, par Mansourah, prenant la place par le bas, dominé par les assiégés, bordé de précipices, et n'offrant de passage aux assaillants que la longue et étroite chaussée du pont. D'accord avec le relief du terrain, les manœuvres d'Achmet indiquaient assez quel était de

ces deux points d'attaque celui dont il sentait la faiblesse. Pendant les trois jours que nous avons passés devant Constantine, il s'est acharné contre les troupes qui occupaient Coudiat-Aty, et ne s'est pas détourné un seul instant pour attaquer le maréchal sur le plateau de Mansourah. Ben-Aïssa lui-même, lorsque toutes nos pièces de campagne battaient la porte d'El-Cantara, n'a pas daigné y faire porter un seul de ses canons, et c'est à coups de fusil que ses Cabyles répondaient à notre artillerie.

Quoi qu'il en soit, dès que les troupes se sont formées sur le plateau de Mansourah, le maréchal fait passer le Rummel au général de Rigny avec le bataillon d'Afrique, les 2^e et 17^e léger, le 5^e de chasseurs à cheval, la section d'obusiers de montagne, commandée par le lieutenant Bertrand, et la section de fusils de rempart; il leur ordonne de s'emparer du plateau Coudiat-Aty, et, s'il se peut, de la porte de ville opposée. Il demeure lui-même sur le plateau de Mansourah avec le reste des troupes, moins l'artillerie de campagne qui, à cette heure, n'est encore qu'à moitié chemin de Soumah. A partir de ce moment jusqu'à celui de la retraite, les deux corps de l'armée agissent séparément; leurs communications sont interceptées par le Rummel; l'ordre de l'attaque nocturne du 25 et celui du départ sont les seuls qui soient envoyés au général de Rigny.

La première et la seconde brigade passent le Bou-Merzoug et le Rummel avec de l'eau jusqu'à

la ceinture, gravissent, sous le feu de l'ennemi, les escarpements de Coudiat-Aty; par une manœuvre aussi bien combinée qu'exécutée avec intrépidité, elles enlèvent les hauteurs aux Arabes, et refoulent dans la ville une sortie de 1500 Turcs. Au moment où les portes s'ouvrent pour recevoir ceux-ci, ils n'ont à leur poursuite qu'un petit nombre de tirailleurs du colonel Duvivier et un escadron du 3^e de chasseurs; les chasseurs sabrent les fuyards jusqu'à dix pas de la muraille. Si nos troupes avaient pu se trouver en masse sur ce point, elles entraient dans la ville avec les fuyards, ou massacraient à ses portes ses véritables défenseurs.

Le 22, dès le point du jour, le général de Rigny est attaqué par 1500 hommes d'infanterie turque et cabyle, qui ont tourné sa position pendant la nuit, et par la cavalerie arabe. Le carabinier Crust, le plus ancien soldat du 17^e léger, enlève, avec trois de ses camarades, qui sont mortellement frappés, le drapeau des Cabyles d'Achmet. Après cinq heures de combat, l'ennemi se retire en désordre. La position des deux brigades n'en demeure pas moins critique; elles sont sans vivres, leurs munitions s'épuisent, les souffrances du soldat deviennent horribles sous la pluie et la neige de la nuit. Pour sortir de cette crise, une attaque sur la porte de Coudiat-Aty est résolue dès le matin du 23; le commandant Changarnier qui, la nuit précédente, s'est avancé avec deux hommes jusqu'à cette porte, et a examiné, à la clarté douteuse d'une lune voi-

lée, la porte et le système de fortification qui la défend, est chargé de s'y préparer; mais à la nuit, le maréchal appelle la compagnie franche et le bataillon du 2^e léger à Mansourah, pour prendre part à l'attaque de la porte d'El-Cantara, et ordonne au général de Rigny de faire, à minuit, une diversion du côté de Coudiat-Aty. A onze heures et demie du soir, après une journée de combats, le colonel Duvivier reçoit l'ordre d'attaquer, avec le bataillon d'Afrique, la porte nommée Bab-el-Raïbah; deux obusiers de montagne, commandés par le lieutenant Bertrand, et une section du génie dirigée par le capitaine Grand, avec des haches et un sac de cinquante livres de poudre, sont mis à sa disposition. Un quart d'heure après, la colonne se met en marche; le colonel va lui-même reconnaître les lieux, mais les troupes ayant été aperçues, il dispose dans les replis du terrain trois compagnies qui doivent lui servir de réserve; puis, masquant sa marche, il arrive avec le reste de ses soldats à trente pas de la porte, et cherche vainement, au milieu des balles et de la mitraille qui partent du rempart, à faire enfoncer la porte avec les obusiers de montagne; elle est à peine ébranlée par ces pièces de faible calibre. Le colonel se résout à la briser à la poudre et à la hache; mais en vain, pendant dix minutes, on demande et la poudre et les haches; le capitaine Grand est mortellement blessé, et dans l'impossibilité d'entrer, le bataillon se retire en ordre, avec 79 blessés, en laissant 53 morts

sur le champ de bataille. Il est probable que, si l'on avait eu plus de temps pour combiner les dispositions de l'attaque, le succès aurait été différent.

Pendant que ces événements se passaient du côté de Coudiat-Aty, les troupes restées sur le plateau de Mansourah n'avaient à se défendre que des Cabyles sortis de la place, qui se glissaient entre les rochers de Rummel, pour tirailler sur leur droite. Le 22 au matin, l'artillerie arrive et borde le plateau de Mansourah avec les pièces de huit, les obusiers de douze et les fusées à la congrève. Au grand regret des officiers, qui auraient préféré employer leurs munitions du côté de Coudiat-Aty, la canonnade s'engage à plus de mille mètres de distance par-dessus le Rummel, avec une batterie ennemie placée sur la porte de Raïbah ; au bout de trois quarts d'heure on réunit les pièces au nord et à 250 mètres de la porte d'El-Cantara. On bat en brèche : le soir, la galerie crénelée et les pieds droits de la porte sont à peu près détruits. Le capitaine Hackett et le fourrier Moreau se glissent à la faveur des ténèbres, et en essuyant une décharge de l'ennemi, jusqu'au milieu des ouvrages attaqués : la première porte qui, suivant l'expression de M. le maréchal Clauzel, était *abattue, mais mal*, leur livre un étroit passage, et ils en reconnaissent une seconde qui n'a point été touchée par les boulets. Le 25, le feu continue et abat les maisons voisines du pont d'où partait une vive

fusillade. Le soir, les munitions de l'artillerie étant presque épuisées, c'est au génie à prendre sa place; il ne reste plus qu'à faire sauter les deux portes à la poudre; les soldats, toute la journée, ont demandé l'assaut. A onze heures du soir, les troupes prennent en silence les armes sous le commandement du général Trézel; les sapeurs du génie, prêts à monter à la brèche, au signal donné par la seconde détonation, forment, en face du pont, la tête d'une colonne composée de la compagnie franche, des carabiniers du 2^e léger, de deux compagnies de grenadiers du 63^e; le reste de ce dernier régiment forme la réserve pour l'assaut. A minuit, le capitaine Hackett, qu'une mort glorieuse attendait l'année suivante sous ces mêmes murailles, passe le pont avec une section de mineurs et arrive à la porte. Mais l'ennemi veillait; une décharge presque à bout portant accueille les mineurs dans cet étroit passage : dix hommes sont tués; vingt-deux autres, dont trois officiers, sont blessés. Dans ce désordre, les deux sacs à poudre préparés pour faire sauter les portes tombent sous les cadavres des hommes qui les portaient; les officiers qui s'avancent pour monter à la brèche sont réduits au douloureux devoir de faire ramasser les blessés sous la fusillade : de ce nombre est le général Trézel, frappé au milieu des dispositions qu'il prend pour l'assaut. Une lune éclatante éclairait cette scène, comme si la fortune avait voulu favoriser l'ennemi, dans la dispensation du

beau temps aussi bien que dans celle du mauvais.

Les deux attaques ont manqué ; il ne reste à l'artillerie que quinze kilogrammes de poudre et quelques gargousses ; les soldats sont exténués de faim ; l'armée n'a plus d'autres vivres qu'un petit nombre de bœufs , ses chevaux et ses mulets. Il n'y a plus deux partis à prendre , et l'ordre est donné pour la retraite.

Le 24, dès cinq heures du matin, les première et seconde brigades se sont ralliées sur le plateau de Mansourah ; le matériel qu'on ne pouvait pas emporter est détruit ; tentes, effets, bagages, sont jetés ; la moitié du régiment de chasseurs est mise à pied ; les blessés et les malades sont chargés sur les voitures, les chevaux et les bêtes de somme qu'on a rendus disponibles. A huit heures, le signal du départ est donné : les spahis éclairent la marche, le 17^e léger les suit, et le convoi, flanqué par le 59^e et le 62^e, reprend en ordre le chemin par lequel nous sommes venus. Pendant ce mouvement, le 65^e, en colonne serrée vis-à-vis le pont, contient les ennemis qui sortent en foule par la porte d'El-Cantara, pour nous poursuivre... J'ai entendu des officiers regretter qu'à ce moment une vigoureuse charge à la baïonnette, telle que l'aurait fournie ce brave régiment, n'eût pas précipité cette multitude dans les abîmes du Rummel qu'elle avait derrière elle, et forcé la capitulation de la place épouvantée. En 1509, une manœuvre analogue rendit les Espagnols maîtres

d'Oran. La constance de nos soldats ne méritait sans doute pas une moindre récompense, et ils ont prouvé dans tout le cours de l'expédition combien une détermination si hardie avait de chances de succès; mais il était alors bien tard pour la prendre, et l'heure de la combinaison savante qui, dans une retraite simulée, eût amené en rase campagne l'ennemi qu'on ne pouvait vaincre dans ses murailles, était peut-être alors passée.

L'armée marche lentement au milieu du feu continuel des Arabes d'Achmet; elle les maintient par ses tirailleurs, et ils fuient dès que nos soldats leur font face. Toutefois, à moitié chemin, le bataillon du 2^e léger fermant la marche, l'ennemi fonde sur l'infériorité de nombre de ces braves l'espoir d'une victoire facile, et se décide à charger à fond. Le commandant Changarnier rallie sa troupe au pas de course, fait former le carré, et attend l'ennemi à vingt-cinq pas. « Ils sont six mille et nous sommes deux cent cinquante, dit-il aux soldats; vous voyez bien que vous n'avez rien à craindre. » Les feux, dirigés avec le même aplomb qu'à la parade, dispersent en deux minutes les Arabes; trente-quatre morts ou blessés, frappés au milieu du carré, n'en ébranlent pas la consistance; le bataillon salue de trois cris de *Vive le roi!* la fuite de l'ennemi, et les tirailleurs lancés à sa poursuite tuent à la baïonnette les cavaliers démontés. Cette réception dégoûte, pour le reste de la retraite, les troupes d'Achmet d'aborder notre infanterie.

Nous nous arrêtons vers cinq heures après midi, non loin du monument de Soumah, et aussitôt les Arabes s'éloignent et disparaissent. Le beau temps permet de chercher des vivres; les soldats au fait d'habitudes locales qui n'ont pas changé depuis César ¹, ont bientôt découvert des silos, et, réduits à un sixième de ration, ils s'alimentent avec du blé cru.

L'armée perd à ce bivouac le commandant Richepanse, mortellement blessé, la nuit précédente, à l'attaque de la porte de Coudiat-Aty. Fils de l'illustre général républicain de ce nom, il s'était attaché à la restauration, et, dans sa pauvreté honorable, il n'avait voulu accepter, sous le gouvernement de 1830, que la solde de non-activité à laquelle il tenait son droit de la loi. Son épée n'en appartenait pas moins à son pays; volontaire à Anvers, à Mascara, à Tlemcen, il l'était encore à Constantine. Ses actions étaient empreintes d'une douleur cachée dont il a emporté le secret avec lui, et les témoins de son extrême bravoure ne savaient s'il bravait la mort ou s'il la cherchait.

25 novembre. — Au pied du monument de Soumah, sont déterrés et décollés les cadavres de huit malheureux que nous y avons ensevelis le 21. La

¹ « Est in Africa consuetudo incolarum ut in agris et in omnibus fere villis sub terra specus, condendi frumenti gratia, clam habeant, atque id propter bella maxime hostiumque subitum adventum præparent. Qua de re Cæsar certior per indicem factus, etc. » *De bello Afric.*, cap. 65.

veille, nous avons trouvé dans le même état les restes des soldats du 62^e, morts autour des prolonges. Achmet paye les têtes de Français dix duros, et ses guerriers coupent pour les lui vendre celles de nos morts. Les Arabes continuent à nous harceler, et dès qu'un blessé ou un fiévreux reste en arrière, il est décapité à leurs acclamations. Au défilé du Bou-Berda, Achmet en personne se place sur notre passage avec son artillerie, et l'on croit un instant qu'un combat sérieux va s'engager; mais une démonstration de l'infanterie fait remonter le bey bien loin sur notre droite, et il n'arrive que quelques boulets morts à nos pieds.

Le soir, au crépuscule, le maréchal marchait en avant des troupes, nous conduisant à une lieue à l'ouest du bivouac du 19, vers les silos de Thelendu que les spahis avaient indiqués comme un lieu propre à l'établissement du bivouac. C'est alors que, prenant le mouvement de retraite des Arabes pour une manœuvre qui allait compromettre l'armée, le général de Rigny, qui commandait l'arrière-garde, vient au galop à la tête de la colonne, s'exprime sur le chef de l'armée, et lui parle à lui-même en termes coupables dans la bouche d'un subordonné (note D). A l'instant le maréchal commande halte et se dirige au galop sur l'arrière-garde; le groupe dont je fais partie le suit. La colonne marchait sans intervalles, mais allongée et dans l'espèce de négligence qui naît de la fatigue

et de la confiance que l'ennemi est éloigné. Le bruit s'étant répandu qu'on allait être attaqué, les rangs se reforment, et le soldat est à l'instant prêt à obéir au commandement. Soit que le même mouvement se fût opéré à l'arrière-garde, soit qu'il y eût été inutile, tout y est en bon ordre, et l'on n'aperçoit au loin aucun ennemi. Il est unanimement reconnu que le général de Rigny s'est mépris sur la marche d'Achmet; nous reprenons la nôtre vers le bivouac, et, si les troupes y souffrent de la faim, elles se réchauffent un peu en brûlant jusqu'au dernier fétu, les provisions de paille du douar abandonné.

26 novembre. — Nous marchons lentement pour ménager les malades; les Arabes continuent leur poursuite, et nous tirent, de temps en temps, des coups de canon hors de portée. Nous nous arrêtons à quatre heures au marabout de Sidi-Tamtam; les soldats découvrent des silos d'orge, de froment, de fèves; et les Arabes se retirent hors de notre portée dans les montagnes environnantes.

27 novembre. — La plaine accidentée de Sidi-Tamtam s'étend sur la rive gauche de la Seybouse; sur la rive droite, les premières assises du Ras-el-Akba embrassent dans leur concavité la courbe que forme en cet endroit la rivière. A sept heures du matin, l'armée passe et se range à mesure sur la montagne : elle eut alors le spectacle qu'avaient donné 1881 ans auparavant à l'armée de César les trente cavaliers gaulois qui, dans sa retraite sur

Ruspina, refoulèrent dans les murs d'Adrumète deux mille Mores qui la poursuivaient¹. Nous étions sur le coteau comme sur les gradins d'un cirque : le 5^e de chasseurs restait seul dans la plaine, en bataille perpendiculairement à la rivière, et séparé des Arabes d'Achmet par le bivouac que nous quitions. Tout à coup, un cri sauvage se fait entendre et les Arabes fondent, comme des bandes de chacals affamés, sur le camp abandonné. On a vu se précipiter éperdus des moutons surpris par leurs chiens sur un pâturage défendu : ainsi fuient et tourbillonnent, aux rires des spectateurs, les Arabes chargés par l'escadron du capitaine Morris : ce fut pour les soldats la petite pièce de la tragédie dans laquelle ils venaient d'être acteurs. L'épuisement des chevaux ne permet aux chasseurs de sabrer que des trainards, et ils reviennent au pas rejoindre leurs camarades.

Le gros de l'armée, l'artillerie et les équipages reprennent, pour monter au Ras-el-Akba, le chemin par lequel ils en sont descendus ; le 2^e léger et plusieurs compagnies de voltigeurs couronnent sur notre droite les hauteurs au delà desquelles se montrent les Arabes, et vers deux heures nous sommes réunis au sommet de la montagne. Là s'arrête la poursuite des Arabes, mais au col une

¹ « Accidit res incredibilis, ut equites minus xxx galli, maurorum equitum duo millia loco pellerent, urgerentque in oppidum. » *De bello Afr.*, cap. 6.

troupe de Cabyles entreprend de nous arrêter : ceux qui sont en face de nous tiennent ferme ; une douzaine d'entre eux et non pas quatre cents, comme l'a dit le bulletin, tombent sous les coups de nos Turcs et de nos spahis ; quelques tirailleurs jetés sur les flancs dégagent bientôt le passage ; les derniers coups de fusil de l'ennemi tuent sous lui le cheval du lieutenant Nap. Bertrand. M. de Sainte-Aldegonde, gendre du duc de Mortemart, qui faisait la campagne en curieux, se place comme ordonnance sous les ordres du colonel Boyer, qui commandait la gauche, et manque d'être tué dans une embuscade. On a parlé de blessés et de malades relevés sur la route et soustraits au fer des Arabes. Tout le monde a fait à cet égard son devoir ; mais si tous les hommes sauvés étaient restés autour de ceux qui les relevaient, nul n'aurait eu un si nombreux cortège que le brave jeune homme que je viens de nommer.

De Constantine au Ras-el-Akba, le pays est fertile, mais quelque accidenté qu'en soit le relief, l'aspect en est d'une inconcevable tristesse ; le sol consiste en une couche d'argile tenace, sans mélange de cailloux, éminemment propre à la culture des céréales, presque partout gazonnée et percée de distance en distance par les bancs de roche calcaire auxquels elle sert de revêtement. Dans un trajet de vingt lieues nous n'avons aperçu qu'un bouquet de bois d'un demi-arpent, à une assez grande distance de notre route, et un arbuste sur

le plateau de l'Oued-Berda. Aux portes de Constantine seulement, quelques makis reparaissent, sans que le sol ait, en apparence, changé de nature. C'est bien l'Afrique de Salluste avec ses champs de grains et ses pâturages, sans maisons, sans arbres et sans eau¹. L'épaisseur des gazons, la beauté du blé, de l'orge, des fèves dont nous avons trouvé les silos des Arabes garnis, la force et la saveur de la paille hachée dont se sont nourris nos chevaux, annoncent dans ce sol une très-grande énergie productrice; mais elle semble restreinte dans des limites dont le mystère n'est point encore percé. A quoi tient en effet cette absence d'arbres presque absolue? Quelles sont dans les causes de ce phénomène la part de la nature et celle de l'homme? Peuvent-elles être modifiées par l'art et la culture? Quelles différences entre les qualités du sol, la température ou l'hygrométrie de l'air existe-t-il entre les deux revers de cette chaîne du Ras-el-Akba qui sépare des paysages si verdoyants de champs si dépouillés? Voilà des problèmes du plus haut intérêt et dont la solution ne peut être préparée que par des observations persévérantes. Mais d'abord, le pays n'a-t-il jamais été moins nu qu'aujourd'hui? Sans parler des froids que nous avons supportés, les plantes de cette région élevée sont celles de nos latitudes, et la privation de combustible y doit être

¹ « Ager frugum fertilis, bonus pecori, arbori infecundus, celo terraque penuria aquarum. » *Jug.*, cap. 17.

aussi rude à supporter que dans le nord de la France. Sous les Romains, cependant, une population nombreuse et n'émigrant pas l'hiver, comme les Arabes, était fixée dans ces vallées; des ruines, dont quelques-unes sont fort étendues, s'y montrent à chaque pas. Ce ne sont plus des constructions rustiques et négligées, comme celles d'Hippone; la pierre de taille est partout employée, et l'on ne peut pas supposer que, dans de telles habitations, on n'eût pas à portée au moins le combustible nécessaire à la cuisson des aliments.

Parmi ces constructions on en distingue qui, à leur position, étaient évidemment des postes militaires; en les examinant de plus près, en déterminant les corrélations qui existent entre elles, on réunirait des données très-précises sur le système d'occupation des Romains, et nous aurions à puiser dans cette étude plus d'un utile enseignement.

La vallée boisée de Mjez-Amar et de Calama n'a pas besoin, pour charmer les yeux, du contraste de la nudité des revers occidentaux du Ras-el-Akba; mais nous avons les sensations émoussées par de trop dures privations pour nous arrêter aux beautés du paysage, et le mérite d'être propres à alimenter des feux de bivouac était, pour le moment, le seul qui nous touchât dans les bocages vers lesquels nous marchions. Franchissant ses bivouacs du 18 et du 17, l'armée s'arrête, comme le 16, au confluent de l'Oued-Cherff et de la Seybouse,

au milieu du bois, près de l'eau. Les soldats n'avaient jamais si bien senti le mérite des sabres-poignards dont on les a gratifiés en 1831; sous les coups pressés de cet instrument, un arbre est tondu en un clin d'œil. D'immenses feux égayaient toute la nuit le bivouac; le sang circule plus librement dans les membres endoloris des soldats; ranimés par la chaleur, ils oublient presque qu'ils ont faim.

28 novembre. — Le départ est retardé par le passage de la Seybouse, où nous trouvons bouleversées nos rampes du 16 et du 17, puis, par des marches ordonnées contre des groupes d'Arabes sans armes, qui nous regardent passer, du haut des collines sur notre gauche. Ces charges à vide exténuent l'infanterie et nous retiennent jusqu'à midi. Les troupes voient avec dégoût, pendant la première heure de leur marche, nos Arabes mettre le feu à cinq douars dont les habitants ne nous ont inquiétés, ni dans la marche en avant, ni dans la retraite; elles gagnent tranquillement leur bivouac du 15, vis-à-vis Ghelma, et se résignent en n'y trouvant ni le fourrage, ni les vivres sur lesquels on leur avait dit de compter. A mi-chemin, l'état-major, avec un escadron de chasseurs, passe la Seybouse pour aller à Ghelma. Le paysage est riche, gracieux, boisé, comme sur la rive gauche.

Le bataillon du 62^e, chargé de garder Ghelma, a eu, pendant l'expédition, à repousser quelques escarmouches des Arabes; le maréchal le renforce du 5^e bataillon du 59^e, et annonce l'intention de

former, dans ce lieu isolé, un établissement militaire définitif. Ce fut alors qu'on découvrit, ce qui ne s'est malheureusement pas depuis confirmé, que Ghelma était un poste plus fort que Constantine, et n'en était éloigné que de trois petites journées ¹.

29 novembre. — Les malades qu'il aurait été trop difficile d'emmener restent à Ghelma, où l'hôpital consiste en bottes de paille étendues par terre et abritées avec des branchages. Vers dix heures, un brouillard épais qui couvrait la vallée se dissipe, et les troupes reprennent le chemin de Bone, par Hamman-Berda. Dans d'autres circonstances nous n'aurions pas craint d'allonger de trois lieues, pour descendre la partie encore inconnue de la vallée de la Seybouse et suivre la voie romaine de *Tipasa* à Hippone.

La cavalerie et l'infanterie franchissent le col de Mouelfa; mais l'artillerie et les équipages sont retardés par la longue montée d'Hamman-Berda. Le maréchal arrête la tête de la colonne; puis, réfléchissant à la pénurie dont nous avons tant à souffrir

¹ « J'ai pris position à trois petites journées de Constantine par l'établissement du poste de Ghelma. — Je laisse une bonne garnison, indigène pour la plupart, à Ghelma qui est un poste plus fort que Constantine. » (*Dépêche du maréchal Clauzel, Moniteur des 15 et 16 décembre.*)

« Cette place (Ghelma), bien autrement forte que Constantine, est située à trois petites journées de marche de cette ville. » (*Moniteur algérien du 7 décembre; Moniteur universel du 19.*)

frir, il ordonne au 3^e de chasseurs de passer Nechmeya et d'aller jusqu'au camp de Drâan où sont des approvisionnements. Pendant la halte, quelques-uns d'entre nous aperçoivent entre des rochers arides des plants extrêmement touffus d'une graminée à laquelle je regrette que mon ignorance en botanique ne me permette pas d'assigner un nom. Les feuilles, longues d'à peu près deux décimètres et consistantes sans dureté, sont d'un vert foncé avec un petit liseré blanchâtre : après en avoir mangé la valeur d'une botte, mon cheval, qui n'avait eu dans la journée qu'une poignée d'orge, me parut avoir recouvré ses forces. Une plante qui croît si vigoureuse sur un terrain si sec serait peut-être pour l'agriculture de la Provence et de l'Algérie une conquête précieuse.

Je suivis le régiment, et nous descendîmes vers le ruisseau de Bouinfra. C'était la troisième fois que je passais sur ce terrain. J'avais cru, les deux premières, y reconnaître quelques traits de la description que fait Salluste, du champ de bataille sur lequel se rencontrèrent Métellus et Jugurtha¹. En le considérant plus attentivement, mes conjectures m'ont semblé prendre plus de consistance.

Pour faire à Jugurtha la rude guerre, *bellum asperrimum*, qu'il lui préparait, Métellus devait marcher sur le cœur de la Numidie, sur Suthul et sur Cirta. Il venait de *Vacca*, la Bedja d'aujourd-

¹ *Jugurtha*, c. 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53.

d'hui, à quinze lieues à l'est de la Calle; il n'avait pas pris sa route par les montagnes, puisque ce fut par ce pays couvert que les Numides lui dérobèrent leur marche; il s'avancait donc par la plaine de Bone, et le Bouinfra se trouvait sur son chemin. Jugurtha, de son côté, devait chercher à défendre, dans une position avantageuse, les villes que menaçait Métellus, et la colline de Bouinfra convenait admirablement à ce dessein. De ce point, en effet, l'armée numide commandait la plaine; elle couvrait et Suthul et Cirta; elle était à portée de surveiller, sans quitter la montagne, tous les mouvements des Romains; enfin, en cas de malheur, sa retraite dans la vallée de la Seybouse, où elle s'appuyait sur la forteresse de Suthul, et où le consul ne l'aurait pas suivie sans danger, était assurée par le col de Mouelfa. S'il était constant que le *flumen Muthul* est la Seybouse, toutes les incertitudes seraient levées; mais nous ne savons de cette rivière que ses noms latins d'*Ubus* et de *Rubricatus*, et l'on n'a pas encore constaté si le nom numide de *Muthul*, cité cette seule fois dans l'histoire, est celui qu'ils ont remplacé. Toutefois, le Muthul, que Métellus avait laissé derrière lui, était un cours d'eau assez considérable pour être appelé *flumen*, et coulait du sud au nord. La Magrag et la Seybouse sont, fort au loin, les seuls qui remplissent cette double condition, et il ne peut pas être ici question de la première. Entre elle et la Seybouse, il n'existe, en effet, aucune colline

avancée dans la plaine, qui ressemble à celle que décrit Salluste. Si la bataille avait été donnée entre les deux rivières, l'historien n'eût pas manqué de mentionner une circonstance si caractéristique. Il n'est pas supposable que Jugurtha eût choisi une position si défavorable à l'armée numide, et il serait d'ailleurs impossible d'adapter à cette hypothèse les manœuvres de Rutilius, le lieutenant du consul. Si l'on se transporte, au contraire, sur la rive gauche de la Seybouse, tout s'explique et s'éclaircit.

Métellus se trouvant, après avoir passé le Muthul, dans une plaine sèche et déserte, fit rebrousser chemin à Rutilius, qu'il envoya établir le camp sur la rivière. Dans cette situation, le consul avait devant lui une colline couverte de myrtes, d'olivastres et d'autres arbustes, qui se détachait transversalement de la montagne, et s'avancait au loin dans la plaine : on ne saurait décrire plus exactement la colline d'Ascours, qui se termine comme une jetée au Bouinfra. C'est là qu'étaient embusqués les Numides, et ce fut sans doute du Djebel-el-Ousth des Arabes, où il était monté pour reconnaître le pays, que Métellus les découvrit. Venant des gués de la Seybouse, il traversait obliquement la plaine, et son flanc droit devait, comme le remarque Salluste, être le plus rapproché de l'ennemi. Isolé au milieu de la plaine, le Djebel-el-Ousth offre une position militaire très-forte, et l'on conçoit comment, dès qu'il fut mis à découvert

par le mouvement que fit Métellus en longeant la colline où étaient postés les Numides, Jugurtha, pour ne pas laisser à la disposition des Romains un campement si avantageux, le fit occuper par 2,000 fantassins. La manœuvre par laquelle Bomilcar se porta entre le corps de l'armée romaine et la division commandée par Rutilius ne devient pas moins intelligible. Une seule circonstance paraît difficile à expliquer : c'est que suivant le texte latin, la distance du Muthul à la colline qui lui est parallèle serait d'environ 29,430 mètres, *ferme millia passuum xx*¹, tandis que de la Seybouse au Bouinfra il n'y en a pas 160,000. Mais il est permis de remarquer que le récit de la bataille correspond beaucoup mieux avec l'état réel des lieux qu'avec cette énonciation de distances. S'il y avait eu sept lieues du champ de bataille au camp, comment, au milieu du combat, Bomilcar aurait-il craint que Rutilius, instruit de la position critique de son général, ne vint à son secours ? Comment, après une lutte opiniâtre qui ne finissait qu'à la chute du jour, Métellus lui-même aurait-il songé à se retirer la nuit dans le camp préparé par Rutilius ? C'était déjà beaucoup que d'avoir à faire plus de trois lieues.

Aujourd'hui que nous parcourons à notre gré ces campagnes qui retentirent des pas de Scipion, d'Annibal, de Massinissa, de Métellus, de Marius,

¹ Le mille romain équivaut à 1472 mètres 50.

de Jugurtha, de César, de Bélisaire, que le savoir est si répandu dans l'armée, c'est au milieu de ses rangs que doit être l'homme habile à tenir la plume et l'épée, qui éclaircira, par la restitution de la géographie antique et l'intelligence des opérations de la guerre, les témoignages de l'histoire romaine. L'ambition de donner une saveur nouvelle à la lecture des anciens, d'attacher son nom à la suite de ceux de Tite-Live, de Salluste, de César, de Procope, n'est point permise à celui dont le savoir s'arrête à la mesure de l'insuffisance de ses forces; mais si, du seuil de la carrière, il peut en signaler l'étendue à de plus habiles et de plus heureux, il est assez dédommagé.

En approchant de Drâan, nous trouvâmes à la place où le génie les avait jetées le 14, sans les briser, les échelles d'escalade fabriquées pour l'assaut de Constantine.

Depuis dix-sept jours aucun d'entre nous n'avait aperçu une chaise. Une baraque décorée du nom de café était restée debout dans l'enceinte de Drâan. On y trouvait *place au feu et à la chandelle* ! Le sol était recouvert d'un plancher ! L'hôte avait du jambon, des œufs, du fromage, du sucre, du café et du pain ! De quelle joie d'enfants ne fûmes-nous pas saisis en nous asseyant sur des bancs et nous accoudant sur des tables ! Pour comble de magnificence, nous pouvions nous étendre sur un vieux canapé garni de paille ! Les somptuosités des palais de l'Orient n'ont jamais procuré à leurs maî-

tres les transports que nous éprouvâmes en prenant possession de ces meubles boiteux. Ce cabaret de Drâan était, en effet, pour nous quelque chose de plus que le terme de tant de fatigues et de privations ; c'était un avant-goût de la France : tant il est vrai que nos jouissances les plus vives naissent du contraste, et que, dans sa justice et sa bonté, la Providence a également répandu le bonheur sur les pauvres et sur les riches, sur les petits et sur les grands !

30 novembre. — Nous partons de Drâan avant le jour, avec le 5^e de chasseurs. Nous marchons désormais comme en pays ami, et, à deux lieues de Bone, où nous a devancés la nouvelle de nos désastres, nous sommes accueillis par des détachements de la garde nationale qui marchent à notre rencontre.

Le 1^{er} décembre, le corps expéditionnaire rentre à Bone, et, le 4, il est officiellement dissous.

Tandis que la ville s'encombre de malades, que l'ordre se rétablit dans les services, jetons un regard sur la route que nos soldats viennent de jalonner de leurs cadavres. Il faut qu'au moins une si douloureuse expérience serve de leçon à l'avenir.

En dix-sept jours, l'armée a perdu :

219 hommes tués ou morts à la suite de blessures ;

164 morts de froid, de faim, de fatigue et de misère ;

74 égarés, c'est-à-dire tombés de lassitude ou de

maladie sur la route, et décapités par les Arabes.

Pour compléter ce recensement, il faudrait ajouter à ces 457 hommes ceux qui sont morts dans les hôpitaux de Bone, d'Alger, ou dans les mouvements d'évacuation, de maladies contractées dans l'expédition : l'addition serait considérable. On a compté 288 blessés, et il est évident, par le rapport de ce nombre à celui des hommes portés comme tués, que les deux tiers au moins de ceux-ci n'ont pas péri des coups de l'ennemi, mais bien par les causes qui faisaient succomber à leurs côtés tant d'hommes valides.

Ces chiffres, si tristement expressifs, conduisent à l'indication des véritables causes de notre mauvais succès : celles-ci se résument dans le mot d'*imprévoyance*. L'opinion donnée de nous aux indigènes par de nombreux actes de gouvernement, l'insuffisance ou plutôt la nature des préparatifs de l'expédition, l'époque choisie pour la faire, tendaient directement au dénoûment auquel nous avons assisté. Il fallait, pour en attendre un autre, être en proie à de bien étranges illusions, ou compter sur un caprice de la fortune : or, en Afrique plus qu'ailleurs, un général ne doit, dans ses entreprises, lui laisser que la part dont il est impossible de la dépouiller.

L'expédition dirigée en 1836 contre Constantine donne lieu aux remarques suivantes :

1^o M. le maréchal Clauzel qui, dans la retraite, a donné à l'armée l'exemple du sang-froid et de la

fermeté, n'aurait point diminué l'honneur qui lui en est revenu en expliquant avec la franchise et la simplicité qui vont si bien au courage malheureux les causes véritables du revers que nous avons éprouvé. L'expédition n'a point manqué, comme il a entrepris de l'établir, par la faute du ministère ou du 62^e. Le ministère, en effet, après avoir approvisionné à Bone toutes les munitions de guerre et de bouche nécessaires, avait donné au gouverneur général l'autorisation, et non point l'ordre, de faire l'expédition, en le laissant juge de l'opportunité : l'exécution de l'entreprise était principalement subordonnée à la réunion de moyens de transport suffisants, qui devaient tous être pris dans le pays. Or, M. le maréchal Clauzel écrivait le 11 septembre au ministre de la guerre : *Joussouf-Bey a procuré tous les mulets nécessaires à l'armée pour les transports et l'expédition de Constantine. C'était la grande difficulté ; elle est vaincue* ¹. Si ce rapport était fidèle, si tous les préparatifs étaient faits, toutes les difficultés levées le 11 septembre, comment attendait-on, pour commencer l'expédition, les pluies du mois de novembre ? M. le maréchal a oublié de le dire. Le ministère n'a donc été coupable que de confiance dans les assertions de son accusateur. Il n'y a pas eu plus de justice à rejeter, par une imputation de la nature la plus grave, l'abandon des opérations du siège de Constantine

¹ Moniteur du 21 avril 1857.

sur le pillage, par les soldats du 62^e, des vivres qui auraient fourni les moyens de les continuer¹. Les soldats n'ont point pillé de vivres, par la raison qu'il n'y en avait point : le général en chef était, dans l'armée, la seule personne qui parût l'ignorer, et il y avait au moins quelque exagération à qualifier ainsi le défoncement, par des hommes affamés, de quelques barriques d'eau-de-vie enterrées dans les boues et que le génie avait constaté l'impossibilité d'enlever. Comment, d'ailleurs, si les résultats d'une expédition et le sort même d'un corps de huit mille hommes avaient été compromis par un acte de pillage, le chef de ce corps ne livrait-il pas sur-le-champ les auteurs d'un pareil crime à la justice ?

¹ « Le seul parti était alors (le 24) de se retirer, puisque nous n'avions rien pour vivre. Sur nos subsistances, prises pour quinze jours, la moitié, enterrée dans les boues de Mansoure, venait d'être abandonnée et pillée par les soldats chargés de les défendre. » (*Dépêche télégraphique de M. le maréchal Clauzel ; Moniteur du 15 décembre.*)

..... « On apprend qu'une partie du 62^e, qui accompagnait les prolonges, avait pillé les vivres, défoncé les tonneaux de vin et d'eau-de-vie, et venait ainsi de nous priver d'une partie de nos ressources. » (*Rapport de M. le maréchal Clauzel, du 16 décembre.*)

« Honneur soit rendu au courage, à la constance, à la fermeté dont elles (les troupes) ont fait preuve!... Ces paroles ne s'adressent point à ceux qui, après avoir pillé et abandonné le convoi de vivres, ont mis le corps expéditionnaire dans l'impossibilité d'atteindre le but qu'il se proposait. » (*Ordre du jour de M. le maréchal Clauzel, du 4 décembre.*)

2° La saison des pluies était arrivée; dès le 5 novembre, les cimes de l'Edough les plus voisines de Bone étaient couvertes de neige, et l'on marchait vers le mauvais temps. Les intempéries et l'humidité des terres entraînaient le ralentissement de la marche de l'armée et la réduction de la charge des voitures; nous étions à l'époque de l'année où les chevaux devaient avoir le plus de peine et trouver le moins de nourriture; le nombre de nos journées de marche augmentait par l'effet des circonstances mêmes qui diminuaient la quantité des vivres emportés, et le moindre calcul montrait que nous étions tout juste en mesure d'arriver avec des caissons vides sous les murs de Constantine. Les pluies devaient nous donner des malades à transporter, et priver l'armée de mobilité. Si, après le 25, elles avaient continué, il n'y avait plus de retraite pour l'armée affaiblie et affamée; les marches devenaient de plus en plus lentes; sous une succession de nuits comme celles de Soumah et de ce que les soldats du 62^e ont appelé le camp de la boue, sans nourriture, sans abri, quel homme valide aurait échappé à la maladie, et quel malade à la mort? Quels passages de rivières auraient été possibles? Lorsqu'au signal de la retraite le soleil resplendissant de l'Afrique écarta les nuages, les soldats se sentant réchauffés ont donc eu raison de dire, dans leur langage coloré : Mahomet n'est plus de semaine; voici celle de Jésus-Christ! Ce n'était pas des hommes que nous

pouvions attendre des secours. Le beau temps que Dieu nous faisait la grâce d'envoyer mit dans les cœurs l'espérance à la place de l'abattement; il ranima nos forces épuisées, nous lui dûmes jusqu'à des vivres, car il nous rendit capables de chercher des silos. Sans ce puissant auxiliaire, nul effort humain n'aurait pu nous préserver du sort des légions de Varus. C'est donc exclusivement du milieu de mars à celui d'octobre que veulent être faites, en Afrique, les expéditions lointaines; encore faut-il s'en abstenir le plus possible dans les grandes chaleurs, à moins qu'on n'opère dans les montagnes, où la température est supportable.

5° Les avantages de l'artillerie ont, dans l'embaras des transports, un contre-poids qui s'élève ou s'abaisse, suivant l'état de la viabilité sur le théâtre de la guerre. Nous avons trop ou trop peu de canons. Devait-on trouver de la résistance et employer cette arme contre les murailles de Constantine : la batterie de campagne était insuffisante, des pièces de douze au moins étaient indispensables, et il ne fallait pas les laisser à Bone. Avait-on chance, au contraire, d'entrer dans la ville à la suite de combats, de négociations et d'intelligence avec les habitants : les pièces de huit étaient, si ce n'est absolument inutiles, au moins hors d'état de racheter, par leur service, l'embaras et les retards qu'elles causaient. En fait, malgré la bravoure et l'habileté avec lesquelles elles étaient dirigées et servies, leur effet utile dans le

siège a été nul. Si le maréchal n'avait eu que des pièces de montagne, il faisait en cinq jours, au lieu de neuf, le trajet de Bone à Constantine; en chargeant, sur les bêtes qui ont été employées au transport des parcs, les vivres approvisionnés à Bone par les soins du ministre de la guerre ¹, l'armée était en état de passer quatre à cinq jours sous les murs de Constantine, d'en attirer par ses manœuvres les défenseurs en rase campagne, et, s'il fallait se retirer, il lui restait encore des vivres pour ses combattants et des moyens de transport pour tous ses malades.

4° Que serait-il arrivé si, au lieu de se partager en deux corps devant Constantine, l'armée s'était transportée tout entière sur le plateau de Coudiat-Aty, qui n'était point encore défendu par les ouvrages que le maréchal Valée s'est trouvé dans la nécessité d'emporter? Les pièces de huit n'auraient-elles pas pu traverser le Bou-Merzoug et le Rummel, enfoncer la porte de Raybah? Les Turcs et les Cabyles sortis de la ville, que le général de Rigny a repoussés, n'auraient-ils pas été détruits par le maréchal avec des forces triples? Qu'aurait fait la ville ainsi privée de ses défenseurs? Peut-être aurait-on dû se faire ces questions. Dans une entreprise si épineuse, il semblait, du moins, naturel

¹ L'approvisionnement était fait pour un corps de 10,000 hommes pendant six semaines. (*Moniteur du 21 avril 1837*, p. 949.)

de chercher à faire porter les plus puissants efforts des assiégeants sur le point le plus faible de la place.

5° Le peu qui a été dit de la position de Constantine explique comment, dans l'antiquité, elle était réputée imprenable. Aujourd'hui la ville est beaucoup moins défendue par les abîmes dont elle est entourée, que par la difficulté de faire franchir l'espace qui la sépare de la mer à l'artillerie nécessaire pour la réduire : elle est dominée de trois côtés ; des batteries placées sur la montagne de Sidi-Mecid, sur l'arête de Coudiat-Aty et sur le plateau de Mansourah, la broieraient comme au fond d'un mortier. Du moment où des parcs de siège pourraient être alimentés par des routes venant de Bone et de Stora, Constantine ne pourrait résister à des troupes européennes que par l'établissement d'un système de défense qui devrait embrasser les hauteurs voisines.

6° Dans la retraite, le principe stratégique suivi a consisté à n'abandonner jamais une position qu'après en avoir occupé quelque autre qui la commandât de front ou d'écharpe ; à contenir les Arabes par un petit nombre de tirailleurs très-disséminés, avec des réserves toujours prêtes à les protéger ; à ne mettre jamais les tirailleurs en prise sur les crêtes des coteaux, mais à les embusquer sur les revers. Au moyen de ces précautions, la marche n'a jamais été interrompue, et nous avons gagné un jour sur le trajet de Constantine à Mjez-

Amar; les pertes ont été peu considérables; ainsi, le bataillon d'Afrique, dans les journées des 25, 26 et 27, où il a fait l'arrière-garde de gauche, n'a eu que six blessés. Sauf à la rencontre du 24 avec le 2^e léger, les Arabes n'ont jamais abordé, ni même attendu nos soldats lorsqu'ils se retournaient contre eux : ils ont moins encore attaqué l'armée dans ses haltes et ses bivouacs; dès qu'elle s'arrêtait, ils prenaient le large, et ne l'incommodaient de leurs cris bruyants et de leurs coups de fusil que dans les marches. Cette manœuvre était, du reste, la mieux appropriée à la nature de leurs forces : nous avons sur eux la supériorité du nombre, aussi bien que celle de l'organisation ¹, car, malgré les maladies, nous n'avons pas moins de cinq mille hommes sous les armes. Ils n'ont donné au maréchal ni motif ni occasion de dévier, dans sa retraite, de la ligne de sa marche en avant, et il ne s'est pas plus écarté de celle-ci que d'une route d'étape. Sur plusieurs points de la route, tels que l'embrasement du Bou-Berda, le col du Ras-el-Akba et le passage de la Seybouse, deux mille Français auraient arrêté huit mille hommes de quelques troupes disciplinées que ce fût, et

¹ « Nous avons été suivis d'abord par quelques centaines d'hommes sortis de la place. Des cavaliers venaient dans toutes les directions, et leur nombre s'élevait à près de deux mille; il diminua les jours suivants, et l'on n'en vit plus après le quatrième à Ras-el-Akba. »

(Rapport du maréchal Clauzel; *Moniteur* du 15 décembre.)

n'auraient pas compté des Arabes; Achmet n'a pas même essayé de les défendre, car la tentative des Cabyles au Ras-el-Akba n'était point appuyée par lui. Il y aurait cependant de la présomption à ne pas avouer qu'avec les Turcs, les Arabes et les Cabyles d'Achmet, un ennemi d'une incapacité militaire moins absolue nous aurait jetés dans de grands embarras; un retard nous livrait à la famine, et nous avons été heureux de n'avoir affaire qu'à lui. D'après la manière de combattre des Arabes, ce qu'il y a de mieux à faire dans les retraites est évidemment de leur tendre des pièges et de les dégoûter de la poursuite, en saisissant les occasions de se retourner vivement contre eux. Nous avons probablement dû nos passages faciles au défilé du Bou-Berda et au Ras-el-Akba à l'affaire du commandant Changarnier et à la charge de Sidi-Tamtam, qui les avaient précédés de quelques heures.

Quoique un grand capitaine ait déclaré les intelligences les plus vulgaires capables de comprendre, après l'événement, les causes réelles des succès obtenus ou des disgrâces éprouvées à la guerre, je ne m'abuse pas sur le peu d'intérêt que conservent, sous ma plume inexpérimentée, les faits militaires qui se sont passés devant mes yeux. Un plus habile en aurait su rendre le récit fertile en leçons instructives pour les officiers appelés à servir en Afrique; tandis que le seul mérite auquel puissent prétendre les notes que j'ai repro-

duites est d'avoir été écrites avec bonne foi, sur les lieux, et, pour ainsi dire, sous la dictée des événements. J'ai pu croire à leur exactitude lorsqu'il s'agissait d'une expédition dont la complication des manœuvres n'est pas le caractère principal, et d'une espèce de guerre simple comme l'organisation de l'ennemi que nous allions chercher.

La réputation de bravoure des soldats français est dès longtemps faite; mais l'étranger a quelquefois prétendu que leur patience et leur fermeté dans les privations n'étaient pas au niveau de leur courage sur les champs de bataille. Ils ont prouvé le contraire dans cette horrible lutte soutenue, sans autre secours que celui de leur constance, contre la faim, la maladie et les éléments conjurés; et l'on peut, sans déprécier une des meilleures armées du monde, se demander si, au milieu d'un pareil dénûment, des troupes anglaises auraient conservé tout leur ressort.

Dans la semaine qui avait précédé le départ pour Constantine, j'avais ressenti plusieurs accès de cette cruelle fièvre des marais, dont il est si difficile de se préserver à Bone; ils redoublèrent pendant l'expédition; mais par un bonheur particulier, ils survenaient le soir, et je pouvais tout le jour monter à cheval comme un homme en santé. Après le retour, la maladie prit le dessus. Le baron de la Susse, qui commandait *le Montebello*, alors mouillé sous le fort Génois, me vit dans cet

état et m'offrit de m'emmener sur son vaisseau. J'acceptai avec reconnaissance, et nous appareillâmes le 3 décembre dans l'après-midi. J'ai probablement dû la vie à cette hospitalité qui me tirait de l'air méphitique de Bone, et surtout aux soins habiles que me donna, dans les derniers jours du voyage, le docteur Charvet, premier chirurgien du bord. Un des meilleurs officiers de l'armée, le colonel Lemercier, également réfugié sur *le Montebello*, n'eut pas le même bonheur : en proie depuis quinze jours à une fièvre ardente, il expira le 7.

Les vents étaient contraires ; les bordées qu'ils nous obligèrent à courir nous portèrent successivement en vue de la Galite, de la Sardaigne, de Minorque, et nous ne pûmes arriver à Alger que le 17. Le 9, un coup de vent déchira notre grande voile en deux, et, pendant que trente gabiers en attachaient une autre sur la vergue, un second effort brisa le grand mât de hune au-dessus de leur tête : personne ne périt, pas même l'homme en vigie sur les barres de perroquet, qui tomba de cette hauteur dans le bastingage. Un pareil accident arrivé sur un vaisseau de cent trente canons, semblait autoriser des bourgeois de Paris à se croire témoins d'une véritable tempête : les officiers du bord eurent la dureté de nous ôter cette satisfaction, en nous apprenant que le déchirement de la voile et la rupture du mât venaient moins de la force du vent que de l'excès de matu-

rité de ces agrès. Les administrations de la guerre¹ et de la marine se sont imposé la règle d'avoir toujours devant elles d'immenses approvisionnements d'objets qui se détériorent à ne pas servir, et de ne les mettre en consommation que lorsqu'ils sont prêts à tomber en lambeaux. C'est par application de ce principe qu'on voit en Afrique des tentes transparentes, qui, marquées des numéros des compagnies de volontaires qu'elles ont abritées en 1792, ont été récemment remplacées, dans le magasin central de Paris, par d'excellentes toiles, destinées à en sortir mauvaises dans trente ou quarante ans. Les gardes-magasins assurent qu'on ne pourrait pas, sans danger, borner l'approvisionnement aux choses qui ne s'usent point ou qu'il serait trop difficile de se procurer en temps de guerre.

Les beaux salons du *Montebello*, pendant cette courte traversée, ressemblaient à ceux d'un château noblement tenu; la société y était nombreuse, la conversation animée. L'un de nos plus aimables compagnons de voyage était le capitaine de vaisseau Mancell, de la marine royale britannique, dont le goût pour la guerre d'Afrique avait été aiguisé plutôt que satisfait par la part qu'il avait prise, comme volontaire, à l'expédition de 1850; à la nouvelle de celle de Constantine, il était ac-

¹ Voir le *Rapport à la chambre des députés sur le budget de la guerre de 1857*.

couru du fond de l'Autriche à Bone. Il jouissait, sur *le Montebello*, d'une double confraternité avec les marins du bord et avec les grenadiers du 65^e, qui lui avaient donné une place dans leurs rangs, le 23 novembre, au moment où ils se préparaient à monter à l'assaut de la porte d'El-Cantara. C'est quelquefois un séjour fort agréable que celui d'un grand bâtiment de guerre, surtout quand on n'a pas la fièvre.

La nouvelle de la retraite de Constantine avait été apportée à Alger, par les Arabes, avec la rapidité d'un service de poste. L'armée et la population européenne en avaient ressenti plus d'affliction que de surprise, chacun faisait ses calculs sur les préparatifs d'une nouvelle expédition.

CHAPITRE X.

ORAN.

Occupation espagnole de 1505 à 1708, et de 1732 à 1792. — Fortification d'Oran. — Avantages maritimes. — Oran et Gibraltar. — Entrepôts. — Oran au xiii^e et au xiv^e siècle. — Douanes. — Atterrage d'Oran. — Population. — Territoire d'Oran. — Arzeu. — Mostaganem.

Notre établissement en Algérie n'est pas protégé, dans la province d'Oran, comme dans celle de Bone, par des souvenirs pacifiques. Lorsque, au commencement du xvi^e siècle, nos pères abordaient au rivage de Bone pour l'enrichir par le commerce, d'autres Européens, dont les indigènes nous croient les continuateurs, descendaient sur celui d'Oran pour y exercer des vengeances et des persécutions. Non contents d'avoir expulsé les Mores de la Péninsule, les Espagnols voulaient

prendre en Afrique leur revanche du long séjour de ceux-ci en Europe ; la croix poursuivait le croissant, et, de Tanger à Tunis, cette guerre de race et de religion ensanglanta longtemps la côte. Toutefois, il est à propos de remarquer, comme un fait général où notre politique a des leçons à puiser, que, dans les guerres fréquentes qu'ils se sont faites jusqu'en 1708, les partis musulmans n'ont jamais eu la moindre répugnance à recourir, quand elle pouvait leur être utile, à l'alliance des Espagnols : des tribus puissantes ont prêté à ceux-ci un concours très-constant et très-dévoué.

Au mois de septembre 1505, les troupes de Ferdinand le Catholique s'emparèrent du fort de Mers-el-Kebir, alors regardé, disent les chroniques du temps, comme la *clef de l'Afrique*. En 1509, une nouvelle expédition rendit l'Espagne maîtresse d'Oran pour cent quatre-vingt-dix-neuf années. La cathédrale de Tolède fournit, sur son trésor, ou par des emprunts, la plus grande partie des fonds nécessaires à l'expédition ; le cardinal de Ximenès y sacrifia toute sa fortune : il la dirigea avec le titre de généralissime. Pierre de Navarre, dont les traces glorieuses se trouvent à chaque pas sur les côtes de Barbarie, commandait sous lui 14,000 fantassins, 4,000 chevaux, et 800 aventuriers. La flotte, partie de Carthagène le 17 mai, arrivait le 18 à Mers-el-Kebir : les troupes débarquaient le 19 ; le soir même, elles étaient maîtresses d'Oran, et, dans le compte qu'il rendit de sa

victoire, Ximenès fut autorisé à dire, comme César : *Veni, vidi, vici* ¹.

Rien de ce qui pouvait humilier ou irriter les musulmans ne fut omis dans l'entreprise. Le cardinal annonçait qu'il venait ranger l'Afrique sous la loi du Christ, et, marchant en tête des troupes, un crucifix à la main, il leur donna, *au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit*, l'ordre de s'élaner sur les infidèles. La victoire fut marquée par un horrible massacre, et les premiers actes qui la suivirent furent l'établissement à Oran de l'inquisition et de deux couvents, l'un de franciscains, l'autre de dominicains. Ximenès voulait en outre confier le pays à la garde d'un ordre religieux et militaire de Saint-Jacques de Compostelle, dont l'institution eût ressemblé à celle des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; mais ce projet ne se réalisa pas. Ainsi furent justifiés, par le but, les préparatifs, l'accomplissement et les conséquences de l'expédition, le nom de *croisade de Ximenès* qu'elle reçut dans le monde chrétien, et le privilège de faire gras le samedi qu'elle valut aux Espagnols, et dont ils n'ont pas cessé d'être très-fiers (note E).

L'intérêt catholique attaché à l'entreprise ne pouvait prévaloir aussi exclusivement qu'aux dépens d'intérêts politiques qu'il eût été plus habile de

¹ Voir *Oranum virtute Ximenii catholicum*, in-4^o; Romæ, 1658. — *L'Afrique de Marmol*, traduite par Perrot d'Ablancourt, 4 vol. in-4^o, Paris, 1667.

lui donner pour auxiliaires. Dans les limites tracées par le caractère de la conquête, les Espagnols ne pouvaient fonder que la guerre et l'isolement. L'admirable habileté avec laquelle quelques-uns de leurs gouverneurs parvinrent à soumettre les Arabes dans un rayon de quinze à vingt lieues de la ville, et à se faire parmi eux des alliés dévoués, ne put lutter contre le principe de leur établissement : c'est en vain qu'ils détruisaient les ports d'Hone et d'Haresgol, que Tlemcen et Mostaganem leur payaient tribut jusqu'en 1551, que les tribus de l'Habra, de Canastel, d'Agobel, des Beni-Amer, faisaient avec eux cause commune; les liens entre l'intérieur et la côte se dénouaient, la solitude s'étendait autour d'Oran, et, en 1708, lorsque, dans les embarras de la guerre de la succession, l'Espagne abandonna la population chrétienne à ses propres forces, les Turcs s'emparèrent d'Oran comme d'une proie facile.

C'était, pour la couronne de Philippe V, une tâche qu'il importait à une dynastie nouvelle de laver. Le 15 juin 1750, une flotte de douze vaisseaux, deux bombardes, quarante et un bâtiments légers et quatre cent soixante et dix transports, sortit de la rade de Carthagène avec 27,000 hommes commandés par le comte de Montemar. Le 28, les Espagnols débarquèrent à minuit sur la plage des Aiguades, à quatre milles à l'est de Mers-el-Kebir; le 29 au soir, ils avaient enlevé aux Arabes leurs positions les plus avancées; le 50 au matin, ils com-

mençaient, pour protéger le débarquement des munitions, une redoute qui ne fut pas achevée, et, le soir, leurs avant-postes couronnaient le Monte-Santo. Le 1^{er} juillet, ils travaillaient à un chemin pour leur artillerie, lorsqu'à deux heures le comte de Montemar reçut du consul de France l'avis que les Arabes, effrayés, avaient abandonné, la nuit, la ville et les forts; le bey s'était enfui avec sa garde et deux cents chameaux chargés. L'armée espagnole fit le soir même son entrée dans la ville presque déserte, et le lendemain 100 Turcs, qui formaient la garnison du fort de Mers-el-Kebir, capitulèrent sans difficulté. Les Espagnols avaient eu devant eux, le 30 juin, 2,000 Turcs et 20,000 Arabes; ils trouvèrent dans la ville 87 canons de bronze, 51 de fer, 7 mortiers, une grande quantité de munitions, et l'expédition ne leur coûta que 38 morts et 150 blessés¹.

L'Espagne a gardé Oran pendant soixante ans avec un effectif nominal de 3,000 hommes, souvent réduit à la moitié de ce nombre; il était, il est vrai, protégé par des fortifications, derrière lesquelles le général Danrémont se trouvait, en 1830, en sûreté avec un millier de soldats du 21^e de ligne et une centaine de sapeurs et de canonniers. Dans cette seconde période, l'Espagne ne retrouva des *Moros de la Paz*, ses anciens alliés parmi les

¹ Extrait des rapports du comte de Montemar, envoyés de Madrid par M. Duflot, attaché à l'ambassade de France.

indigènes, qu'un corps d'environ 500 hommes qui se recrutait sous ce nom parmi la population conquise restée dans la ville, et vivait la moitié du temps du pillage des environs. Ces Moros faisaient chaque matin deux reconnaissances en dehors des fortifications, comme nous aujourd'hui à Bougie. après quoi le troupeau de la place allait, s'il y avait lieu, pâturer en dehors. Les Arabes de la campagne n'entraient dans la ville que par la *Puerta del Barrillo*, les yeux bandés, et après avoir été rigoureusement fouillés. Le général Alava, que nous avons vu, en 1856, ambassadeur d'Espagne à Paris, visitant Ceuta dans sa jeunesse, voulut grimper sur le rempart pour examiner la campagne : un vieil officier le retint, lui fit élever son chapeau au bout de son épée, et aussitôt un coup de fusil partit des broussailles extérieures. « Souvenez-vous qu'ici, reprit l'officier, toutes les fois qu'un Castillan se montre, il se trouve un Arabe pour l'ajuster. » Les choses n'étaient pas à Oran sur un beaucoup meilleur pied. Enfin, à la suite du tremblement de terre de 1791, les Espagnols, dégoûtés d'une possession dont les charges n'étaient plus compensées pour eux par des avantages équivalents, la remirent à la régence en vertu d'un traité. Les Arabes, qui n'ont point encore remarqué en nous plus de sagesse que chez les Espagnols, et qui nous croient moins de constance, espèrent que nous finirons de même.

Les dispositions belliqueuses, nourries de géné-

ration en génération par une si longue lutte, se sont peu adoucies de 1792 à 1830 : la nationalité arabe repoussait la domination turque comme la nôtre ; les tributs ne se levaient qu'à main armée, et nous nous sommes ainsi trouvés, à notre début, aux prises avec une population jalouse et aguerrie.

Néanmoins nos commencements furent bons : au mois d'août 1830, les habitants d'Oran accueillirent nos troupes avec un empressement dont la justice et la modération du général Danrémont ne les firent point repentir. Tous les fois qu'on a montré à cette population de l'équité, elle y a répondu par de la confiance. Mais bientôt la cruauté stupide d'Hassan-Bey, calife de Sidi-Ahmed, prince tunisien à qui le général Clauzel avait cédé la province par une convention du mois de décembre 1830, aliéna les esprits, et tandis que le gouvernement français refusait son approbation à cet acte, impuissant lui-même à gouverner, Sidi-Ahmet renonçait au beylik dont l'investiture lui avait été prématurément conférée.

Les commandants qui lui succédèrent entendirent chacun à sa façon les conditions de succès de l'établissement européen, et dans cette absence de direction et de fixité aucun progrès régulier n'était possible.

Les expéditions de Mascara et de Tlemcen étaient peu propres, la dernière surtout, à relever notre considération dans l'esprit des indigènes. Quand ils nous virent, au lieu d'en poursuivre les con-

séquences, bonnes ou mauvaises, dégarnir la province ébranlée, et quitter la tâche commencée pour aller guerroyer à Constantine, où rien d'urgent ne nous appelait, ils se crurent en droit de fonder de grandes espérances sur les chances que leur ménageait notre versatilité. La convention de la Tafna, conclue après une victoire, pour faciliter la réparation de l'échec éprouvé dans l'est, n'aurait eu que de bons effets pour nous et pour les Arabes si Abd-el-Kader l'avait exécutée de bonne foi. En la rompant avec éclat, il a détruit jusqu'aux espérances que permettait de concevoir le calme passager dont a joui le pays sous le commandement du général Desmichels et après le combat de la Siccak. Je m'étendrais davantage sur cette période si ceci était une histoire ; mais j'aime mieux chercher dans l'étude des intérêts de la France, dans celle de l'état économique et politique de la province, la détermination d'un but utile à notre occupation, et essayer d'indiquer les moyens de l'atteindre, que nous sommes maîtres de prendre, quoi qu'il avienne d'Abd-el-Kader.

La province d'Oran est riche en terres fertiles ; quelques-unes sont bien cultivées, mais la région qui avoisine la ville est sèche, maigre, rebelle aux défrichements ; le brocantage, décoré dans la Métidja du nom de colonisation, n'a point fait invasion dans cette zone, il faut se garder de s'en plaindre. Tous les avantages de position, tous les moyens d'action réunis à Oran, à commencer

par ses fortifications, construites pour résister à des attaques européennes, et qui ne coûteraient pas aujourd'hui, d'après les évaluations de nos officiers du génie, moins de trente-huit millions, sont dirigés vers un même but, l'exercice d'une grande influence dans la Méditerranée et sur la côte méridionale d'Espagne. C'est ce but, indiqué par la nature des choses et par les vrais intérêts de la France, qu'il faut poursuivre, sans se laisser détourner par rien. Chaque pas fait pour l'atteindre rattachera dans l'intérieur du pays un intérêt à notre domination, et c'est là le plus sûr moyen d'affermir et d'étendre celle-ci.

Oran est situé par $35^{\circ} 43' 57''$ de latitude, et $2^{\circ} 40' 52''$ de longitude ouest de Paris, à l'entrée orientale du canal qui sépare l'Afrique de l'Andalousie. Les courants du littoral, secondés par des vents d'ouest qui règnent dans ces parages les deux tiers de l'année, poussent vers sa rade les navires qui viennent du détroit, et arrêtent la marche de ceux qui cherchent à débouquer dans l'Océan. Les vents, presque toujours parallèles au canal, sont également larges pour se rendre en Espagne et pour en revenir, et poussent indifféremment les navires, en moins de quinze heures, d'Oran à Carthagène ou de Carthagène à Oran. Avec ce concours de circonstances, des croisières établies entre ces deux ports intercepteraient, bien mieux que de Gibraltar, la circulation de la Méditerranée à l'Océan. Le principal mérite d'une station na-

vale est, en effet, la sûreté, et, sous ce rapport, les rades de Mers-el-Kebir et de Gibraltar ne peuvent pas se comparer. Dans plusieurs directions, l'accès de la seconde est souvent interdit aux navires pendant des semaines entières, et malheur à qui s'y trouve mouillé par certains vents! la houle y est énorme, l'action des vents terrible, l'ancrage mauvais. Dans la tempête du mois de décembre 1823, cent quarante-cinq bâtimens y ont été jetés à la côte. Rien de semblable n'est jamais arrivé dans la rade de Mers-el-Kebir; la mer y peut être dure, mais non pas dangereuse. Déjà bien défendu contre une flotte ennemie, le mouillage deviendrait à peu de frais inattaquable; quand on le voudra, les feux du fort de Mers-el-Kebir se croiseront dans toute son étendue avec des feux de batteries correspondantes. Oran est donc une place très-forte par elle-même, et située de manière à exercer son action sur de très-grands intérêts.

Sous la simple condition d'une neutralité qui fermerait les ports de l'Espagne à des forces ennemies, la possession d'Oran nous rend maîtres d'interdire l'entrée et la sortie de la Méditerranée aux navires des puissances continentales, telles que la Russie, l'Autriche, la Prusse, les Pays-Bas, la Sardaigne, les Deux-Siciles, dont les marines réunies ne pourraient pas se mesurer avec la nôtre; elle nous met mieux encore en état de leur offrir un refuge précieux contre des forces ennemies: elle ajoute ainsi aux moyens que nous avons d'ailleurs

de faire respecter à ces puissances nos frontières territoriales, ou d'être pour elles d'utiles alliés. L'Angleterre est vis-à-vis de nous, par sa marine, dans une situation différente : nous avons de grandes raisons de tenir à son amitié; mais si la bonne intelligence cessait de régner entre elle et nous, notre station d'Oran lui imposerait au moins l'obligation d'ajouter beaucoup à ses défenses dans la Méditerranée, et de disséminer des forces qu'il vaudrait mieux tenir réunies.

Ces considérations s'aggravent et s'étendent quand on en fait l'application à nos relations obligées avec l'Espagne.

Si, après avoir reconquis leurs libertés, les Espagnols avaient cherché pour leur pays l'organisation la mieux appropriée à sa configuration territoriale, à son état économique, à leur génie national, ils seraient probablement revenus à quelque chose d'analogue aux constitutions provinciales sous lesquelles se sont jadis élevés si haut la gloire et le bonheur de leurs ancêtres; ils se seraient souvenus que depuis la grandeur despotique des règnes de Charles-Quint et de Philippe II, l'Espagne, veuve de ces institutions, n'a fait que décroître; et, au lieu d'une seule assemblée de cortès à Madrid, ils en auraient constitué, avec des pouvoirs un peu différents, à Barcelonne, à Saragosse, à Valence, à Murcie, à Séville, à Badajoz, à Valladolid, à Burgos, à Pampelune. Ce régime, le plus doux de tous pour un peuple placé dans l'heureuse condition de

n'avoir à souhaiter ni à craindre aucune conquête, est en même temps le plus rassurant pour ses voisins; l'adoption en importerait également au bonheur de l'Espagne et à la sécurité de la France. Mais, au lieu d'étudier l'histoire de leur pays, les hommes d'État de la Péninsule ont cherché des modèles dans le nôtre; au lieu de considérer leurs royaumes, ils ont fixé les yeux sur nos départements, et, si j'ose le dire, ils ont fait venir de Paris des patrons de constitution, comme leurs femmes y demandent des modes.

Malgré le peu de succès de l'expérience, les avocats aux mains de qui ce malheureux pays est tombé s'obstinent à méconnaître cette vitalité de l'esprit provincial, qui se fait jour dès qu'une crise sérieuse met en jeu les forces réelles des Espagnes. Soit que la fortune, qui manque rarement de se déclarer contre les gouvernements incapables, livre un jour aux mains de D. Carlos ce puissant levier dont le parti de la reine ne sait pas s'emparer, soit que, contre toute probabilité, l'on parvienne à ranger la Péninsule sous un gouvernement unitaire, la France a des précautions à prendre, dans le premier cas, contre les dispositions qu'on peut supposer aux personnes; dans le second, contre la tendance naturelle des choses. La centralisation énergique, qui est nécessaire à la France pour rester debout au milieu des agitations de l'Europe jalouse, est inutile à l'Espagne, ou plutôt ne peut lui servir qu'à menacer la tranquillité de ses voi-

sins. Sa position géographique ne laisse d'occasion à aucun débat sérieux entre elle et les puissances dont la sépare notre territoire ; elle amène presque inévitablement des rivalités de prétentions entre elle et nous : notre alliance ne lui procure sur ces puissances aucune action qu'elle ait intérêt à exercer ; la leur lui en assure une très-réelle vis-à-vis de la France. Des circonstances exceptionnelles peuvent empêcher temporairement un pays de suivre la pente de ses intérêts ; mais elles ne la changent pas. Or, l'Espagne est l'alliée naturelle de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie, chez lesquelles sa politique trouve des points d'appui, et qui, de leur côté, savent trop bien le parti à tirer de son intimité, pour ne pas l'acheter par les prévenances les plus empressées. Ces puissances offrent à son orgueil un rôle qu'elle ne saurait se flatter de jouer avec nous, et il y aurait folie de notre part à nous aveugler sur des tendances qui maîtriseront son gouvernement. Dans toutes les hypothèses, le soin de multiplier autour de lui les motifs de tenir à notre amitié, ou du moins de se renfermer dans une neutralité prudente, sera une des plus constantes nécessités de notre politique ; et, en paix comme en guerre, la conservation d'Oran est un de nos plus sûrs moyens d'atteindre ce but. Dans la paix, les principaux avantages du commerce de ce beylik, le plus riche de la régence, reviendront infailliblement à l'Espagne, et elle ne voudra pas les compromettre légèrement ;

dans la guerre, le cabinet de Madrid ne sera plus dans l'heureuse condition de n'avoir qu'une frontière à défendre, et les inquiétudes que nous lui donnerions d'Oran retiendraient, sur les côtes de Valence, de Murcie et d'Andalousie, des forces que, sans cela, nous aurions à combattre sur les Pyrénées. Philippe V insérait dans son manifeste du 6 juin 1752, sur l'expédition du comte de Montemar, ce passage remarquable : *Considérant, en outre, et non sans crainte fondée, que la position de la place et du port d'Oran lui donne (à la régence d'Alger) des avantages formidables et funestes sur les provinces méridionales de mon royaume, si, par hasard, elles se trouvaient livrées à l'abandon, ou moins remplies de troupes, dont maintenant, avec l'assistance du Tout-Puissant, elles sont surabondamment garnies.* Si la présence des Turcs et des Arabes à Oran arrachait à l'orgueil castillan de pareils aveux, la nôtre ne saurait être sans poids dans la balance des résolutions du gouvernement espagnol, et la fidélité des alliés se mesure souvent sur la quantité de bien et de mal qu'on est en état de leur faire.

Sous le point de vue pacifique et commercial, le port d'Oran ne mérite pas moins d'attention.

D'abord, il peut s'approprier une partie des profits de celui de Gibraltar. La contrebande n'est assurément pas une louable industrie ; cependant, il faut bien accepter comme un fait la faveur qu'accorde tout gouvernement à l'introduction des mar-

chandises de son territoire sur celui de l'étranger. Cette disposition se manifeste à Gibraltar sur une plus grande échelle qu'en aucun lieu du monde : l'Espagne et l'Angleterre n'en vivent pas en moins bonne intelligence pour cela. La cour de Madrid, de son côté, n'a jamais été fort soucieuse des insomnies causées à nos douaniers des Pyrénées par les contrebandiers espagnols; et nous pouvons sans scrupule laisser dans le port d'Oran toute latitude à l'application des doctrines de la liberté du commerce : les opérations de leurs partisans n'éprouveront pas pour cela d'augmentation sensible sur les côtes méridionales d'Espagne. Gibraltar, qui suffit maintenant à tout, ferait ce dont nous nous abstiendrions, et il s'agit beaucoup moins de créer quelque chose de nouveau que d'entrer en partage des travaux et des profits de cette place.

Tout le monde n'a pas à Gibraltar, comme une maison connue, la prudence et la faculté d'opposer aux douanes espagnoles un bâtiment de 70 tonneaux, portant 30 hommes d'équipage et 6 pièces de canon : on se contente d'habitude, pour la contrebande qu'alimente cette ville, de brigantins de 10 à 50 tonneaux. Le nombre des expéditions annuelles est d'environ six cents, et l'on évalue qu'elles comprennent aujourd'hui :

6,000 tonneaux de tabac à 750 fr. . .	4,500,000 fr.
5,000 d'objets manufacturés. . . .	7,500,000
Total.	<u>12,000,000 fr.</u>

Le Brésil et la Virginie fournissent le tabac, l'industrie anglaise et celle de Lyon les marchandises. Rien n'est si variable et si difficile à apprécier qu'un commerce interlope : à Oran, on n'hésite pas à tripler les valeurs ci-dessus ; mais l'origine des documents dont elles sont extraites me laisse peu de doutes sur leur exactitude. La plupart des expéditions se dirigent vers les côtes des royaumes de Valence et de Murcie, dont les dentelures favorisent les débarquements ; mais elles sont contrariées, à l'aller, par les vents de l'est, au retour, par ceux de l'ouest, et elles viennent fréquemment chercher un refuge dans la rade même de Mers-el-Kebir. Nous avons donc à Oran le triple avantage de la sûreté du mouillage, de l'économie d'un double trajet de quatre-vingts lieues par une mer excessivement difficile, et la faveur, au départ, de tous les vents autres que ceux du nord au nord-est. Quoiqu'ils ne partent de Gibraltar qu'à la nuit tombante, peu de contrebandiers manquent d'être signalés, dans l'heure de leur sortie, par les vigies espagnoles ; à Oran, les départs sont à l'abri de toute surveillance incommode. Pour y attirer la plus grande partie du commerce interlope de Gibraltar, il ne faudrait donc que lui offrir une partie de la protection et des facilités qui lui sont assurées dans son établissement actuel.

La contrebande n'a pas toujours été l'aliment principal de l'activité du port de Gibraltar. Pendant les guerres de l'empire, le commerce d'entrepôt y

a pris un développement qui semblerait fabuleux, si le blocus continental n'expliquait pas l'affluence des marchandises dans un port franc, si bien placé pour servir de centre de correspondance à l'Asie, à l'Europe, à l'Afrique et au nouveau monde. En 1815, il est sorti des entrepôts de Gibraltar pour cent vingt millions de marchandises, valeur que les expéditions réunies de ceux de France, tant de terre que de mer, n'ont atteinte, avant 1850, qu'une seule fois, en 1825. La paix a disséminé ce mouvement, et telle maison d'habitation sans magasins, qui se louait cinq cents piastres par mois, est tombée en quelques années à cinquante (de 51,800 fr. à 5,180 fr. par an). Cet effet de causes générales a été aggravé par quelques circonstances particulières, dont la plus puissante a été, la concurrence fondée sur la franchise accordée en 1829 au port de Cadix. Gibraltar, qui recevait encore, en 1822, pour quarante-quatre millions de marchandises anglaises, n'en recevait plus que douze en 1851. Les choses ne se sont pas améliorées depuis, et l'entrepôt complète ses assortiments avec des soieries, des vins, des eaux-de-vie de France et d'Italie, beaucoup de laines de Maroc, des farines des États-Unis, des vins, des fruits secs et des plombs d'Espagne.

Le commerce d'entrepôt se fixe partout où un atterrage commode se trouve sur une route maritime, et ce lieu de refuge est placé sur une côte au loin inhospitalière, si quelques circonstances na-

turelles, comme la direction des courants, les caprices des vents, invitent les navigateurs à y relâcher, il devient inévitablement le rendez-vous des marchandises qui cherchent à se placer et des bâtimens qui ont à compléter leurs cargaisons. Aucune de ces conditions ne manque au port d'Oran, et leur concours lui garantit un très-bel avenir. Il est sur la route des bâtimens innombrables qui passent le détroit de Gibraltar; la constance des vents d'ouest et la direction des courants y poussent ceux qui entrent dans la Méditerranée, et ne donnent que trop le temps de s'y arrêter à ceux qui veulent en sortir. Oran ainsi placé doit devenir un marché d'échange et d'assortiment des productions naturelles de l'Espagne, de l'Afrique, des deux Indes, et des fruits de l'industrie de la France et de l'Angleterre.

L'intérêt de la France au succès de cette combinaison est très-grand. Les navires qui se dirigent de l'Océan vers la côte orientale d'Espagne, les Deux-Siciles, l'Adriatique, l'Égypte, l'Archipel, le Levant ou la mer Noire, ceux qui vont de ces parages dans l'Atlantique, ne trouveraient pas leur compte à faire un long détour pour venir chercher dans les entrepôts de la côte de France un appoint de cargaison; ils prennent la route directe, et passent devant Oran. Si nos marchandises les attendaient dans ce lieu, où ils viendront peut-être demander un refuge contre le mauvais temps, ou des provisions de bord, ils n'hésiteraient point à s'y

arrêter. L'entrepôt d'Oran serait donc une succursale de celui de Marseille ; il ouvrirait aux produits de notre industrie un débouché nouveau par lequel ils s'expédieraient indirectement dans des contrées en dehors de la ligne de communication desquelles sont placés les ports français, et ceux de nos navires qui font le cabotage d'une mer à l'autre trouveraient, dans cet élément de chargement, une source de bénéfices sans augmentation de dépenses.

L'accroissement rapide et régulier du commerce d'entrepôt dans le monde entier est une manifestation de besoins généraux qui réclament l'ouverture de nouveaux marchés. On peut en juger par le mouvement qui s'opère sous nos yeux : d'après les différences du commerce général au commerce spécial, les marchandises étrangères expédiées des entrepôts de France ont eu, pendant les dix dernières années, dont les comptes sont rendus¹, les valeurs suivantes :

1829	—	104 millions de francs.
1850	—	120 —
1851	—	165 —
1852	—	189 —
1853	—	207 —
1854	—	205 —

¹ *Tableaux généraux du commerce de la France avec l'étranger*, publiés par l'administration des douanes.

1855	—	257	millions de francs.
1856	—	552	—
1857	—	244	—
1858	—	297	—

Par la seule continuité de cette progression, l'entrepôt d'Oran peut acquérir une grande importance sans faire tort à aucun autre; les développements qu'il prendra profiteront particulièrement à notre commerce, car, comme on en fait tous les jours l'expérience à Gibraltar, le drapeau attire le pavillon.

C'est surtout dans ce genre de commerce que les échanges s'attirent réciproquement. Chaque navire qui dépose ou qui charge des marchandises dans un entrepôt donne à d'autres navires des motifs d'y prendre terre, et les produits locaux auxquels ce mouvement offre des moyens de se placer concourent quelquefois puissamment à son accélération. Ici, par exemple, les sels de la province fourniraient un objet de chargement important. Les navires russes et suédois qui apportent dans la Méditerranée des planches et des bois de construction vont en retour prendre des sels sur les côtes d'Espagne et de Portugal : il y aurait d'autant plus de chances de les amener à Oran qu'au seizième siècle, lorsqu'il existait à Tlemcen un gouvernement régulier, les Espagnols eux-mêmes, déterminés par la supériorité des salines des environs d'Arzeu, venaient s'approvisionner sur

la côte d'Afrique ¹. Le plâtre est une des roches constitutives des montagnes qui enceignent la rade d'Oran; on pourrait, par des travaux familiers aux habitants des pays de mines, établir des communications directes entre les chantiers d'extraction des carrières, qu'il serait facile d'ouvrir, et les navires à charger. On sait qu'il s'expédie du Havre de très-grandes quantités de plâtre en roche des environs de Paris, que les bâtimens emportent comme lest : la même chose peut se faire avec avantage à Oran. Toutefois, la principale exportation à laquelle donnerait lieu l'accession des navires serait certainement celle des denrées qu'ils emporteraient comme provision de bord : celle-ci, par l'essor qu'elle imprimerait à l'agriculture, formerait entre la ville et les campagnes, entre l'établissement européen et les indigènes, des liens aussi solides que multipliés.

Il est facile de prédire ces destinées au port d'Oran; elles sont écrites dans l'histoire de son passé. Au douzième siècle, lorsque les côtes du royaume de Tlemcen et celles de l'Andalousie étaient réunies sous le sceptre des califes, « on trouvait à Oran de vastes bazars et des fabriques florissantes; on en tirait en grande partie les approvisionnements du littoral opposé, et son port était garni de navires d'Espagne ². » En 1575, les Pisans formaient dans ces parages de grands éta-

¹ *L'Afrique* de Marmol, liv. v.

² Édrisi, p. 250.

blissements, en vertu d'un traité de commerce, dont les diplomates les plus éclairés de nos jours auraient peine à surpasser la précision et l'équité¹. On comprend comment l'occupation exclusivement militaire des Espagnols a étouffé cette prospérité féconde; le commerce pouvait encore moins établir son siège à Oran, devenu l'un des repaires de la piraterie barbaresque. La disparition de ces influences malfaisantes va rendre les choses à leur cours naturel, et elles le reprendront avec une énergie proportionnée à la grandeur des intérêts qui se pressent dans la Méditerranée.

Un des principaux avantages de la rade d'Oran est d'offrir un refuge aux navires battus par la tempête dans cette mer orageuse ou attendant des vents favorables. D'après les travaux hydrographiques de M. Garnier, lieutenant de vaisseau, on peut, en attendant les nombreuses améliorations que réclame l'atterrage, mouiller du côté de Mers-el-Kebir cinq à six vaisseaux, autant de frégates, et une cinquantaine de bâtiments plus petits, pourvu qu'une partie de ceux-ci soient sur quatre ancres. On sent quelle étroite connexion existe entre les services que rendra la rade comme station de refuge, et les avantages que l'entrepôt retirera de l'approche des navires. Le mouvement de la rade de Gibraltar offrirait peut-être une base aux con-

¹ *Mantessa veterum diplomatum populi Pisani à nobili viro Navaretti recollectorum, quæ apud equitem J. Schippisium diligenter asservantur* (Ms., aux archives de Pise).

jectures qu'on formerait sur la future fréquentation de celle d'Oran; mais le gouvernement anglais ne fait pas, à ce qui concerne cette possession, l'application du principe de publicité, qui est ailleurs un des plus puissants ressorts de son organisation. Dans cette pénurie de renseignements, on sait toutefois qu'en 1854 il est entré 457 bâtiments à Gibraltar, il en est sorti 585, et 527 ont relâché dans la rade, sans faire à terre aucune opération de commerce. Notre marine marchande sera naturellement amenée, par l'activité de notre cabotage d'une mer à l'autre, à profiter souvent des ressources qu'offrira l'échelle d'Oran. Douze cents de nos navires passent chaque année devant Mers-el-Kebir¹,

¹ Voici, d'après les entrées des navires, le tableau de ce mouvement :

ANNÉES.	NAVIRES.	TONNAGE.	ÉQUIPAGES.
1829	702	108,442	6,282
1850	1,234	194,682	11,805
1851	822	120,905	7,512
1852	1,026	142,525	8,815
1855	1,565	189,767	11,514
1854	1,411	175,	11,458
1855	1,255	156,905	10,570
1856	1,545	180,026	11,217
1857	1,289	189,556	11,528
1858	1,217	167,620	10,857

et, de même que nous avons à Cherbourg, suivant l'expression de Vauban, une *auberge de la Manche*, il est bon d'avoir dans ces parages dangereux et fréquentés une auberge de la Méditerranée.

La réalisation des avantages maritimes et commerciaux attachés à cette possession sera retardée par deux sortes d'obstacles : les uns tiennent à nos formes administratives, les autres à l'état des lieux.

Les premiers devraient être faciles à lever. Nous nous sommes bien gardés de dispenser la côte d'Afrique d'un seul des registres et modèles d'écritures sous lesquels plient les bureaux des douanes du Havre et de Marseille; et, comme si cela ne suffisait pas, nous y avons ajouté tous les assujettissements imposés dans une place forte dont le voisinage est occupé par l'ennemi. Cette double compression neutralise tous les avantages commerciaux de la position d'Oran. Le remède à cette impuissance se trouverait dans l'adoption des règlements appliqués à Gibraltar au commerce spécial de ces parages. Il exige, avant tout, de la promptitude dans les expéditions, et il est impossible de remplir à Oran, en moins d'une journée et demie, des formalités qui sont, à Gibraltar, l'affaire d'un quart d'heure. J'ai entendu des négociants qui connaissent parfaitement les deux places affirmer que le seul emprunt de ce régime expéditif amènerait en moins d'une année, à Oran, la moitié du commerce auquel il s'applique près de nous avec

tant de bonheur. Cette mesure n'entraînerait pas le moindre danger, car la guerre que nous avons du côté de la terre ne fait rien à la paix profonde dont nous jouissons du côté de la mer.

L'amélioration complète de l'atterrage exigera plus de temps et de soins. La ville d'Oran est à une lieue et demie de Mers-el-Kebir. A Mers-el-Kebir, le mouillage est sûr, mais les roches abruptes que baigne la mer n'offrent aucune place aux constructions nécessaires au commerce ; à Oran, les constructions existent, mais elles donnent sur l'anse de la Moune, où les bâtiments ne sauraient rester sans danger. Ils mouillent donc à Mers-el-Kebir, et les mouvements de marchandises entre la rade et la ville s'opèrent sur des allées qui font rarement plus d'un voyage par jour. C'est ainsi qu'on met quinze jours à embarquer ou à débarquer une cargaison, lorsque, dans un port bien organisé, cette opération n'en exigerait qu'un seul. Ce n'est pas tout : le mauvais temps interdit quelquefois pendant des semaines entières la communication entre la ville et la rade. Cet état de choses impose, sous diverses formes, à la marchandise, de six à sept francs de frais de surrestaries par tonneau ; c'est à peu près ce qu'il en coûterait pour venir de Marseille, si Oran fournissait des retours.

M. Pézerat, ingénieur civil, a proposé de former à Oran un port de commerce suffisant pour une douzaine de gabares et autant de petits bâtiments. Dans son système, les navires stationneraient à

Mers-el-Kebir, et n'entreraient dans le port que pour charger et décharger. Il a évalué les travaux à la mer à	917,000 fr.
la construction d'une douane à . . .	400,000
celle de magasins de commerce à . . .	550,000
	<hr/>
	1,647,000 fr.

Il a remarqué que les deux derniers articles seraient une source de revenus, et que le premier serait couvert par un droit de deux francs par tonneau, bien compensé par la suppression de frais de surrestaries triples et de retards encore plus préjudiciables. Le commerce souscrirait sans doute avec joie à des sacrifices si bien entendus. Mais il ne faut pas que la séduction d'une mesquine économie nous entraîne à précipiter l'exécution de travaux dont un avenir prochain ferait regretter l'insuffisance. Si l'on prenait le mouvement actuel du port d'Oran pour mesure de l'étendue à donner à son bassin, les jetées construites risqueraient bientôt d'exclure beaucoup plus de navires qu'elles n'en protégeraient.

M. Poirel, ingénieur des ponts et chaussées, s'est montré moins timide. Suivant lui, il faudrait prolonger de 500 mètres la jetée de la Moune, commencée par les Espagnols, et en enraciner à l'est, sur le rivage, une seconde de 250 mètres de long, qui se dirigerait obliquement vers l'extrémité de la première; l'espace d'environ 150 mètres qui resterait entre leurs musoirs serait marqué par

une digue extérieure et isolée, aux deux extrémités de laquelle s'ouvriraient des passes opposées. Les bâtiments pourraient ainsi entrer et sortir, mais non pas sans précaution, par tous les vents, et le port jouirait d'un calme parfait : la dépense serait de 5,500,000 fr.

Un calme intérieur parfait n'est peut-être pas la propriété la plus précieuse d'un bassin situé dans ces parages, et le rétrécissement des passes par lequel cet avantage serait acheté est assurément le plus grand inconvénient qu'il puisse présenter. Il faut à Oran un port assez vaste, et surtout assez ouvert, pour faire dans les gros temps le service d'une rade dont les imperfections sont encore nombreuses. La principale condition que doit remplir ce port, c'est d'être largement accessible par tous les vents, c'est que les grands bâtiments de guerre et de commerce entrent et sortent avec aisance; on se repentirait amèrement, en cas de guerre, d'avoir négligé ces considérations. Le but que nous devons avoir en vue serait, je crois, beaucoup mieux atteint par un ouvrage dont les résultats auraient une grande analogie avec ceux du brise-lame et du brise-glace que le gouvernement des États-Unis a construits, de 1829 à 1853, à l'entrée de la Delaware, en retour du cap Henlopen (note F). Il consisterait en une digue droite de 1000 mètres de longueur, établie par onze à quinze mètres de fond devant la ville, et laissant des passes de 200 mètres de largeur entre ses extrémités

et le fort Sainte-Thérèse à l'est, la pointe de la Moune à l'ouest. L'espace abrité serait de trente-cinq hectares, et si, plus tard, la nécessité d'établir des bassins se faisait sentir, on les construirait sous la protection de cette jetée, à bien moins de frais qu'aujourd'hui.

De si grands intérêts politiques et militaires se rattachent à l'avenir d'Oran, qu'on ne saurait étudier avec trop de maturité les moyens de les faire prévaloir. A moins donc de se borner à des ouvrages susceptibles de se coordonner avec tous les agrandissements qui pourraient, par la suite, devenir nécessaires, il sera prudent d'attendre, pour adopter des projets définitifs, que l'expérience ait déterminé les conditions auxquelles ils devront satisfaire.

Le temps nécessaire pour ces études peut être employé à des travaux dont les avantages seront immédiats, et sans lesquels la construction du port ne serait elle-même qu'une œuvre incomplète. Le plus important de tous était l'ouverture de la route militaire du fort de Mers-el-Kebir à la ville. Terminée avec une économie remarquable par le génie, elle permet maintenant aux voitures de suppléer aux alléges, sans plus de frais directs, et avec bien moins de retard; l'établissement d'un bon débarcadère au mouillage, la restauration du phare, le perfectionnement des moyens d'amarrage dans la rade, qu'a recommandés le commandant Bérard, suffiraient à la modestie actuelle de notre com-

merce; un régime de douanes analogue à celui de Gibraltar achèverait de lui donner l'essor.

Voilà pour les relations avec l'Europe. L'ouverture d'un entrepôt assorti, comme celui de Gibraltar, en marchandises variées, est ce qu'il y a de plus propre à rappeler à Oran les caravanes qui, depuis dix ans, en ont oublié le chemin. Elles étaient autrefois fort considérables : arrivées dans le Tafilet avec plusieurs milliers de chameaux, elles se bifurquaient; une partie allait à Maroc, l'autre à Oran. Deux circonstances les ont rejetées sur le Maroc, notre présence d'abord, puis l'abolition qu'a prononcée le sultan actuel d'une partie des nombreuses entraves que mettent à l'exportation les habitudes des pays musulmans. Quoi qu'il en soit, malgré l'établissement de plusieurs maisons européennes à Mogador, le commerce y est resté soumis à trop d'avanies et de difficultés pour qu'Oran ne l'emportât pas promptement. Abdelcader lui-même a tenté d'attirer à Mascara l'ancienne caravane du Tafilet; le succès aurait associé à nos vues les intérêts de tous les Arabes de cette province.

Lorsque la régularisation de ce mouvement aura rendu nécessaire la création du port d'Oran, l'entreprise sera facile, car les ressources grandiront encore plus rapidement que les besoins.

L'avenir réservé à la ville d'Oran commence à se manifester dans le progrès de sa population. Réduite, sous les Turcs, à 5,000 âmes, elle approche aujourd'hui du maximum qu'ont atteint les

Espagnols, et depuis six ans elle a presque triplé.

On y comptait, aux recensements de décembre. 1855 1859

Européens ¹ . . .	1,042 hab.	4,837 hab.
Musulmans. . .	440	1,003
Israélites. . . .	2,572	3,564
Totaux. . .	3,854	9,204

Les Français, parmi les Européens, ne sont que la septième partie de la population totale, tandis que les Espagnols en sont déjà le quart; les juifs y entrent pour plus du tiers, et, de dominante qu'elle était avant la conquête, la fraction musulmane perd, malgré son accroissement absolu, son importance relative. Nous reviendrons ailleurs sur ces faits, dont il y a plus d'une conséquence à tirer. Ainsi les éléments divers de la population d'Oran semblent, dans leurs développements, se régler sur les intérêts commerciaux auxquels ils devront correspondre, d'une part, dans la Méditerranée, de l'autre, dans l'Algérie et l'empire de Maroc.

¹ La population européenne d'Oran se décompose aujourd'hui en :

1,542 Français.
2,335 Espagnols,
824 Italiens.
180 Maltais.
158 Allemands et autres.

Total. . . 4,837

Pour accomplir ses destinées politiques et commerciales, Oran n'a pas plus besoin que Gibraltar de l'annexe d'une vaste étendue de territoire : son importance est dans son port, dans ses remparts¹ ; nous aurions pu, sans compromettre aucun intérêt sérieux, restreindre notre occupation dans ces limites, nous borner, vis-à-vis des indigènes, au rôle de médiateurs, et ne leur imposer d'autre condition que celle d'un respect religieux pour le libre accès de nos établissements. Nos débats dans la province n'ont pas permis qu'il en fût ainsi : nous avons charge de gouvernement direct dans une étendue d'au moins deux cents lieues carrées autour de la ville. Les produits de ce territoire ne suffiraient pas à la prospérité du port d'Oran ; mais il est assez vaste pour que la justice avec laquelle y seront traités les Arabes devienne aux yeux de leurs voisins un terme de comparaison favorable à notre influence.

Je n'ai jamais considéré la fondation de colonies agricoles comme nécessaire à l'approvisionnement

¹ La superficie d'Oran est, en dedans des fortifications, de 75 hectares : la population y est de 125 individus par hectare. Elle atteindrait, à la densité de celle de

Sedan	— 181 individus par hectare	—	15,575 âmes.
Metz	— 241	—	18,075
Paris	— 264	—	19,800
Bayonne	— 415	—	51,875
Toulon	— 524	—	59,500

Toutes ces villes sont fermées comme Oran.

de la ville d'Oran et à l'assiette de notre domination dans la province. Sous ce double rapport, un bon système administratif et militaire nous procurerait à bien moins de frais des avantages beaucoup plus complets. Cependant, il existe à dix lieues E.-N.-E. d'Oran un point sur lequel nous formerons nécessairement un établissement maritime et commercial : c'est le mouillage d'Arzeu. Du fort qui le commande, à la Macta, s'étendent des terres fécondes baignées d'un côté par la mer, bornées de l'autre par le territoire stérile et salé qui règne jusqu'à Oran, et auquel les Espagnols avaient donné le nom de *plaine de Têlamine*. La culture de cette oasis se marierait à l'exploitation de l'atterrissage sans compliquer nos relations avec les indigènes. Les ruines romaines dont il est couvert attestent la possibilité d'y former de grands établissements. Si l'on voulait fonder dans la province d'Oran quelque colonie militaire, comme en propose le général Bugeaud, la place en serait marquée par le choix des Romains, sur le golfe d'Arzeu, et l'on n'aurait, pour y bâtir une ville, qu'à relever les débris de leurs demeures.

Le mouillage d'Arzeu a sur celui de Mers-el-Kebir l'avantage d'être mieux abrité et d'être adjacent à des terrains sur lesquels on peut construire; malheureusement, la profondeur de l'eau n'y admet que les frégates de troisième rang; les grandes frégates et les vaisseaux en sont exclus, et cette circonstance fixe à toujours la marine militaire à

Mers-el-Kebir. La négligence des Turcs a laissé devant Arzeu un singulier monument de l'énorme quantité de grains qui s'en est exportée pendant que la présence des Espagnols interdisait aux indigènes l'atterrage d'Oran : les bâtiments qui venaient y charger sur leur lest en jetaient à la mer l'excédant, et l'accumulation de ce dépôt a obstrué la partie du mouillage la plus rapprochée de la côte. On ne trouve à la place qu'assigneraient à l'établissement maritime les dimensions des navires modernes, que des puits saumâtres, et, pour y amener les eaux dont s'abreuvait l'*Arsenaria* romaine, il n'en coûterait pas moins de 400,000 fr. C'est le seul inconvénient de la situation d'Arzeu, sur laquelle M. Despointes, capitaine de corvette, qui a tenu la station du mois de mai 1853 au mois de mars 1854, a donné des détails pleins d'intérêt (note G). Quoi qu'il en soit, il ne faut détourner d'Arzeu aucune des ressources nécessaires à l'achèvement de l'établissement d'Oran, et longtemps encore cette plage suffira, telle qu'elle est, à tous les besoins du commerce local, c'est-à-dire aux exportations et aux approvisionnements de Mostaganem et des tribus voisines.

Quoique la nature du sol des environs d'Oran n'admette, en général, que le pâturage des troupeaux, il n'y manque pas, du côté de l'est, de terres fécondes, où la propriété puisse s'individualiser. Avant 1850, le coton était cultivé dans la plaine de la Macta; la garance y croît naturelle-

ment. Le voisinage d'Arzeu offre, dans ses riches salines naturelles, un objet d'échange précieux. Leurs sels valent ceux d'Espagne et de Portugal, ne coûtent qu'un travail auquel sont très-propres les Arabes, celui de les recueillir et de les transporter, et sont livrables à un franc le quintal métrique aux navires et aux caravanes. Indépendamment des avantages directs de cette exploitation, elle peut concourir puissamment, par les ressources qu'elle offre pour la conservation des substances aniles, au développement des pêches, dont nous parlerons plus loin.

Le royaume de Tlemcen, qui comprenait toute la vallée du Chélif, était jadis couvert de cultures florissantes : sa capitale était renommée pour la grandeur de ses établissements publics, pour l'intelligence et la richesse de ses marchands; elle était le but de la course des caravanes du désert; les Génois et les Vénitiens la fréquentaient lorsqu'Oran tomba entre les mains des Espagnols¹. Dès lors le mouvement qui vivifiait la contrée n'exista plus qu'autant qu'il convint à la politique de Ferdinand le Catholique et de Charles-Quint; bientôt il cessa tout à fait : les finances furent ruinées², et six cents des Turcs de Khaïreddin, avec quelques milliers d'Arabes à leur suite, suffirent

¹ *L'Afrique* de Marmol, liv. v. — Léon l'Africain, liv. iv.

² « Ce royaume a rendu, plusieurs années subséquentes, trois, voire quatre cent mille ducats, tandis qu'Oran était compris en icelui. » Léon l'Africain, liv. iv.

pour précipiter un État prêt à crouler ¹. D'Oran vient donc le bien ou le mal de la province; ses portes sont l'anneau par où passent tous les fils qui réunissent les intérêts de cette partie de l'Afrique à ceux de l'Europe. Sa possession et celle d'Arzeu mettent en nos mains des moyens d'action sur les indigènes, qu'un peu d'habileté à les manier rendrait tout-puissants.

Il y a quarante ans que les territoires de Mostaganem, de Matamore et de Mazagran comprenaient, de l'embouchure du Chélif à celle de la Macta, une population de vingt à vingt-cinq mille âmes; elle était réduite de moitié en 1850, mais la banlieue de Mostaganem présentait encore, en 1855, l'aspect le plus riche et le plus frais. Aujourd'hui les arrosages et les plantations ont disparu; les arbres fruitiers ont servi à chauffer nos soldats, et Matamore n'est plus que la caserne de la garnison française. Abdelcader, de son côté, a violemment transporté à Tagadempt l'ancienne population de Mazagran, et elle a été remplacée par des réfugiés des tribus de Bethowa, de Mekalia, de Chourfa, et surtout de celle de Borgia : celle-ci habitait le territoire d'El-Borg, sur la route de Mostaganem à Mascara; elle a été frappée, en 1856, de contributions ruineuses, et transférée sur la Mina, près des Akermas. Au milieu de ces vicissitudes, et malgré notre incurie sur tout ce qui, dans la province, ne

¹ *Pieux exploits d'Aroudj et de Khaïreddin*, XIII.

se rapporte pas directement aux opérations militaires, les indigènes placés sous notre domination immédiate s'attachent à nous, en comparant la douceur avec laquelle ils sont traités aux avanies qu'ont à souffrir les sujets d'Abdelcader. A la fin de 1839, la population de Mostaganem se composait de

1428 musulmans,
406 israélites,
282 chrétiens.

Les musulmans sont fort industrieux; leurs femmes travaillent beaucoup; elles fabriquent des haicks, des bournous, et toutes sortes de vêtements. Les marchés de Mostaganem sont très-fréquentés, surtout depuis que les négociants Puggimundo, Bugarolas, et Canapa, juif de Gibraltar, s'y sont établis pour exporter des grains en Espagne. Une protection active, éclairée, discrète, accordée à ces agglomérations de musulmans, serait la meilleure guerre à faire à Abdelcader. On voit, à ses violences, qu'il compte peu sur l'affection de cette contrée. Les Couloglous, qui sont, parmi les indigènes, les plus disposés à faire cause commune avec nous, sont les objets particuliers de son animadversion. Ceux de Mazouna et d'El-Callah ayant laissé percer le vœu de se placer sous la protection des Français, il a fait saccager leurs demeures et enlever une partie de leurs familles pour peupler sa ville de Tagadempt : ils forment la principale

partie du bataillon musulman que nous avons à Matamore. Plusieurs tribus arabes obéiraient volontiers aux tendances des Couloglous : ce sont celles qui trouvent à Mostaganem un débouché pour leurs denrées. En première ligne sont parmi elles les Achems et les Aribis : ceux-ci, voisins du Chélif, ont des troupeaux à laine fine, des bœufs et des chevaux de haute taille ; les Achems, dont le territoire est adjacent, du côté du sud, à celui de Mostaganem, ont également des cultures étendues, et nous faisaient des propositions de soumission lorsqu'est intervenue, en 1854, la convention du général Desmichels avec Abdelcader. Les tribus qui habitent le long du golfe d'Arzeu sentent qu'elles ont tout à gagner avec nous qui sommes maîtres de la mer, tout à perdre avec Abdelcader qui a beaucoup à exiger d'elles et rien à leur donner. Il n'est pas difficile de développer ces intérêts, d'entretenir ces tendances, et de nous créer par là des alliés. Cette tâche appartient à l'administration, et l'étendue en est à peine entrevue dans la province d'Oran : il est permis de s'étonner, par exemple, que l'on n'ait pas encore songé à jeter un pont sur la Macta, qui intercepte la communication entre l'établissement d'Oran et celui de Mostaganem, et à rattacher par une route Mostaganem, Mazagran et leur territoire au mouillage d'Arzeu, dont la possession incontestée place sous notre main le foyer des relations commerciales de la contrée.

Une partie de ces considérations s'applique aux

Douaires et aux Smélas qui habitent à l'ouest d'Oran : ils ont été pour nos soldats de braves et fidèles auxiliaires, et la reconnaissance nous engage envers eux aussi bien que la politique.

La civilisation met le pied sur ce rivage pris des lieux où elle aborda jadis avec Scipion : c'est par son secours que nous saurons y affermir et y étendre nos conquêtes. La décadence du pays est due à la direction donnée à l'occupation des Espagnols et des Turcs ; la nôtre doit avoir un autre caractère. Le rétablissement de la force maritime, commerciale et militaire d'Oran est la tâche assignée à notre temps ; nos descendants feront le reste, et recueilleront le fruit de notre sagesse et de notre modération, comme nous sommes maîtres de recueillir à Bone ceux de la sagesse et de la modération de nos pères. Mais en attendant, il faut que l'Europe apprenne, aussi bien que l'Afrique, à nous considérer comme inexpugnables à Oran ; il faut en achever les fortifications. Le reste touche surtout l'Algérie ; ceci importe directement à la France.

CHAPITRE XI.

AGRICULTURE.

Céréales. — Oliviers. — Mûriers. — Arbres fruitiers. — Produits divers. — Chevaux. — Bêtes à cornes. — Moutons. — Dessèchements. — Arrosages. — Forêts.

Si j'avais à écrire sur les méthodes de culture du canton de mon département que je connais le mieux, je me sentirais bientôt arrêté par la rareté des faits bien observés et des expériences dignes d'une entière confiance : à plus forte raison n'ai-je ni assez de connaissances, ni assez de présomption pour entreprendre de traiter à fond de l'agriculture de l'Algérie. Je me bornerai à l'exposition de quelques faits généraux qui, si je ne m'abuse, montreront quelle place peuvent prendre les cultivateurs européens sur le sol de l'Afrique, quelle place doivent y garder les indigènes, quelles rela-

tions s'établiront naturellement entre eux, et quels gages nouveaux seront ainsi donnés à la pacification du pays.

Le capital employé dans une opération commerciale s'en dégage à une époque prévue, et, dans le pays le plus agité, on fait sans danger des avances, toutes les fois qu'on peut calculer avec précision combien on a de temps devant soi. Il n'en est pas de même en agriculture. Les capitaux immobilisés dans des défrichements, des plantations, des constructions, n'ont point de refuge contre les ébranlements du sol qui les a reçus ; tant que ce sol est menacé, ils courent la chance d'un anéantissement complet. Le cultivateur ne peut pas, comme le négociant, se contenter d'une sécurité temporaire, et c'est ce qui explique comment il s'est trouvé tant de gens pour spéculer sur les terres d'Afrique et si peu pour les cultiver : il serait injuste de s'en prendre uniquement aux hommes de ce qui est le résultat inévitable de la force des choses.

Le haut prix de l'argent en Afrique est une preuve que les temps de sécurité dans lesquels se développera la culture ne sont point encore arrivés ; il est de plus un obstacle insurmontable au développement des travaux. Quelles sont, en effet, les opérations agricoles qui supportent un intérêt de dix à vingt pour cent ?

D'un autre côté, les défrichements sont plus chers en Afrique qu'en France : le manœuvre y

exige une journée double de celle des ouvriers de nos campagnes ; l'Arabe payé moins cher ne travaille pas, au bout du compte, à meilleur marché ; dans l'éloignement où l'on est des ressources des pays de fabrication, la rupture d'un instrument suffit pour désorganiser un atelier ; les animaux n'ont ni la conformation, ni les habitudes qui les rendraient propres à aider les hommes. Ces sources de mécomptes balancent en réalité tout l'avantage du bas prix des terres ; on ne peut donc adopter qu'avec une extrême circonspection les méthodes européennes de culture. Enfin, certaines cultures nous semblent interdites par la concurrence qu'au premier moment de paix nous feraient les produits analogues des indigènes. Cet inconvénient n'est pas, à la vérité, sans compensation : le commerce, dont les denrées fournies par l'Arabe et le Cabyle deviendraient l'objet, convient mieux aux habitudes et aux facultés de la population qui, jusqu'à présent, vient chercher fortune en Afrique, et tout en rattachant par un lien puissant les intéressés à notre politique, il laisserait à l'industrie agricole et aux capitaux des Européens plus de place qu'ils ne seront de longtemps en état d'en remplir. C'est ce que va prouver un rapide examen des principaux emplois qui s'offrent à l'une et aux autres.

CÉRÉALES.

La culture des céréales est placée en Afrique dans de tout autres circonstances qu'en Europe, et sur le peu de données que nous possédons, il serait difficile d'en établir exactement le prix de revient. Le sol reçoit rarement, sous la main de l'Arabe, d'autre façon qu'un labour superficiel sur lequel se répand la semence; un second labour la recouvre, et la récolte suit. On assure même que sur la vaste zone de bonnes terres dont nous avons traversé la partie comprise entre le Ras-el-Akba et Constantine, on se contente du labour d'enfouissage, sans que, pour cela, les récoltes qui atteignent parfois vingt-cinq pour un, descendent au-dessous de quinze. Malgré les témoignages nombreux qui s'accordent sur ce rapport entre le produit et la semence, je n'oserais pas le mentionner ici sans rappeler, en même temps, un caractère très-remarquable de la région qui s'étend au sud du Ras-el-Akba : c'est la rareté des mauvaises herbes. On n'y trouve point ces forêts de chardons et de grandes plantes parasites qui couvrent la plaine de Bone, et je n'ai jamais vu de blés plus nets que ceux des silos que nous avons ouverts dans la retraite de Constantine. Hors de cette région, les terresensemencées chaque année n'étant qu'une petite partie des terres disponibles, la charrue ne revient sur le même emplacement qu'à de longs

intervalles, et la jachère tient lieu d'engrais et d'amendements. Le chaume du froment, intérieurement garni d'une moelle savoureuse, est recueilli comme fourrage et employé l'hiver à la nourriture du bétail. L'Arabe ne tient aucun compte du temps qu'il consacre soit à la culture, soit au transport de sa récolte au marché; les grains sont conservés sans frais dans des silos creusés en terre; la part du loyer de la terre dans les frais de la production échappe jusqu'à présent à nos évaluations. Peu importent les proportions dans lesquelles ces éléments divers concourent à la formation du prix de vente, pourvu que nous sachions à peu près quel il est, dans les temps ordinaires, sur les marchés de la côte.

De 1742 à 1793, les blés que la compagnie l'Afrique exportait de la province de Bone lui revenaient à 7 fr. 60 cent. le quintal métrique. A la vérité, elle en achetait tous les ans, à Bone même, 500 caffis (2,520 quintaux métriques) au prix fixe de 9 fr. 52 cent.; mais ces blés, réputés affectés à la consommation des employés mêmes de la compagnie, sortaient des magasins du bey, et l'achat comprenait un cadeau. Avant 1850, les prix moyens des marchés d'Oran flottaient entre 7 et 9 francs.

Depuis notre occupation, les prix se sont maintenus fort au-dessus de ce niveau; mais cette perturbation est surabondamment expliquée par la suspension de la culture indigène dans notre voi-

sinage, par l'interruption des relations avec l'intérieur, et par la présence des quarante à cinquante mille consommateurs en uniforme que nous entretenons sur le sol algérien. La pacification, à l'abri de laquelle se développerait la culture européenne, amènerait nécessairement sur les marchés les produits arabes, et les grains sont un de ceux dont nous ne pourrions pas soutenir la concurrence. Le problème des avantages de la production des céréales par les mains des colons n'a donc point encore reçu de solution définitive; celle que donnent les prix actuels ne l'est point, et la première année de paix renversera probablement une partie des calculs qu'ont faits jusqu'ici, sur cette base, les cultivateurs européens.

Les progrès du commerce et de la population de l'Algérie tendront avec constance à mettre le prix de ses céréales en équilibre avec les prix d'Europe, et par conséquent, à en mettre la culture à notre portée. Mais si, par la force des choses, elle est, pour les premières années de paix, dévolue aux indigènes, il y aurait à nous bien peu d'intelligence à chercher à nous en emparer prématurément. Le bon marché des blés, en nous en interdisant temporairement la production, nous en livrera le commerce, et garantira le succès d'une industrie puissante que nous seuls pouvons exercer.

La mouture arabe, faite à force de mulets dans les villes, à bras de femmes dans les tribus, est dispendieuse, imparfaite, et la différence du prix des

grains à celui des farines laisse en Afrique une marge très-considérable aux bénéfiques du meunier. L'établissement des moulins aura pour effet l'élévation de la valeur du blé et la modération de celle de la farine ; il encouragera la culture et le commerce à la fois. On a fait beaucoup de calculs sur les avantages que procurerait à l'armée une bonne mouture locale : chaque centime économisé sur les cinquante mille rations qui se distribuent par jour aux troupes procurerait au trésor une économie annuelle de 182,500 francs.

La consommation des villes et de l'armée suffirait à elle seule pour occuper plusieurs fortes usines ; les farines deviendraient un objet important d'échange dans les ports de la côte : on en exporterait à grand profit à Gibraltar, en Portugal, en Angleterre, aux Antilles et sur la côte d'Espagne. Les bonnes terres à grain de la Péninsule en occupent le milieu, et par l'effet du mauvais état des communications, souvent, tandis que la Castille regorge de grains, les villes maritimes en tirent à grands frais de l'étranger. On aurait tort de craindre la réaction des exportations de grains de l'Algérie sur l'agriculture de nos départements du midi ; les provinces russes de la mer Noire sont, en réalité, le seul pays qui dût prendre ombrage de cette concurrence ; les grains d'Afrique valent, en effet, mieux que ceux d'Odessa, et sont bien moins éloignés des grands marchés.

La fabrication et le commerce des farines avec

tous les accessoires qu'ils entraînent, fixeraient en Afrique, par des travaux utiles et lucratifs, des colons vigoureux, tirés de l'armée et de la partie la plus saine de notre population. Ce n'en serait pas le plus grand avantage. Indépendamment de l'élément de calme que les nouveaux profits de la culture jetteraient parmi les indigènes, le commerce, concentré dans nos mains, les accoutumerait à subir, de notre part, cette influence que l'acheteur exerce toujours sur les vendeurs : ils reconnaîtraient bientôt eux-mêmes la supériorité du rendement en pain de nos farines, l'économie réelle de grains qu'elle procure, et c'est alors que se manifesterait, dans toute leur étendue, les conséquences de cet humble fait de la prééminence de notre mouture sur celle du pays. Il entraînera pour les femmes arabes l'affranchissement du plus pénible de leurs travaux ; la loi de Mahomet ne leur a pas ôté toute influence sur les pères, les frères et les maris, et elles seront les premières à solliciter ceux-ci de recourir à nos usines. Cette manière de faire sentir notre supériorité ne nuira pas à notre considération, et les chutes de la Seybouse, de la Mafrag, de l'Aratch, de la Chiffa, et de beaucoup d'autres cours d'eau, offrent des forces suffisantes pour faire tourner bien des meules.

Il semble résulter de tout ceci que l'établissement de moulins à blé est le plus propre à former le noyau de villages européens autour desquels viendraient se grouper les intérêts indigènes. La

mouture des grains n'est pas la seule industrie rapprochée de l'agriculture qui doit exercer une salutaire influence sur la formation de nos relations avec les Arabes, et nous trouverons, dans la culture de l'olivier et le commerce de ses produits, des moyens d'action non moins puissants.

La culture moins importante de l'orge et du maïs suivrait le mouvement de celle du blé, et fournirait de grandes ressources à l'armée; l'entretien des troupes finirait par être, en Afrique, moins dispendieux qu'en Europe: il en résulterait de notables économies pour la France, et il est sensible que tous les marchés qui se concluraient pour les subsistances de l'armée entre les indigènes et nous les intéresseraient à la liberté de la circulation, les associeraient à nos intérêts maritimes, et nous donneraient des partisans dans des tribus où nous ne comptons que des ennemis.

OLIVIERS.

Les plantations d'oliviers en plein rapport sont très-nombreuses et très-étendues en Afrique, notamment dans les environs de Bougie, de Tlemcen, et au pied de l'Atlas, le long de la Métidja; mais la grossièreté des procédés de fabrication employés par les indigènes réduit les produits qu'ils obtiennent aux plus basses qualités. « Les Arabes

dit Desfontaines, qui avait bien observé ¹, se contentent d'écraser les olives sur une pierre plate, en faisant rouler dessus un tronçon de colonne, ou quelque autre corps pesant de forme cylindrique; ils mettent le marc dans de grandes jarres remplies d'eau, puis, en le comprimant avec les mains, ils en expriment le plus d'huile qu'il est possible, et la ramassent sur la surface de l'eau, où elle surnage : mais une si légère compression n'en saurait faire sortir qu'une assez petite quantité, et, de plus, ils perdent toute celle qui est miscible à l'eau. » Le savant botaniste aurait pu ajouter que les olives, ordinairement laissées plusieurs mois en macération, contractent une rancidité qui n'est supportable que pour des palais indigènes, et perdent une grande quantité de leur huile. Près des villes, on se sert de presses tels que savent les fabriquer les charpentiers du pays. M. d'Armandy, qui commandait l'artillerie à Bone, a montré en 1855 combien les moindres soins peuvent être profitables à cet égard : avec les ustensiles moresques, tout défectueux qu'ils sont, il a tiré des mêmes olives dont on n'avait jamais fait que de l'huile à savonnerie, de l'huile de table égale à celle de Provence. Bien d'autres épreuves ont dû donner, à mon insu, la mesure de ce qu'on serait en droit d'attendre de la généralisation de leur application.

¹ *Voyage dans les régences d'Alger et de Tunis*, par Peyssonnel et Desfontaines, t. II.

La fabrication de l'huile est de celles dans lesquelles on n'obtient de succès qu'à la condition d'opérer sur de fortes quantités : aussi, partout où elle a pris quelque développement, les cultivateurs se sont-ils trouvés dans l'heureuse nécessité de s'associer pour leur manipulation, et tous les villages à olives des côtes de la Méditerranée ont leur moulin banal.

Il n'existe rien de semblable en Afrique, et les indigènes ne savent pas quelle différence établit entre les produits des mêmes arbres celle des procédés de fabrication : l'avantage qu'ils tireraient des nôtres les propagerait peu à peu dans le voisinage des villes, puis dans les tribus. L'introduction, dans des lieux bien choisis, de moulins à olives et de presses à huile perfectionnées, l'emploi d'un peu d'intelligence et de soin dans la manipulation, relèveraient immédiatement la valeur des récoltes, et les indigènes en viendraient bientôt, soit à faire exprimer leur huile dans nos établissements, soit à vendre leurs récoltes à l'état de fruit à des Européens, entre les mains desquels se concentrerait la fabrication. Dans l'une ou l'autre hypothèse, un double but serait atteint : la richesse du pays serait notablement augmentée, et une industrie qui ferait valoir celle des Arabes établirait entre eux et nous un lien de plus. Une très-vaste amélioration à obtenir avec l'emploi d'un très-faible capital, tel est le résultat assuré du perfectionnement de la fabrication de l'huile.

Dans un pays nouveau, le principal avantage des opérations rapides et bien conçues est de fournir les moyens d'en exécuter de nouvelles. Celles-ci conduiraient à l'extension des plantations d'oliviers. Par application d'une pratique très-suivie à Majorque, MM. Roche et Colombon ont, à cet égard, donné, dans une propriété située à une lieue d'Alger, au sommet de la vallée de Babeloued, un exemple qu'on ne saurait trop recommander. Ils ont fait extirper dans des broussailles garnies d'oliviers sauvages tous les arbustes d'espèces différentes et greffer les oliviers. Le sol a reçu de la sorte une façon qu'a presque payée le fagotage extrait. L'olivette, si économiquement formée, est en rapport au bout de quatre à cinq ans. Je ne saurais en évaluer le produit net que par des termes de comparaison. Dans le département du Var, il est porté, sur les matrices cadastrales, de 90 à 150 fr. par hectare ; mais du produit brut sont déduits des frais de culture considérables, les chances d'incertitude des récoltes, et celles bien plus graves de la perte et de la détérioration des arbres par l'effet des froids. L'olivier ne les craint pas plus en Afrique que le chêne en Provence ; il atteint les dimensions des arbres forestiers, et, quoique très-productif, n'exige presque pas plus de culture. L'ensemble des terrains sur lesquels est praticable l'opération à la fois si simple et si pleine d'avenir que nous venons de citer est incalculable : sur les flancs du Boudja-

réah et de l'Edough, sur le revers occidental du cap Rose, au pied de l'Atlas, dans la vallée de la Seybouse jusqu'au Ras-el-Akba, j'ai partout vu l'olivier sauvage en possession des terrains en pente en exclure la ronce et le chardon.

L'étendue des débouchés ouverts à l'huile d'olive est heureusement proportionnée à celle du champ de production. De 1828 à 1857, la France seule en a reçu de l'étranger 5,656,043 quintaux métriques, ce qui, au prix modique de 80 cent. le kilogramme, taux d'évaluation adopté par la douane, revient à une moyenne annuelle de 29,248,560 fr. L'importation de 1858 a été de 57,267,550 kilogrammes, valant 29,814,040 fr.; et par les besoins de la France, on peut juger de ceux du reste de l'Europe et de l'Amérique. Ni les uns ni les autres ne sauraient diminuer. Indépendamment de sa supériorité comme aliment, l'huile d'olive ne peut être remplacée par aucune autre dans le graissage des machines dont chaque pas de l'industrie et de la navigation à la vapeur étend l'usage. L'emploi du savon et l'éclairage se développent en raison des progrès de l'aisance générale. La production de l'huile devient la base principale du commerce de la Méditerranée avec le reste du monde civilisé, et bien des générations de planteurs d'oliviers passeront en Algérie avant que leurs imitateurs rencontrent les limites de la consommation.

MURIERS.

Au commencement du dix-septième siècle, Gramay comptait, dans les familles mojadares et tagarines, réfugiées d'Espagne à Alger, six cents individus adonnés à l'éducation des vers à soie, et un nombre beaucoup plus considérable d'ouvriers employés à la fabrication de ses produits. Peussou personnel retrouvait, cent ans plus tard, les nombreuses plantations que ces réfugiés avaient faites sur la côte. Les Turcs en ont détruit les propriétaires, et il ne reste aujourd'hui qu'un petit nombre de mûriers magnifiques, qui, disséminés dans les campagnes, semblent protester contre cet abandon. L'activité que prend chez nous la culture de la soie n'atteint pas celle de nos manufactures, et de 1828 à 1858 nos importations de soie brute se sont élevées de vingt-six millions à soixante et un. Cultiver des mûriers en Afrique, c'est donc préparer des matières premières à nos ouvriers. L'Angleterre offre un débouché encore plus considérable : elle a reçu, en 1857, 2,307,700 kilogrammes de soie brute, et 104,800 de soie moulinée, ce qui, au taux d'évaluation de nos douanes, présente une valeur de 99,654,000 fr. Les Algériens eux-mêmes fabriquent quelques soieries.

Mais la production de la soie rencontre une limite infranchissable dans la quotité de la population. La récolte de la feuille et les soins à donner

aux vers à soie pendant les huit derniers jours de l'existence de l'insecte, sous la forme de chenille, exigent, par quintal métrique de cocons, la coopération de quatorze personnes actives : il est inutile de pousser aux plantations de mûriers au delà de ce que comporte ce rapport.

L'Afrique fournira les grosses soies qu'on obtient avec désavantage au nord du 43^e degré, et, quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre des espérances qu'on a fondées sur ce produit, il tiendra une place importante dans l'économie algérienne. Cette culture est une de celles où les soins et l'intelligence ont le plus d'efficacité et sont le mieux récompensés ; elle est familière à tous les habitants du midi de l'Europe ; elle exige plus d'attention que de fatigue, et les descendants des émigrés des côtes de Valencè et d'Andalousie, qui l'ont oubliée, la réapprendront volontiers des nouveaux compatriotes que leur envoie aujourd'hui le pays de leurs aïeux.

ARBRES FRUITIERS.

Les côtes de la Méditerranée font un commerce de fruits fort étendu. Les uns, du genre du citron, ont naturellement la propriété de se conserver ; les autres la tiennent de la dessiccation. Malgré les limites que la richesse croissante de nos vergers met à l'importation des productions étran-

gères analogues, la France a reçu en 1858 pour 2,129,544 fr. de fruits secs, et pour 4,619,005 fr. d'oranges et de citrons. En Angleterre, où l'on ne recueille, a-t-on dit, de fruits mûrs que les pommes cuites, ces mêmes consommations sont infiniment plus considérables. En 1857, la dernière année dont les états soient publiés, les douanes britanniques accusaient une importation de 110,660 quintaux métriques de raisins de Corinthe, de 86,117 quintaux d'autres raisins secs, de 11,784 quintaux de figes, et de 549,880 caisses d'oranges et de citrons. La Russie achète aussi beaucoup de fruits secs, à cause des jeûnes et des carêmes rigoureux qu'observent ses habitants. Tout considérable qu'est ce commerce international, il ne roule que sur une faible partie de la production des contrées qui en fournissent la matière. Les figes, en particulier, sont une partie importante de l'alimentation du peuple de l'Archipel, et elles comptaient dans les approvisionnements de l'armée de César en Afrique ¹.

Une ressource si précieuse sous ses divers rapports a jusqu'à présent été négligée dans la régence. Bone ne mérite plus son nom de *ville des jujubes* (Belad-el-Aneb), et à peine sa banlieue a-t-elle conservé quelques pieds de cette belle espèce d'oliviers dont les fruits à confire sont une des richesses des environs de Séville.

¹ *De bello Afr.*, c. 67.

Les environs de Bone et d'Alger possèdent peu de plantations considérables d'orangers et de citronniers; mais les délicieuses oranges de Blida valent, dit-on, à peine un franc le cent sur l'arbre: l'exportation en élèverait le prix, et amènerait de la sorte une extension de culture que la consommation locale et les préparations dont les fruits et les fleurs offrent la matière favoriseraient encore davantage.

La multitude de jardins dont Alger est entouré ne contient en arbres fruitiers que des sauvageons; les Algériens ne pratiquent point la greffe, et cette circonstance explique la mauvaise qualité de leurs fruits, que des voyageurs irréfléchis ont attribuée au sol. Ils sont en cela bien dégénérés de leurs ancêtres d'Andalousie. Le *Livre d'Agriculture* d'Ebn-el-Awam contient sur les plantations d'arbres fruitiers et sur la greffe des fruités auxquels après six cents années d'expérience, nous aurions peu de choses nouvelles à ajouter. Les sauvageons d'arbres fruitiers sont extrêmement nombreux dans le Fas, et la multiplication des greffes amènerait dans la production une transformation rapide. Les espèces de raisins y sont très-bonnes, et il ne s'agit que de planter. Il est facile de s'en procurer de nouvelles, et de tirer d'excellents plants de figuiers de Malte, de Grèce, d'Italie et d'Espagne. Plusieurs fruits sains et savoureux des colonies réussissent au jardin d'acclimatation de Toulon et peuvent, à plus forte raison, enrichir le sol de

l'Algérie; la pépinière du gouvernement peut, à cet égard, rendre de très-grands services.

Sur un grand nombre de points de la régence, les deux premières conditions de succès de la culture sont d'exiger peu de fumier, parce qu'il est rare, et peu de main-d'œuvre, parce qu'elle est chère, et que, sous le soleil d'Afrique, les forces de l'homme ont plus besoin de ménagement que sous des latitudes plus tempérées. Les plantations d'arbres fruitiers, d'oliviers, de mûriers, remplissent ces conditions et se recommandent par là aux agriculteurs pratiques.

CULTURES DIVERSES.

Les joueurs à la hausse sur les terres de Métidja n'ont pas hésité à donner le sol de l'Algérie comme éminemment propre à la culture des denrées coloniales : ils ont énuméré avec assurance, dans des prospectus déguisés sous divers titres, les balles de coton, de café, d'indigo que l'Afrique allait envoyer à la France. Ce charlatanisme a fait peu de dupes. L'introduction de récoltes nouvelles dans un pays ne peut jamais être l'ouvrage que d'une agriculture avancée; elle suppose d'ailleurs une étude du sol et du climat que nous avons à peine effleurée.

Il serait toutefois possible que la culture du

coton prospérât en Algérie. Les Mores la pratiquaient jadis en Andalousie ¹ ; elle est établie en Sicile ; elle réussit à Majorque, dans le district d'Arta ; à Malte, elle produisait, il y a trente ans, une valeur annuelle d'environ trois millions, et, malgré la concurrence des étoffes anglaises, elle tient encore une place importante dans les ressources de l'île. La plante est moins délicate sur la nature du sol que sur celle du climat, et la principale condition de la réussite des plantations est que les pluies d'automne, peut-être plus hâtives sur les revers septentrionaux de l'Atlas que dans les îles de la Méditerranée, n'arrivent pas avant la récolte du duvet. Les Majorquins, et surtout les Maltais, qui sont excellents cultivateurs, sauront reconnaître les parties de la côte propres à une culture avec laquelle ils sont familiarisés, mais dont ils ne s'exagèrent pas les avantages : ceux-ci sont, en effet, limités par le prix auquel d'autres contrées saturent le monde commerçant de leurs cotons, et rien ne prouve encore que l'Algérie pût livrer le sien à meilleur marché que l'Égypte, le Levant et les États-Unis, où les profits de cette culture sont depuis longtemps réduits au niveau de ceux que donnent le blé et les autres plantes usuelles.

Une acquisition plus facile, et peut-être aussi profitable au pays, quoiqu'elle ne fût point un

¹ *Ebn-el-Awam*; ch. xxii, art. 1.

objet d'exportation, serait celle du bambou : ce bois solide et léger se prête à des usages si multipliés en Asie que les Indiens et les Chinois ne conçoivent pas l'existence dans les pays qui en sont privés; il est le meilleur et le plus économique des matériaux pour les constructions légères des climats chauds. Le jardin d'acclimatation de Toulon en possède depuis longtemps un pied d'espèce indienne, dont les rejetons sont déjà nombreux : quelques-uns de ceux-ci donnent à Hyères des pousses annuelles de dix à onze mètres de longueur, quoique leur développement soit contrarié en Provence par la durée, si ce n'est par la rigueur des froids; ils feraient mieux encore en Afrique, où la belle saison est plus longue et l'hiver plus doux.

Il a été démontré, dans la discussion de la loi du 12 février 1835 sur les tabacs, que les bénéfices des planteurs de tabac des huit départements privilégiés étaient alors de quinze à seize cent mille francs, et que, pour les assurer, le trésor s'imposait un sacrifice de dix à douze millions naturellement reporté sur d'autres impôts. En Angleterre, où la comptabilité est moins bonne et le système financier meilleur que chez nous, cette culture est prohibée. Les améliorations introduites depuis cinq ans dans la législation doivent beaucoup la restreindre en France; mais pour remplacer sur le marché les produits des cultures de l'intérieur, et ne pas se mettre à la discrétion des

planteurs américains, il faut se créer ailleurs que chez eux des ressources. Le territoire de Bone pourvoit facilement à lui seul à l'alimentation de nos manufactures du Midi; les essais faits à celle de Paris sur les tabacs des Ouled-djeb, des Djeballah et des Seybas, que j'ai envoyés de la Calle à Paris (*roy. t. I, p. 200*), ne laissent à cet égard aucun doute, et si la régie se décidait à faire des achats en Afrique, cette culture, à laquelle se livreraient concurremment les Européens et les indigènes, réunirait à l'avantage d'offrir un puissant encouragement à la colonisation, celui d'établir un lien solide entre les intérêts des Arabes et ceux de notre établissement. Ce double résultat se concilierait avec une économie pour nos finances, et de pareilles combinaisons sont trop rares en Afrique pour ne pas mériter un peu d'attention.

La pauvreté des potagers de l'Algérie est au niveau de celle de ses vergers; la plus grande partie des melons, des pastèques, et même des pommes de terre qui se consomment à Alger et à Oran, vient des Baléares et d'Espagne. Cette culture est appelée à prendre de très-grands développements, et devra, comme celle des vergers, ses progrès à des mains européennes; les plantes à propager et les méthodes de culture viendront, en effet, d'Europe; et c'est dans le voisinage immédiat des villes que s'établiront les jardins. En laissant faire les soldats dans leurs cantonnements, en favorisant, par des affectations de terrains, leur tendance à chercher

dans le jardinage un délassement profitable, on imprimerait un essor vigoureux à cette utile industrie. Le jardin des condamnés militaires à Alger, celui de Miserghin, près Oran, les tentatives faites par la garnison de Bone et arrêtées par des questions de propriété, ont montré tout ce qu'on est, à cet égard, en droit d'attendre des troupes. Les habitudes contractées dans ces travaux, si essentiels pour le bien-être et la santé de l'armée, disposeraient beaucoup de soldats libérés à s'établir en Afrique, au lieu de retourner en France, et l'on verra, quand nous traiterons de la population européenne, combien il importerait, dans un intérêt politique facile à comprendre, de multiplier pour nos compatriotes les motifs de maintenir leur supériorité relative parmi les colons européens.

Le chanvre et les autres plantes textiles sont à peu près inconnus au sol algérien. Leur culture se rapproche, par les soins qu'elle exige et par le peu d'espace qu'elle occupe, de celle des plantes potagères : la qualité de terre qui leur convient est commune en Afrique; leur prix est élevé et ne peut être affecté par la concurrence des produits arabes. La production du chanvre se rangera donc parmi les travaux de la colonisation, et elle est d'autant plus digne d'intérêt que la propagation semble en être une des principales conditions de l'établissement d'une marine locale.

CHEVAUX.

L'Algérie, sauf, dit-on, le bas de la vallée du Chélif, ne possède point de chevaux propres au trait. Svelte, léger, nerveux, le cheval n'y sert qu'à la course et à la guerre; mais, si heureusement doué qu'il soit, il ne saurait longtemps résister à l'abus que font ses maîtres de ses forces. Surmenés dès leur jeune âge, les chevaux de la régence sont promptement usés. Tant qu'ils ont été sans valeur et n'ont coûté que soixante ou quatre-vingts francs, on a pu en consommer sans y regarder de très-près; mais aujourd'hui que la guerre a épuisé des provinces entières, que nos achats ont quintuplé les prix, les Arabes sont obligés de choisir entre leurs goûts et leurs intérêts, et il est probable que, dans ce conflit, l'avantage finira par rester aux derniers. Ce n'est pas tout. La consommation de viande que nous introduisons dans le pays y prépare la révolution agricole qui s'est opérée en Normandie depuis deux cent cinquante ans. Sous Henri IV les pâturages de cette province nourrissaient un bœuf pour dix chevaux; c'est aujourd'hui l'inverse. L'élévation progressive de la valeur des bêtes à cornes doit produire en Afrique les mêmes effets. Par une autre conséquence de ces circonstances convergentes et de l'accroissement du mouvement commercial, la masse et le prix des transports tendent à augmenter : un cheval traîne le quintuple

du poids qu'il est en état de porter, et l'ouverture des routes donnant cours à ce nouvel emploi des forces de l'animal, l'Arabe lui-même sera contraint de substituer le chariot au bât, et les races de trait aux races de selle.

La condition de l'Arabe et celle de son cheval sont tellement identifiées, que tout ce qui atteint l'une d'elles réagit immédiatement sur l'autre : modifier celle de l'animal, c'est réformer les mœurs de l'homme qui, dans aucun des actes de sa vie actuelle, ne sait se passer de ce concours. Or, la cherté des chevaux, l'usage des voitures sont inconciliables avec les habitudes vagabondes des tribus ; ils leur ôtent leurs principaux instruments de guerre, les véhicules de leurs émigrations. Si la mobilité de la vie nomade doit se conserver dans les régions reculées du sol africain, où l'homme et les troupeaux sont obligés de poursuivre leur subsistance au milieu d'immenses espaces, dans tout le pays labourable sur lequel s'est fixé l'établissement romain, l'Arabe va, sous peine de la vie, être obligé de se discipliner ; démonté et enlacé dans des exigences sociales d'autant plus irrésistibles que ses intérêts les plus directs en tissent eux-mêmes les liens, il faut qu'il courbe ses habitudes sous les formes de notre civilisation. La révolution économique qui s'opère en Algérie, dans la condition des chevaux, amène donc avec soi des effets politiques de la plus haute portée, et si nous savons la poursuivre dans toutes ses ramifications, elle nous

donnera plus de moyens d'action sur les indigènes que tant d'expéditions militaires dont il n'est jusqu'à présent résulté que des augmentations de dépense et d'embarras.

Les beaux chevaux barbes sont fort rares, et l'on n'en voit qu'aux cheiks les plus puissants. Le peuple des Arabes n'a que des chevaux dégénérés, et c'est une des causes qui le mettent hors d'état de tenir dans le combat devant une troupe bien montée : la moitié du secret de la puissance des mameluks était dans la supériorité de leurs chevaux. Si, sans augmenter notre cavalerie, nous parvenions à lui donner des chevaux plus forts, plus rapides, plus durs à la fatigue que ceux de nos adversaires, la guerre d'Afrique serait bientôt finie, et nous prendrions sur les Arabes un ascendant moral qui l'empêcherait de recommencer. Les remontes et la reproduction des chevaux, dont nous avons jusqu'à présent dédaigné de nous occuper, auraient donc été le premier objet de l'attention d'un gouvernement prévoyant. C'est principalement par des soins donnés à ce ressort de la puissance du pays, que la Hongrie a bravé le sabre ottoman et fait respecter son indépendance par la Porte. Supposez ses races de chevaux perdues, ses haras détruits, quels moyens lui seraient restés de résister aux invasions des Turcs ? Mais la noblesse et le gouvernement hongrois ont toujours entretenu des haras qui, malgré la diversité des formes et des dénominations, étaient au fond des établis-

sements nationaux : les haras militaires, auxquels la cavalerie autrichienne doit la supériorité de ses chevaux sur les nôtres, ne sont autre chose que ces anciennes institutions régularisées. Les Anglais, dans l'Inde, n'ont eu garde de négliger ce moyen de conquête et de conservation de leur puissance; ils ont des haras comme ils ont des arsenaux, et en Afrique le cheval est une machine de guerre beaucoup plus utile que le canon.

Il y aurait, à mettre les régiments de chasseurs d'Afrique en état d'acheter les meilleurs chevaux que possèdent les tribus, le triple avantage d'assurer à nos soldats cette supériorité, d'en priver leurs ennemis et d'encourager les éleveurs arabes; mais ce ne serait point assez. Nous avons à donner à nos remontes une base large et solide, à relever les races du pays, à en créer de nouvelles pour le trait, et ces résultats ne peuvent être obtenus que par la fondation de haras. Le temps n'est pas venu d'en former partout; mais dans la province de Bone, nous sommes assez sûrs des dispositions pacifiques des indigènes pour entrer sans différer dans les voies de la colonisation.

En Hongrie, où la reproduction des chevaux a de temps immémorial été administrée avec une sagesse remarquable, on a commencé par former des haras sauvages. Le bon choix des étalons et des juments, la séparation des sexes et des âges, la restriction du nombre des animaux entretenus dans les limites fixées par la richesse des pâtura-

ges, ont d'abord été les seules règles qu'on se soit imposées; puis la masse de fourrages s'accroissant par l'établissement d'arrosages et de prairies sur les terrains affectés à cette destination, par la culture de l'orge et de l'avoine, on a distribué aux chevaux restés en plein champ du grain toute l'année et du fourrage sec pendant l'hiver. Chaque progrès de la culture en a produit un dans la condition des chevaux. En passant successivement par ces degrés, certains haras ont atteint la perfection des plus beaux établissements de l'Angleterre; les autres, plus modestes, se sont arrêtés plus ou moins haut sur l'échelle de ces améliorations, et dans ceux où les juments et les poulains sont restés à l'état sauvage, on obtient encore aujourd'hui d'excellents chevaux au prix de deux cents francs.

Nous n'avons pas à faire autre chose en Afrique. Enclore et diviser convenablement, à l'entrée de la Seybouse dans la plaine de Bone, un terrain de deux à trois mille hectares; y jeter trois ou quatre cents juments et poulains; se procurer, en attendant mieux, une douzaine d'étalons de Tunis; ne bâtir d'écuries que pour eux et l'infirmerie: voilà les commencements de l'établissement. Le succès ne serait pas douteux, si, dans le principe, on n'y plaçait pas d'autres chevaux que ceux du pays. Ils gagneraient beaucoup à échanger contre le régime du haras celui auquel ils sont soumis dans les tribus: la dureté de condition à laquelle ils sont faits les rend très-préférables, pour leur destination,

aux races les plus prisées en Europe (note H), et ils n'ont besoin, pour réunir au plus haut degré toutes les qualités qu'exige le service de la cavalerie légère, que de se fortifier par une nourriture abondante et d'être suffisamment attendus. Le zèle, l'habileté des commandants du haras, et le temps amèneraient des améliorations qu'on compromettrait peut-être en cherchant à les réaliser trop promptement.

A défaut des exemples de la Hongrie, nous en trouverions de plus rapprochés de nous en Sardaigne. Les haras à demi sauvages de cette île ont été institués par Philippe II; en 1613, chaque seigneurie était tenue d'entretenir au moins quinze juments poulinières choisies; les rois Charles-Emmanuel et Victor-Amédée se sont occupés de l'amélioration des races sardes ¹ avec un succès dont les effets contribuent encore aujourd'hui à la beauté de la cavalerie piémontaise. Enfin, les deys d'Alger avaient un haras à la Rassauta, et ceux de Tunis en entretiennent encore que toute l'armée d'Afrique connaît par les excellents chevaux qui en sortent.

Le mulet, qui se nourrit moins d'herbe que de grain, auquel les climats secs et chauds sont aussi favorables qu'ils le sont peu aux chevaux massifs, le mulet est appelé à devenir en Afrique, comme

¹ BRUGNONE, *Trattato delle razze di cavalli*, in-8°; Turin, 1781.
— AZUNI, *Histoire géographique, politique et naturelle de la Sardaigne*; Paris, 1802.

en Provence, en Italie, en Espagne, le moteur universel du roulage. Avec sa sobriété, sa patience, sa faculté de fournir des marches beaucoup plus longues que le cheval, il est, dans les expéditions lointaines, un auxiliaire indispensable de l'infanterie, et nous avons raison de nous mettre à imiter l'artillerie espagnole qui, dans un temps où elle était la mieux attelée de l'Europe, n'employait que des mules. L'éducation des mulets est si loin d'être chose indifférente à l'armée d'Afrique, que dans l'année 1858, dont les comptes définitifs viennent d'être rendus, il a été acheté 655 chevaux, coûtant 188,064 fr. et 1,225 mulets, coûtant 557,990 fr. Elle a donc droit à des soins particuliers, et le principal objet de l'importation des races de chevaux de trait doit être, en Afrique, l'élargissement de la base de la production des mulets. Nous aurions, à cet égard, beaucoup à profiter de l'expérience acquise et des pratiques observées dans le royaume de Naples. Il ne tire point, comme l'Espagne, ses attelages de l'étranger, et, dans des conditions naturelles très-analogues à celles que nous rencontrons en Afrique, l'agriculture y produit pour elle-même, pour le commerce et pour les services publics des mulets dont la taille, la force et la beauté ne laissent rien à désirer.

¹ *Comptes généraux présentés par le ministre de la guerre pour l'exercice 1858. In-4°. I. R., février, 1840.*

On s'étonnera quelque jour que le gouvernement ait pu si longtemps méconnaître combien, en France, la réunion des haras et des remontes, sous la direction du ministre de la guerre, serait profitable à l'agriculture, à l'armée et au trésor (note I). A plus forte raison ces deux services devront-ils être connexes en Afrique, et y former une partie intégrante de l'établissement de notre cavalerie. Ce n'est pas ici le lieu de remarquer qu'en recevant une organisation militaire, le personnel des haras deviendrait, comme en Autriche, une pépinière d'excellents cavaliers, et une carrière pour les sous-officiers; nous ne considérons, pour le moment, cette organisation que dans ses rapports avec l'amélioration des races, le développement de la production et la consolidation de l'établissement européen. L'exploitation de cette branche de l'agriculture est celle qui établira les relations les plus fréquentes et les plus intimes entre nous et les Arabes. Ceux-ci, comme tous les peuples qui ne se sont point usés par les frottements de la civilisation, s'attachent beaucoup moins aux fonctions qu'aux personnes; on n'exerce sur eux d'influence puissante qu'alors que la connaissance est ancienne et que les rapports promettent d'être durables; ils accordent peu de créance aux individus qui ne font que traverser le pays; ils ne suivent avec confiance que ceux dont ils connaissent le passé, et avec dévouement que ceux qu'ils croient pour longtemps à leur tête. Il y aurait donc de grands avantages

à fonder en Afrique une sorte d'établissements qui, par l'importance et l'attrait des résultats, fixerait sur le sol des familles d'officiers appelées à intervenir avec suite, avec persévérance, dans une des principales affaires des tribus, et je ne saurais penser que ce qui prospère entre les mains de Hongrois, de Sardes, de Tunisiens, dût dépérir dans les nôtres. Le goût des chevaux, si généralement répandu parmi les Arabes, leur passion pour les courses, dont il y aurait à tirer tant de parti, leur fera recevoir avec reconnaissance toutes les mesures qui tendront au perfectionnement des races; ils prendront à leur exécution une grande part, car la principale efficacité de l'institution des haras doit consister dans l'impulsion qu'elle transmet à l'industrie particulière. Le système de rapines et d'avaries des Turcs a été dans la régence la cause prédominante de l'abâtardissement des chevaux; ils s'emparaient violemment de tous ceux qu'ils trouvaient à leur convenance, et c'est surtout en considérant la décadence des races, qu'on pouvait dire d'eux qu'ils coupaient l'arbre pour cueillir le fruit : aussi les tribus éloignées, qui étaient hors de leur portée, étaient-elles les seules qui crussent pouvoir sans danger posséder quelques chevaux distingués. Le souvenir récent de cette longue oppression servirait à mieux faire ressortir dans l'esprit des Arabes les avantages du régime protecteur que nous leur apporterons, et les achats pour les remotes qui se feraient sur les indications et sous

la surveillance des officiers des haras, ajouteraient à leur influence parmi les indigènes. Les Arabes n'ont encore que des idées assez confuses sur la propriété du sol ; mais ils comprennent fort bien celle de l'animal et du troupeau, et, en la consacrant chez les tribus amies, nous acquerrons des titres durables à leur reconnaissance.

BÊTES A CORNES.

Les troupeaux de bêtes à cornes sont innombrables en Afrique ; mais l'aridité des sécheresses, la rareté des prairies arrosées, l'insuffisance des provisions d'hiver, assujettissent le bétail à des disettes périodiques. La constitution des animaux a été profondément affectée par ces circonstances extérieures ; ils fournissent peu de viande, presque point de lait, et quoique parfaitement proportionnés, les adultes ne sont pas plus grands que les veaux d'Europe d'un an ou de quinze mois. Ils sont beaucoup plus forts et plus charnus partout où, comme sur le territoire de la tribu de Djeballah, la culture est passable. En Afrique comme en France, toute amélioration dans le régime alimentaire du bétail aurait pour conséquence immédiate celle de la race. Le développement de la culture des fourrages est tout le secret de l'accroissement des richesses pastorales de la régence, et si nous n'a-

vions pas à y introduire l'usage de la castration des bœufs et des moutons, je dirais que tout autre moyen serait aujourd'hui impuissant ou ruineux.

Avant 1850, la viande avait peu de valeur en Afrique : un bœuf se vendait une vingtaine de francs, et beaucoup de tribus ne tiraient d'argent que des cuirs de leurs troupeaux. Les choses sont aujourd'hui bien changées ; notre consommation de viande a évidemment rompu l'ancien équilibre de la richesse pastorale du pays, et dans le rayon de nos approvisionnements, le prix des bœufs a triplé et quadruplé. Les inconvénients d'une si grave perturbation ont toutefois peut-être une compensation dans les nouveaux intérêts qu'elle crée parmi les Arabes. L'élévation du prix du bétail sollicite les tribus éloignées qui n'en ont point encore profité à entrer en relation avec nous, et les tribus voisines à accroître le nombre des bœufs aux dépens de celui des chevaux communs. Tout Arabe mis à pied est pour nous un ennemi de moins à combattre, et, dans l'état de trouble auquel le pays est en proie, ces accidents économiques auront peut-être plus d'efficacité que nos mesures de gouvernement.

Je ne sais pas si l'intendance militaire a dirigé ses achats dans les vues que je me permets d'indiquer ; mais les vivres viande de l'armée ont coûté

en 1857	2,875,555 fr.
en 1858	2,125,102 »

et en lisant ces chiffres dans les comptes généraux

du département de la guerre, on ne peut s'empêcher de penser que de pareils crédits, employés avec intelligence en marchés directs avec les tribus, seraient de puissants instruments d'influence et de pacification.

BÊTES A LAINE.

S'il dépendait de nous de donner à l'agriculture algérienne la direction la mieux appropriée aux intérêts de la France, la laine est la matière que nous devrions le plus nous appliquer à lui faire produire. Nos troupeaux sont loin d'alimenter nos manufactures : de 1854 à 1858 elles ont employé pour 157,200,000 fr. de laines brutes étrangères : c'est 27,550,000 fr. par an. Sur cette quantité nous avons reçu :

	De l'Algérie.	Des autres régences barbaresques.
En 1854 . . .	118,629 fr.	2,209,525 fr.
1855 . . .	515,595 »	3,041,647 »
1856 . . .	57,575 »	2,809,497 »
1857 . . .	15,594 »	998,087 »
1858 . . .	106,870 »	1,454,528 »
Totaux . . .	795,665 fr.	10,512,882 fr.

Les quantités de laine expédiées, pendant cette période, d'Algérie à d'autres États que la France, ne valent pas la peine d'être comptées. On se trom-

perait cependant, en prenant ces exportations pour mesure de cette branche des richesses agricoles de la régence : une grande partie des laines qui se rendaient en temps ordinaire sur les marchés d'Alger, de Bone et d'Oran, a pris, depuis douze ans, la route de Tunis ou des ports de Maroc. Cette conjecture est justifiée par le mouvement qui s'est manifesté en 1855, lorsque Abdelcader a fait vendre à Oran une partie des laines qu'il recevait comme tribut ; on sait d'ailleurs qu'à la prise d'Alger, en 1850, il existait dans les magasins du divan une accumulation de 150,000 quintaux de laine, ayant une valeur de dix-huit millions de francs ¹, et de pareils approvisionnements n'annoncent pas un pays pauvre en troupeaux.

Cette marchandise si précieuse pour nous est celle que les Arabes peuvent produire avec le plus d'avantage et de facilité. Elle est la principale ou plutôt l'unique richesse des tribus méridionales qui se tiennent sur les confins du désert. Celles-là gardent la vie nomade de leurs pères ; la nature de leur sol n'en comporte pas d'autre. Aujourd'hui, comme du temps de Virgile, leurs pasteurs et leurs troupeaux s'enfoncent dans des solitudes sans limites et sans asile ; les jours, les nuits, les mois se

¹ « On en a formé 7,000 balles ; 4,000 ont été régulièrement vendues pour le compte du gouvernement. Il ne paraît pas qu'on ait éclairci ce que les 3,000 autres sont devenues. » (*Dix-huit mois à Alger*, par M. le lieutenant général Berthezène, p. 127.)

passent au pâturage ; et rien ne serait changé, si le fusil, la poudre et les balles n'avaient pas remplacé l'arc, les flèches et le carquois ¹.

Constantine était naguère un des principaux marchés de ces laines du désert, et soit tyrannie des beys, soit éloignement des acheteurs, les toisons, du poids d'environ deux kilogrammes, n'y valaient, suivant la qualité, que de cinquante centimes à un franc la pièce ; ces prix ont déjà plus que doublé. Ces circonstances tendent à concilier à notre établissement l'assentiment des tribus éloignées dont les troupeaux font la richesse, et à faire surgir dans les profondeurs de l'Afrique des intérêts solidaires de celui que nous avons à consacrer, la sûreté de la circulation. A la tête de ces tribus sont les Hanenchas, les Arachtas et les Ouled-Abdouner. On évalue à 20,000 quintaux métriques la quantité de laine que peut livrer annuellement à l'exportation la province de Constantine : c'est le produit de plus d'un million de moutons. La laine étant la matière de tous les vêtements des Arabes, la consommation locale est très-considérable.

¹ Quid tibi pastores Libyæ, quid pascua versu
Prosequar, et raris habitata mapalia tectis?
Sæpe diem noctemque et totum ex ordine mensem
Pascitur, itque pecus longa in deserta sine ullis
Hospitiis : tantum campi jacet. Omnia secum
Armentarius Afer agit, tectumque, laremque,
Armaque, amyclæumque canem cressamque pharetram.

(*Georgicon*, lib. III.)

D'ici à plusieurs années, la laine ne paraît devoir être, entre nous et les tribus situées à la latitude de Constantine, qu'un objet de transactions commerciales; dans le voisinage de la côte, elle peut devenir celui de relations encore plus intimes.

Il existait autrefois dans la province de Bone des associations entre Arabes et Français, fondées sur le principe du bail à cheptel. L'Européen fournissait tout ou partie du troupeau, l'Arabe le pâturage et les soins; la laine et le croit se partageaient dans des proportions déterminées d'avance. Des usages semblables ont longtemps existé en Égypte. Cette agriculture pastorale est parfaitement appropriée aux mœurs des Arabes, à l'état du pays, et elle a le mérite de ne pas exiger beaucoup de capitaux. Elle a précédé dans presque toute l'Europe, et notamment en Angleterre et en Écosse, les cultures perfectionnées, dont le succès exige des conditions que le sol et la population de l'Afrique sont encore très-éloignés de remplir. Les agronomes génevois, à qui l'empereur de Russie a fait dans ses provinces de la mer Noire de vastes concessions de terres, ont évité, avec la sûreté de calcul qui les distingue, d'appliquer à ce sol neuf les pratiques savantes de leur pays; ils se sont sagement bornés à y introduire des troupeaux de mérinos, et ils ont trouvé dans l'économie et la simplicité des opérations la source d'immenses bénéfices. Les Anglais, plus avancés en agriculture et surtout mieux pourvus de capitaux que les colons qui s'établissent en

Algérie, ont adopté dans la Nouvelle-Galles du Sud précisément les mêmes combinaisons que les Génois en Crimée, et ce sont les seules dont le succès ait été complet.

On distingue en Algérie plusieurs races de moutons. Celles des bords de la mer ont, en général, la laine d'une extrême grossièreté, et je suis hors d'état de dire si leur produit en viande et l'économie de leur entretien compensent cet inconvénient. En approchant de Constantine, j'ai vu des moutons à toisons fines et touffues, qui soutiendraient sans le moindre désavantage la comparaison des belles espèces des Pyrénées-Orientales. On peut, au reste, sans sortir des salons de Paris, juger de la beauté de ces laines par la finesse des bournous africains dont se parent aujourd'hui les femmes les plus élégantes. Les tribus vandales qui habitent au sud et au sud-ouest de Bougie possèdent également des races de moutons qui n'ont rien à envier à celles de l'Espagne et en sont même probablement les types. C'est sur les pas des Arabes que les mérinos sont entrés dans la Péninsule, et nos races du Roussillon sont peut-être un vestige de la souveraineté que les Sarrasins ont longtemps exercée dans cette partie de la France.

DESSÈCHEMENTS ET ARROSAGES.

L'industrie individuelle est en état de porter, par des travaux isolés, certaines cultures au plus haut degré de perfection ; mais il est de grandes opérations agricoles dont le résultat est la fertilisation d'une contrée entière, et qui ne sont réalisables qu'à la condition de subordonner à des lois spéciales tout le territoire sur lequel elles doivent s'étendre : de ce nombre sont les dessèchements et les arrosages. Ce n'est point sur les divisions capricieuses de la propriété privée que peuvent se régler les limites et la direction de semblables travaux : elles sont déterminées par la nature même des choses ; les dispositions commandées par la configuration du terrain, par la pente et le volume des eaux, doivent prévaloir sur les divergences de volontés fondées sur des droits privés. Le gouvernement a seul les pouvoirs nécessaires pour lever les obstacles qui s'opposeraient au bien, mais il les a complets : lors même que les eaux ne sont pas navigables et comprises comme telles dans le domaine du public, le régime en est toujours réglé dans un intérêt social par l'autorité souveraine. Ces principes sont proclamés dans les pays où la propriété particulière est le plus respectée : vrais partout, ils acquièrent par les avantages de leurs résultats un nouveau degré d'évidence, à mesure que l'application s'en fait sous des climats plus secs

et plus chauds, dans des contrées où l'eau est plus rare et plus précieuse.

Si le dessèchement des marais n'avait pour objet que l'accroissement de la richesse publique, le temps ne serait pas venu de s'en occuper en Algérie; le champ qui s'offre gratuitement à la charrue est illimité, et la culture n'en est point encore à chercher à l'agrandir. Mais, sous le soleil d'Afrique plus qu'ailleurs, un marais n'appauvrit pas seulement le terrain qu'il occupe, il infecte au loin de ses émanations les campagnes environnantes, et c'est l'assainissement de celles-ci qu'on achète en le desséchant. C'est sous ce point de vue que veulent être particulièrement considérés les travaux à entreprendre dans les marais de la Métidja. Un préjugé assez répandu a fait passer pour généralement fécondes les terres conquises sur les marais. Cette opinion est très-rarement fondée. Ces terres exigent presque toujours des masses énormes d'engrais et d'amendements, et il est au moins douteux qu'on trouvât son compte à cultiver celles qu'offrirait la Métidja. Si l'on voulait se borner à les couvrir d'arbres après le dessèchement, les travaux à faire seraient beaucoup plus simples et moins dispendieux que ceux qu'exigerait la mise en culture, et les frais d'entretien seraient réduits dans une proportion plus forte encore; l'assainissement serait aussi plus parfait; la couverture de feuillage qui soustrairait à l'action du soleil ces surfaces humides diminuerait l'évapo-

ration, et désormais soumises à un écoulement régulier, les eaux qui s'accumulent par infiltration, dans les bas-fonds des plaines, alimenteraient des ruisseaux qui manquent aujourd'hui à l'agriculture et à la population.

Plus on avance vers le midi de l'Europe, plus la différence du produit de la terre sèche à celui de la terre arrosée devient grande. Dans le nord de la France on aurait peu de profit à dériver des rivières pour en répandre les eaux sur les campagnes : la fraîcheur naturelle du sol suffit à la vigueur de la végétation, et les prairies artificielles fournissent le fourrage qu'on ne peut demander ailleurs qu'aux prairies naturelles. Dans nos départements du Midi, au contraire, l'arrosage va souvent jusqu'à décupler la valeur du sol, et une différence de niveau de quelques centimètres suffit quelquefois pour placer des champs limitrophes aux extrémités opposées du classement des bonnes et des mauvaises terres. L'efficacité de l'arrosage compense les désavantages nombreux du sol du Midi vis-à-vis de celui du Nord, et établit entre eux une sorte d'équilibre. Je ne saurais mieux faire juger des bienfaits qu'est en droit d'en attendre l'Algérie, qu'en citant quelques-uns de ceux qu'il répand sur notre propre territoire et sur celui de nos voisins.

C'est à l'arrosage qu'est due la merveilleuse fécondité des environs d'Avignon.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, les

eaux dévastatrices de la Durance ont été conduites au-dessus du niveau de plaines arides qu'elles ont converties en campagnes verdoyantes. Leurs principales dérivations sont les canaux de Craponne et des Alpines. Le premier, conçu et exécuté de 1554 à 1559 par l'homme supérieur dont il porte le nom, fait tourner trente-trois moulins, et, sur un développement de 68,000 mètres, arrose 15,500 hectares. Il coûte environ 25,000 francs de frais d'entretien, et comme le capital en est amorti, pour une dépense annuelle de 2 francs par hectare, les propriétaires obtiennent une augmentation de revenu net qu'on ne saurait évaluer à moins de 100 francs. Le canal des Alpines, commencé en 1775 par M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, n'est point encore terminé : il porte l'eau sur 8,000 hectares, et dans la commune de Château-Renard les évaluations cadastrales ont porté les fonds de même nature, suivant qu'ils étaient où n'étaient pas arrosés, à la valeur de 5,725 fr. ou de 1,142 fr. par hectare. L'achèvement de ce canal coûterait trois millions; mais alors il arroserait 50,000 hectares; et à évaluer à raison de 2,000 fr. la plus value donnée par les eaux à 22,000 hectares aujourd'hui à sec, il créerait une valeur territoriale de 40 à 50 millions. Les arrosages du département des Bouches-du-Rhône s'étendent actuellement en tout sur une surface de 44,500 hectares, et l'on calcule qu'ils répandent sur le sol une quantité moyenne de 658 mètres cubes d'eau par hectare et par semaine.

Ils sont régis par des associations de propriétaires dont quelques-unes sont fort nombreuses et dont beaucoup sont très-anciennes. La plupart de celles-ci ont amorti, dans des temps éloignés, le capital employé à l'exécution des travaux primitifs, et n'ont plus à payer qu'une cotisation d'entretien qui, suivant les lieux, varie entre 1 fr. 50 cent. et 10 fr. par hectare. On peut juger des profits de l'arrosage par les sacrifices que n'hésitent pas à s'imposer des associations plus modernes, qui ont à servir, en outre, l'intérêt des dépenses de premier établissement : ainsi, l'association des dérivations de l'Huveaume, à Aubagne, se soumet à une contribution de 75 fr. 50 cent. par hectare ; à Cavaillon, la cotisation est de 72 francs, et quand on proposait de consacrer principalement à l'arrosage le canal de Provence, qui doit dominer 80,000 hectares et peut emprunter à la Durance la quantité d'eau nécessaire pour en arroser 40,000, on établissait les calculs du produit sur une redevance de 60 fr. par hectare.

Dans les Pyrénées-Orientales où les cours d'eau sont moins riches et viennent de moins loin, la superficie arrosée est de 18,000 hectares. Plusieurs rigoles paraissent avoir été établies par les Arabes, et l'on possède encore des titres qui remontent jusqu'au dixième siècle : ceux du *Rech du Vernet*, près Villefranche, sont de 865, et ceux du *Rech dels Molis*, à Ceret, de 866. Entre une foule d'exemples qu'on pourrait citer des effets de l'arro-

sage, l'ouverture du ruisseau du Boulou, en 1800, a immédiatement élevé la valeur de l'hectare de 250, à 1,700 fr.; en 1816 celui d'Orella, au-dessus de Villefranche, a fait porter à des terres, auparavant incultes, des récoltes dont la moyenne en blé est aujourd'hui de vingt-quatre hectolitres par hectare. Le plus considérable de ces ouvrages est le canal de Perpignan, dérive de la Tet au milieu du quinzième siècle : sur un développement de 29,400 mètres, il arrose 2,900 hectares, et c'est à ses eaux qu'est due la prodigieuse fertilité des environs de Perpignan. Les terres sur lesquelles il s'épand ne sont pas toutes également bien partagées : les 518 hectares de la banlieue du chef-lieu reçoivent 1,150 mètres cubes par semaine et par hectare, tandis que le district de Saint-Féliù-d'Avall est réduit à 217 mètres, et que la moyenne générale est de 618 mètres.

En Italie les entreprises d'arrosage ont un caractère de grandeur qui leur manque chez nous; elles embrassent des territoires de provinces entières. Dès le douzième siècle, le Tésin était dérivé dans le *Naviglio grande*, et le siècle suivant ses eaux venaient baigner les murs de Milan. En 1220, le canal de Muzza étendait les eaux de l'Adda sur tout le Lodésan : grâce à leur limon fécondant, les prairies des environs de Lodi, appelées *marcite*, donnent jusqu'à cinq coupes de foin dans l'année, et lorsqu'elles sont rompues, l'assolement de trois ans y est : 1. lin ou maïs; 2. blé; 3. blé. Plus tard,

Léonard de Vinci dotait le Milanais d'une égale richesse en conduisant sous les murs de sa capitale la *Martesana*, dérivée de l'Adda en 1437, par François Sforza. Les arrosages du Gesso, de Limone à Coni, ceux de la Doire, de Suze à Turin, ceux du Pò, de l'Orco, de la Chiara, de Turin à Chivasso, du Serio et de la Bremba dans le Bergamasque, de l'Oglio et de la Mella dans le Brescian, du Bacchiglione dans le Vicentin, du Tagliamento dans la province d'Udine, présentent le même spectacle de richesse et de fécondité. Il se retrouve sur la rive droite du Pò, de Tortone à Bologne, mais à un moindre degré. Les eaux échappées des flancs granitiques de l'Apennin n'ont pas la vertu de celles des Alpes, et d'un autre côté, les neiges des Alpes alimentent l'arrosage jusqu'au mois de septembre, tandis que celles de l'Apennin sont fondues à la fin de juin et laissent presque tout l'été le lit des rivières à sec. Toutes les rivières qui descendent des montagnes vers le Pò ont été arrêtées à leur entrée dans la plaine, soutenues dans des dérivations latérales qui forment une ceinture au-dessus du niveau de la vallée, et épandues, par des milliers de ramifications, sur les plaines du Piémont, de la Lombardie, de l'État vénitien, du Parmesan et du Bolonais. Les limons entraînés par ces eaux ont fini par former un sol artificiel, et la plus belle contrée de la terre est une création du génie et de la persévérance de l'homme.

Des travaux conçus sur une moins grande

échelle, mais non moins bien appropriés aux localités qu'ils desservent, embellissent la côte orientale d'Espagne. Les premiers arrosages importants qui se présentent en venant des Pyrénées sont ceux du Besos, à deux lieues à l'est de Barcelonne, et du canal Castanos, dérivé du Llobregat en 1817, 1818 et 1819 : il a coûté 800,000 fr. et en rend 55,000. Sa longueur est de 17,000 mètres, et il arrose 2,800 hectares. A l'ouest, dans l'intérieur des terres, les Mores ont, dans des temps reculés, dérivé de la Sègre et de la Noghera quatre canaux d'arrosage qui répandent la fécondité dans tout le bas des vallées de ces rivières; l'Èbre lui-même, de Saragosse à la mer, alimente dix prises d'eau. Au milieu de l'affreuse aridité des environs de Tarragone, les eaux du Francoli fournissent autour de la ville, des forces motrices à seize usines et arrosent 1,960 hectares : les terres situées dans cette oasis s'afferment à raison de plus de 200 fr. l'hectare, tandis que celles du voisinage sont abandonnées à la vaine pâture. A Castellon de la Plana, une double dérivation du Mijarès en distribue les eaux sur une surface de 4,570 hectares; le capital est amorti, et les frais d'entretien des ouvrages reviennent à 10 fr. 45 cent. par hectare. Mais aucun de ces arrosages n'approche de ceux des environs de Valence : le Guadalaviar seul alimente trente et un canaux, dont les huit derniers fécondent auprès de la ville 9,450 hectares. Le maximum d'eau donnée est de 1,194 mètres cubes par

semaine et par hectare, et le minimum de 285 mètres. Les eaux du Xucar viennent, par le canal d'Alcira, où la section du courant est de 56 mètres carrés, se mêler à celles du Guadalaviar, et arrosent 8,220 hectares. Les effets combinés de la richesse naturelle du sol, de la qualité des eaux et de l'ardeur du soleil, ont fait de ces onze lieues carrées le plus beau de tous les jardins, et cet Éden de l'Espagne donne un produit supérieur à celui de plus d'un de ses royaumes. Pour étendre le bienfait de l'arrosage, on ne s'est pas borné, dans le royaume de Valence, à mettre à sec le lit des rivières ; on a fait pour l'agriculture ce que la France et l'Angleterre ont fait pour leurs canaux de navigation : des vallées ont été fermées par des digues gigantesques et converties en lacs artificiels, comme les bassins de Saint-Ferréol et de Lampy. Il existe près d'Alicante, d'Elda, d'Elche, de Villajoyosa, d'Ontinient, de ces réservoirs appelés *pontanos* : le premier et le plus considérable a environ 400 hectares de superficie ; sa plus grande profondeur est de 16 mètres, sa capacité, de vingt-cinq millions de mètres cubes, et il alimente, par des vannes placées à différentes hauteurs, quatre canaux d'arrosage : en 1800, il était affermé 8,000 piastres (42,800 fr.). Il existe dans le département de Vaucluse, un ouvrage d'autant plus remarquable, que la population qui l'a construit était plus faible et puisait toutes ses ressources dans sa laborieuse persévérance et dans l'assistance de son évêque :

c'est l'*écluse de Caromb*, digue artificielle qui ferme la vallée du Laúron sur un point où elle est fort resserrée, et soutient un approvisionnement d'un million de mètres cubes d'eau : grâce à ce courageux effort, le terrain le plus aride de la Provence s'est couvert de jardins et de vergers. Lorsque Salomon avait le don de la sagesse, il élevait des monuments de cette nature, réunissant dans les mêmes combinaisons les deux bases principales de la prospérité agricole des pays chauds, les plantations et l'arrosage ¹.

Il résulte peut-être, des détails qui précèdent, qu'à mesure que le temps de la colonisation agricole arrivera pour les diverses parties de nos possessions d'Afrique, ce que le gouvernement aura de mieux à faire pour l'encourager sera d'établir des canaux d'arrosage ; il serait même permis de douter que, de longtemps, des cultivateurs européens trouvassent, dans d'autres lieux que ceux où sera praticable ce grand moyen de fertilisation, de l'avantage à former des établissements. Il est au moins certain que partout où les terres seront abreuvées, les conditions de la production seront assez profondément améliorées pour satisfaire à l'esprit d'entreprise le plus ambitieux.

Dans la distribution de la pente des canaux d'arrosage, il est presque toujours facile d'employer

¹ Exstruxi piscinas aquarum ut irrigarem plantaria arborum. *Eccl.*, II, 6.

les eaux comme forces motrices avant de les disséminer sur la surface des terres. Si les études de canaux sont faites avec intelligence, les ingénieurs sauront réunir, sur des points marqués pour la construction des villages, des usines, telles que moulins à farine et à huile, machines à battre, etc., qui doivent servir de centre à l'exploitation des terres. Quand le desséchement des cours d'eau pendant la canicule durerait plus en Algérie que sur les revers des Apennins, l'ouverture de canaux d'arrosage serait encore très-profitable. Ceux des Pyrénées-Orientales et d'Espagne n'ont pas seulement pour objet, comme le pourraient croire les agronomes qui ne connaissent pas le Midi, la production de l'hortolage et des plantes fourragères; l'irrigation des terres labourables est elle-même très-avantageuse. Il résulte de l'expérience que, toutes circonstances égales d'ailleurs, cette opération augmente, pour le froment, la récolte de près de six hectolitres par hectare; et comme elle consiste à répandre sur le terrain, en trois fois, dont une à l'époque des semailles et deux au commencement et à la fin du printemps, une couche totale de huit à neuf centimètres d'eau, elle est rarement compromise par le tarissement des rivières. Dans ce système, une quantité d'eau donnée se répand sur une superficie beaucoup plus étendue que dans la culture des fourrages; mais pour être disséminé par fractions plus faibles et plus nombreuses, le produit total ne se retrouve pas moins; l'arrosage

des céréales offre même un moyen de tirer parti de l'excédant temporaire des cours d'eau, dont le débit est sujet à de grandes variations. Enfin, si les grandes chaleurs commencent sur la côte d'Afrique plus tôt que chez nous, l'hiver y finit avant le nôtre, la végétation y est plus prompte, plus vigoureuse, et l'arrosage y a toujours le temps de produire son effet.

Les combinaisons auxquelles se prête la distribution des eaux d'arrosage sont extrêmement variées; aucune branche de l'art de l'ingénieur n'exige des connaissances théoriques plus profondes, une étude plus attentive du relief et des qualités du sol, et cependant nous n'avons point encore de règles sûres pour obtenir le maximum d'effet utile d'un volume d'eau donné. Ce serait un immense service à rendre à l'Algérie et même à la France, que de faire recueillir la masse des faits hydrauliques et agricoles déjà constatés dans nos départements du Midi, en Italie et en Espagne, et de coordonner en corps de doctrine les observations fondées sur l'expérience (note J).

Nous ne connaissons encore en Afrique que quelques arrosages imparfaits autour de Blidah, de Tlemcen, de Biscarah et à l'embouchure du Chélif; ceux de la banlieue d'Alger et de la tribu de Djeballah sont trop peu de chose pour être comptés. Les Arabes qui, dans un temps où nous n'avions pas un ingénieur en état de les imiter, établissaient les plus belles irrigations des Espa-

gnes, ont à peine conservé cet art en Afrique : l'application n'en est, en effet, profitable que dans les pays où la propriété est parfaitement garantie. Quant aux circonstances naturelles dont la réunion est nécessaire à l'établissement des arrosages, à part la vallée de l'Èbre, je ne les crois pas moins favorables sur la côte d'Algérie que sur celle d'Espagne : la Mafrag, la Seybouse, l'Oued-el-Kebir, la Soummah, le Bouberac, l'Isser, le Chélif, valent le Llobregat, le Guadalaviar et le Xucar.

Un bon système de gouvernement mettrait bientôt en Afrique de vastes espaces arrosables à notre disposition. Dès ce moment, si l'on voulait, on pourrait entreprendre de grands travaux dans la plaine de Bone, l'abreuver des eaux de la Seybouse et de la Mafrag, et peut-être de celles du lac Ez-zara.

Constantine, vers les murs de laquelle convergent les caravanes de l'intérieur, où les denrées fournies par l'arrosage seraient d'autant plus recherchées qu'elles sont plus rares dans le pays qui s'étend au delà, Constantine est placée dans les meilleures conditions pour tirer parti de la pente du Rummel. Il ne s'agirait, en effet, pour cela, que de percer par-dessous la ville une galerie souterraine d'un millier de mètres au plus de longueur. Un pareil travail n'a rien d'extraordinaire : une compagnie du génie l'exécuterait en quelques mois, et tous les jours, dans les pays de mines, de simples particuliers en entreprennent de plus con-

sidérables. Dans le seul bassin houiller de Saint-Étienne, on compte cinquante puits dont le creusement a été beaucoup plus difficile, plus coûteux. Pour citer des exemples plus concluants par leur analogie, l'une des quatre galeries souterraines du canal d'arrosage de Castellon de la Plana, ouverte de 1787 à 1789, a 1774 mètres de longueur et a coûté 124,500 fr., c'est-à-dire 70 fr. 8 c. par mètre courant. Le nouveau percement souterrain de la rigole Couzon, exécuté en 1838 et 1859 dans le département de la Loire pour l'alimentation du canal de Givors, est revenu à 150 fr. par mètre ; sa largeur est de deux mètres et sa longueur de 2,000. Le percement sous Constantine réunirait à l'ouest de la ville, sur un terrain parfaitement disposé pour leur emploi, les 75 mètres de chute qui se perdent dans les abîmes du Rummel. A supposer que la rivière ne débitât ordinairement qu'un mètre cube d'eau par seconde, la force disponible équivaldrait à celle de 1,000 chevaux ; l'arrosage permanent s'étendrait sur une surface de 1,000 hectares, et l'on pourrait faire servir l'excédant d'eau de l'automne et du printemps à des arrosages de céréales beaucoup plus vastes. Je m'abuse beaucoup, ou des entreprises de cette nature nous recommanderaient mieux aux indigènes que celles dont nous leur avons jusqu'à présent donné le spectacle. En nous voyant ainsi asservir les forces de la nature, et répandre la fraîcheur et la fertilité sur les campagnes, les tribus lointaines dont Con-

stantine est le rendez-vous emporteraient chez elles l'idée de notre supériorité, et la force morale que nous acqueririons nous dispenserait de recourir si souvent à la force matérielle.

Quand la province de Bougie sera pacifiée, les 6,000 hectares de plaine qui avoisinent la ville pourront être entièrement arrosés par une double dérivation de la Soumah; si, par transaction avec les tribus voisines, on faisait de cette plaine un espace neutre et réservé, l'établissement d'un canal de ceinture d'environ 15,000 mètres au pied des montagnes serait à la fois un puissant moyen de fertilisation, un excellent ouvrage défensif, et quand Bougie devrait, comme je me suis permis de le conseiller, demeurer ville cabyte, ce travail n'en aurait pas moins, sous ce double rapport, une très-grande importance.

Je ne sais pas s'il est permis d'espérer que la Métidja soit un jour arrosée comme la vallée du Pô. Du pied des montagnes à la mer, la superficie des bassins de l'Hamise, de l'Aratch et du Mazafan est d'environ 140,000 hectares; pour lui donner la quantité d'eau dont sont abreuvées les terres les moins favorisées des environs de Perpignan, il faudrait qu'à leur entrée dans la plaine ces rivières et leurs affluents débitassent, dans la saison de l'arrosage, 50 mètres cubes d'eau par seconde. Sans avoir à cet égard aucune donnée précise, j'avoue qu'un pareil résultat surpasserait de beaucoup mes espérances; mais il faut déduire de cet

espace au moins un tiers pour les routes, les bois, les marais, et il serait possible que ces divers cours d'eau fussent en état de fournir au reste un arrosage suffisant pour la culture des céréales. Dans l'un ou l'autre cas, il faudrait enceindre la Métidja par un canal de niveau, d'où s'échapperaient des rigoles qui répandraient l'abondance sur sa surface. Si le volume des eaux n'était pas suffisant pour desservir en même temps tout le périmètre qu'elles domineraient, on pourrait adopter une pratique très-répondue en Italie, et qui consiste à déplacer annuellement l'arrosage, et à le faire intervenir comme règle d'assolement : les terres alternativement cultivées en prairies et à la charrue sont loin d'être les moins productives.

Un canal de ceinture de la Métidja aurait environ 160 kilomètres de développement. Les travaux de cette nature n'entraînent point des dépenses comparables à celles des canaux de navigation : ceux de Craponne et des Alpines reviendraient aujourd'hui, tout compris, à 60 fr. par mètre courant. Sans tenir compte des économies que peut procurer l'emploi des bras des soldats, le canal de la Métidja ne coûterait pas autant, car les dimensions en seraient moindres. C'est ici le lieu de remarquer que, si complet qu'on veuille supposer le système d'arrosage à appliquer sur ce terrain, l'un de ses avantages serait de pouvoir être exécuté par parties, dont chacune produirait immédiatement son utilité.

Quel que soit le volume des eaux qui descendent de l'Atlas dans la Métidja, qui sourdent naturellement dans les marais de la plaine, ou que ferait jaillir du sein de la terre l'ouverture de puits artésiens, leur distribution sur cette vaste surface est la meilleure base à donner à notre établissement agricole dans la province d'Alger, et l'on ne pourrait dès à présent mettre trop de soin à réunir les bases des combinaisons qui nous mettront en état de tirer tout le parti possible de ces eaux. Dans l'état actuel de la Métidja, il serait bien difficile de la faire cultiver par des bras européens; arrosée, elle se couvrirait de milliers de colons laborieux. Nous avons dit naguère (t. I, p. 85 et 86) que, pour laisser à l'action militaire toute son énergie et toute sa liberté dans la plaine, la culture européenne devrait commencer par se cantonner dans le massif du Boudjaréah. Lorsqu'une sécurité complète régnera dans la Métidja, les limites d'une nouvelle zone seront marquées à la colonisation par la ligne du niveau supérieur des canaux d'arrosage; et quand celle-ci sera remplie, nous aurons une base solide pour une plus grande extension.

Les rivières de l'Algérie ne portent bateau que vers leur embouchure, sur des espaces fort courts où, confondant leurs eaux avec celles de la mer, elles acquièrent, par le ralentissement de leur course, un peu de profondeur. Aucun intérêt sérieux de navigation fluviale ne s'oppose donc à ce

que l'agriculture s'empare de toutes les eaux disponibles sur les longs plans inclinés qui s'étendent des crêtes de l'Atlas à la mer et au désert. Indépendamment des ressources que lui offrent les dérivations des cours d'eau naturels, dans aucun pays, les étranglements de vallées, qu'on peut barrer à peu de frais pour l'établissement de réservoirs artificiels, ne sont si multipliés que dans les rameaux de l'Atlas; le nombre des anfractuosités étroites et profondes que présentent les montagnes de la régence servirait au besoin à en caractériser la formation, et les constructions de *pontanos*, comme ceux du royaume de Valence, deviendront avec le temps des entreprises fort lucratives. Si, pour commencer, on en formait un dans la vallée de l'Oued-el-Kniss, aux portes d'Alger, on doublerait les produits si précieux du Hammah.

L'étude géologique du sol de l'Algérie nous découvrira peut-être des réservoirs souterrains aussi économiques à atteindre que le seraient à construire ceux de la surface. Il existe des puits artésiens dans le désert. Ceux de Gadamès, ville de la régence de Tripoli, située par 30° 40' de latitude, marquent une des principales stations de la caravane de la Mecque, et sont en conséquence fort connus. J'ai questionné sur les sources nombreuses dont on dit cette ville arrosée des Arabes qui les avaient vues; les détails dans lesquels ils sont entrés sur le régime de ces eaux, sur la manière dont on se les procure, sur les troncs de palmiers

creux par lesquels elles montent du sein de la terre à sa surface, m'ont semblé ne permettre aucun doute sur leur origine. D'un autre côté, en décrivant les environs de Tuggurt, qui git dans la régence d'Alger, à quatre-vingt-quinze lieues N.-O. de Gadamès, Shaw rapporte ce qui suit : « Les villages de l'Ouedrig sont fournis d'eau d'une façon singulière ; ils n'ont proprement ni fontaines, ni sources, mais les habitants creusent des puits à cent et quelquefois à deux cents brasses de profondeur, et ne manquent jamais d'y trouver de l'eau en abondance. Ils lèvent pour cet effet, premièrement, diverses couches de sable et de gravier, jusqu'à ce qu'ils trouvent une espèce de pierre qui ressemble à de l'ardoise, et que l'on sait être précisément au-dessus de ce qu'ils appellent *Bahar tâht el Erd*, ou la *mer au-dessous de la terre*. Cette pierre se perce aisément ; après quoi, l'eau sort si souvent et en si grande abondance, que ceux qu'on fait descendre pour cette opération sont quelquefois surpris et suffoqués, quoiqu'on les retire aussi promptement qu'il est possible ¹. » Il tombe en Afrique beaucoup plus de pluie qu'en France, et cette supériorité d'absorption est un indice encourageant pour les recherches (note K).

L'irrigation, en ajoutant, par la richesse et la variété des cultures qu'elle facilite, et l'efficacité

¹ *Voyages de Shaw*, chap. VIII ; Amsterdam, 1743.

du travail de l'homme, en multipliant sur des espaces étroits la masse des subsistances, crée partout où elle se développe des populations puissantes par leur densité et par la vigueur des individus qui les composent. Des agglomérations placées dans ces conditions ne sauraient manquer d'avoir un grand avantage sur les tribus disséminées des indigènes ; leur industrie et leurs richesses leur assureraient une supériorité réelle. S'il en est ainsi, l'extension de ce système de culture doit être en Algérie un des ressorts de notre politique. D'un autre côté, c'est à leur débouché sur la côte que les nombreuses vallées de l'Atlas apportent tout le tribut de leurs eaux, et c'est ordinairement dans leur partie inférieure qu'elles s'élargissent le plus. Les lieux les mieux disposés par la nature pour l'établissement de l'arrosage et la prospérité de la culture sont donc en même temps ceux dont l'accès nous est le plus facile, dont le séjour est le plus favorable à nos intérêts maritimes et commerciaux. Ce concours de circonstances conduirait à fortifier, avant tout, l'établissement européen sur le littoral et ce but est assurément le plus convenable qui puisse être aujourd'hui donné à notre système militaire.

EAUX ET FORÊTS.

La côte d'Algérie est beaucoup moins dépouillée de bois que celle de Provence, à laquelle elle res-

semble à tant d'égards. Quand on a parcouru le pays, quand on s'est mis au fait des pratiques des indigènes, bien loin d'accuser la végétation d'inertie, on s'étonne de la vigueur avec laquelle elle résiste aux agents de destruction les plus actifs et les plus persévérants.

Lorsque Louis XIV se fit rendre compte de l'état des forêts de la France, celles des Pyrénées ressembraient à ces immenses taillis dévastés qui couvrent une partie de la régence; les bois y étaient sans nulle valeur, par conséquent déshérités de soins, et les vallées qu'ombragent aujourd'hui les futaies les plus touffues offraient à peine à l'homme un abri contre le soleil. Des troupeaux de bêtes à cornes et de chèvres parcourent incessamment l'Algérie, et se jettent de préférence sur les espaces boisés; le bétail nivelle avec sa dent les taillis à sa hauteur; le sol est couvert de plants vigoureux par leurs racines, et cependant rabougris dans leurs branches, qui toutes portent l'empreinte du combat perpétuel qui règne entre l'expansion de la sève et l'appétit dévastateur des troupeaux. Si l'homme ne venait pas en aide à ceux-ci, la force de la végétation l'emporterait quelquefois; mais les Arabes ne connaissent au bois d'autre utilité que celle de fournir la matière d'un écobuage grossier. Pour procurer un peu de pâturage à leur bétail, ils mettent, à l'approche des pluies, le feu à d'immenses étendues de taillis; l'herbe devient ainsi plus épaisse et plus accessible, et ce qui

serait ailleurs un crime puni par les lois, n'est chez eux que la pratique consacrée d'une agriculture sauvage. Ces incendies systématiques ont d'ailleurs à leurs yeux l'avantage de purger la contrée des animaux nuisibles dont ils ne savent pas atteindre autrement les retraites. Dans le voisinage des villes, où la consommation donne aux bois une valeur vénale, d'autres motifs viennent en aide à l'habitude de brûler ; les indigènes, privés des moyens réguliers d'exploitation que fournissent la hache et la scie, ne savent pas enlever le bois sans le désorganiser par la combustion, et ils mettent un hectare en feu pour obtenir une douzaine de fagots charbonnés.

Si, malgré ces destructions organisées, le lentisque, le caroubier, l'olivier sauvage, l'yeuse, le myrte, le liège, réduits à l'état de broussailles, tapissent de tous côtés le sol algérien, que ne pourrait-on pas attendre d'un régime conservateur appliqué sur une large échelle à une végétation si riche et si vivace ? Tous les arbres forestiers du midi de l'Europe se plaindraient en Algérie ; les lariçios de la Corse, les cèdres du mont Liban et les sapins mêmes des Alpes trouveraient sur les sommets du Jurjura la température à laquelle ils sont accoutumés. Pour ne point répéter des ouï-dire, j'ai vu sur le Boudjaréah des pins d'Alep de la plus grande beauté, et près du lac de Tonègue, des ormes et des peupliers magnifiques ; les sommets des sept caps, entre Gigel et Collo, sont garnis de

grands arbres; on aperçoit de Bone, sur les cimes de l'Edough, une futaie qui, dit-on, s'étend au loin sur le revers opposé, et dans les vallées de la Seybouse, à l'est du Ras-el-Akba, nous avons rencontré, ce qui est très-rare dans le midi de l'Europe, des pentes exposées au midi parfaitement boisées. Les sommets voisins du col de Mouelfa montrent au sud le rocher à nu, et cependant il ne s'y trouve pas une fissure garnie de terre dans laquelle un arbre n'ait pris racine.

Outre les essences utiles pour le chauffage, la charpente et la menuiserie, l'Algérie possède en abondance deux arbres forestiers d'un produit précieux, et rares en France : ce sont le chêne à gland doux (*quercus ballota fructu longissimo*) et le liège.

Desfontaines, de l'Académie des sciences, a donné une description très-détaillée du premier ¹. Il en avait traversé de vastes forêts dans les montagnes de Blida, de Mascara et de Tlemcen : « On en vend, dit-il, les glands dans les marchés publics; les Mores les mangent crus ou grillés sous la cendre; ils sont très-nourrissants et n'ont aucune amertume. On m'a assuré que dans quelques cantons de la Barbarie on en exprimait une huile très-douce et qui le disputait à celle de l'olive. Le bois du chêne ballote est dur, compacte et fort pesant; on pourrait l'employer utilement à des ouvrages

¹ *Voyage dans les régences d'Alger et de Tunis*, t. II.

de charronnage et de menuiserie. Je suis persuadé qu'on s'en servirait aussi avec avantage dans les constructions navales. » A Madrid et dans beaucoup d'autres villes d'Espagne, ce gland tient dans l'approvisionnement des marchés la place que prend la châtaigne sur les nôtres, et l'on cite, dans la Nouvelle-Castille, une forêt de cette espèce de chêne, dont le fruit entre pour une somme considérable dans les revenus du duc de l'Infantado.

On a vu plus haut (t. I, p. 200) combien le prix et l'emploi du liège augmente en France. Les développements que prennent nos verreries et notre consommation de boissons fermentées expliquent ce fait, que constatent les registres de nos douanes. Le liège n'est pas seulement un très-bon préservatif contre l'humidité; il est, de tous les bois, le plus mauvais conducteur du calorique, et peut, comme tel, être opposé avec un égal succès au chaud et au froid. Depuis quelques années, ces propriétés lui ont fait trouver des emplois qui, en France, s'arrêtent encore à l'amélioration des chaussures d'hiver. On est allé plus loin en Angleterre et en Russie; on commence à y garnir de liège les panneaux des voitures, les boiseries des navires et des appartements, les glacières. Ce luxe bien entendu promet de s'étendre rapidement.

L'Angleterre, où, comme l'on sait, l'usage de la bière n'entraîne pas la même consommation de bouchons que chez nous celui du vin, reçoit cependant plus de liège que la France; il y en est

entré, en 1857, 3,088,000 kilogr., c'est-à-dire, le chargement de trente et un bâtimens de cent tonneaux.

La fabrication des bouchons et des semelles exige dans le liège une souplesse et une verdeur dont l'enlèvement périodique des écorces paraît être la condition. Les premières récoltes des forêts de l'Algérie pêcheront de ce côté, mais les vieilles écorces rugueuses ne seront pas pour cela perdues; elles sont bonnes à faire des rondelles de filets de pêche, des bouées, des garnitures de boiseries. Le liège ne veut pas être écorcé avant l'âge de trente ans; après cela on l'exploite tous les six ou huit ans. En France, la dépouille d'un arbre sur pied vaut alors moyennement 8 francs; en Afrique, il ne faudrait guère la compter que pour moitié; on trouverait, il est vrai, une compensation dans l'innombrable quantité des arbres arrivés à leur maturité. Les forêts de la Calle ne sont pas les seules qui en contiennent, et, sans sortir de la province de Bone, cet arbre est très-commun dans l'Edough.

Pour enlever l'écorce de liège, on pratique au haut et au bas du tronc deux incisions annulaires, qu'on réunit par une incision longitudinale; on lui fait perdre sa forme cylindrique en l'étendant et en la chargeant de pierres sous l'eau. Les Arabes sont parfaitement propres à ces sortes des travaux, et les autres préparations de cette écorce sont une des industries qui se marient le mieux aux occupations

habituelles des cultivateurs et des gens de mer. L'exploitation du liège attirerait certainement sur la côte d'Afrique les marines du nord de l'Europe et de l'Amérique : voilà donc encore une production du sol algérien qui peut devenir l'objet de relations étendues entre les indigènes, les colons et les marins étrangers.

Les Turcs, pendant leur longue domination, n'ont pris qu'une seule mesure d'économie forestière. Toutes les fois que le feu prenait dans certains bois considérés comme susceptibles de fournir des matériaux à la marine, les tribus sur le territoire desquelles ils étaient situés étaient tenues d'apporter une tête, qui était réputée celle de l'auteur de l'incendie : c'était leur ordonnance de 1669; les Turcs avaient imaginé ce moyen d'intéresser les Arabes à la conservation des forêts. La modération des besoins de ceux-ci, en fait de combustible, ne leur laissait pas soupçonner que le bois valût la peine d'être ménagé. Nos besoins sont, au contraire, fort grands. Le seul chauffage de l'armée a coûté 320,280 francs en 1858, et nous le tirons presque entièrement de l'extérieur. La pénurie de bois serait un des plus grands obstacles que pussent rencontrer l'établissement de la population européenne et l'exercice des industries qu'elle apportera dans le pays. Nous ne saurions donc donner des soins trop attentifs à la conservation et au développement de ce produit spontané de la terre.

Nous chercherons plus tard dans l'aménagement des forêts une des sources du revenu public; mais la richesse en combustible et en bois de service n'est pas le seul but qui doit être assigné au repeuplement du sol algérien. Quand nos pères plaçaient les eaux et les forêts sous la même surveillance et les faisaient participer aux mêmes soins, ils transportaient dans la législation une connexité consacrée par la nature. L'état des sources et des eaux d'une contrée est, en effet, essentiellement subordonné à celui de la végétation, particulièrement de celle des bois, et si la science ne peut pas encore tout expliquer, les observations sont assez positives et assez nombreuses, la constance des résultats est assez éprouvée, pour qu'il ne reste aucun doute sur la corrélation des faits.

Un sol dépouillé ne conserve pas sa fraîcheur comme celui que protège une épaisse verdure : il est bientôt desséché par l'évaporation; s'il est en pente, les pluies d'orage l'entraînent, il se ravine, finit par laisser le roc à nu, et les eaux qu'il reçoit, au lieu d'imbiber les végétaux, de s'infiltrer doucement dans le sein de la terre, se précipitent en torrents à sa surface. L'action des bois ne s'exerce pas sur les pluies seulement au moment et à la suite de leur chute; elle n'est pas moins puissante sur les météores qui les forment. Qui n'a pas remarqué de la plaine l'attraction exercée sur les nuages par les sommets des montagnes? Qui, se trouvant sur des sommets couverts de bois, n'a

pas vu, à chaque brouillard, chaque feuille distiller la goutte d'eau produite par les vapeurs qui se condensent à sa surface? C'est ainsi que des ruisseaux réguliers vivifient les pays boisés, et que les montagnes dépouillées n'ont que des torrents alternativement débordés et desséchés. En parcourant les Alpes et les Pyrénées, on trouve partout à observer ce contraste, soit que l'on compare des bassins de grandes rivières, comme la Garonne et la Durance, soit que l'on embrasse du même coup d'œil des vallées voisines, mais de conditions forestières différentes. Je ne serais pas embarrassé pour citer de nombreux exemples de gorges adjacentes, au débouché desquelles la plaine est, suivant le boisement de la région supérieure, ici fécondée par un arrosage constant, là périodiquement désolée par la sécheresse ou par l'inondation.

Aux États-Unis d'Amérique, où le déboisement s'est opéré sur la plus vaste échelle et dans des limites de temps assez étroites, pour que sa réaction sur le régime et l'abondance des eaux ait eu les exploitants eux-mêmes pour témoins, aux États-Unis, on a partout vu le volume des cours d'eau décroître avec la richesse forestière des bassins qui les alimentent. L'expérience inverse a été faite en Égypte. Le maréchal Marmont, visitant le pays après une absence de trente-cinq ans, rend ainsi compte du résultat : « Le changement qui m'a, dit-il, le plus surpris, c'est que le ciel m'a paru moins pur, et que les pluies, qui étaient au-

trefois une espèce de phénomène, sont si fréquentes à présent, que l'on compte dans la partie inférieure de la basse Égypte assez communément trente à quarante jours de pluie par an. Dès le mois d'octobre, j'en éprouvai plusieurs fois les effets, et ils sont si marqués, que le pacha a fait construire d'immenses magasins pour recevoir les produits de la terre, tandis qu'anciennement toutes les récoltes restaient exposées à l'air sans inconvénient. » Depuis quand des modifications si remarquables se sont-elles opérées dans l'état météorologique de l'Égypte? C'est depuis que « d'immenses plantations ont été exécutées par ordre du pacha : l'on évalue à vingt millions de pieds d'arbres celles qui ont eu lieu dans la basse Égypte. Celles faites par les agents d'Ibrahim-Pacha, et pour son compte, s'élèvent à 5,001,554 arbres forestiers de vingt-cinq essences différentes, et 586,214 arbres fruitiers de quarante et une espèces et de sept cent trente-quatre variétés ¹. »

Des exemples si nombreux permettent peut-être de voir, dans la restauration du sol forestier des parties de l'Algérie soumise à notre domination immédiate, quelque chose de plus que la nécessité de subvenir à l'un des besoins les plus impérieux de la nouvelle population du pays; elle offre un moyen puissant d'améliorer le climat, et d'aug-

¹ *Voyage du maréchal duc de Raguse en 1834 et 1855; Paris, 1837.*

menter le volume des eaux qui doivent restituer aux plaines leur fécondité.

Considéré sous le point de vue pratique, le rétablissement des forêts, dans les limites que je viens d'indiquer, n'exigerait que le soin d'écartier les obstacles mis par l'état actuel du pays au travail spontané de la nature. Quelques exemples justifieront ceci.

Dans les forêts des environs de la Calle, qui se protègent encore par leur propre étendue, il suffirait, pour remettre promptement les bois dans le meilleur état, d'interdire aux Arabes, sous des peines sévères, les incendies périodiques, et de cantonner le parcours du bétail qui n'est pas très-nombreux de ce côté. On n'a point oublié les facilités que donnent les lacs intérieurs pour l'exportation : l'exploitation et le transport des lièges procureraient aux tribus des avantages fort supérieurs au peu qu'elles perdraient. Toutes les fois qu'une prescription est claire, sanctionnée par un but utile, et imposée avec fermeté, elle est comprise et observée par les Arabes ; si en faisant une part à leurs besoins légitimes, on entourait de fossés le terrain forestier déclaré domanial, il est hors de doute que ces barrières seraient respectées.

Après ces forêts dont il ne s'agit que de prévenir la décadence et d'augmenter la valeur, viennent ces pitons nombreux, tels que le Djebel-el-Ousth, l'Hadjar-Naha, ces monts de Bou-Hamra, de Beléliéta, de Sidi-Denden, de Kennader, qui s'élèvent

isolés dans la plaine de Bone. Les premiers n'ont pas moins de quatre à cinq cents mètres de hauteur; leurs formes rappellent celles de la partie saillante du Puy-de-Dôme. Les nuages se rassemblent autour de leurs sommets : s'ils étaient couverts de grands bois, cette attraction serait bien plus puissante, et les filets d'eau intermittents qui se montrent à leurs pieds deviendraient des sources continues. La plupart de ces soulèvements de terrain sont déjà couverts de makis, et pour en tirer des ressources importantes en bois de chauffage, il ne faut qu'en écarter le bétail et les assujettir à des coupes régulières; leur configuration et leur isolement en rendraient la défense extrêmement facile. L'existence des masses d'arbustes qui les abritent est la meilleure de toutes les préparations pour le développement des grandes essences forestières; elles préservent les semis des ardeurs du soleil, sous lesquelles ils périraient desséchés. Les jeunes arbres n'en sont atteints que lorsqu'ils sont assez forts pour y résister, et quand ils sont une fois parvenus à dominer ces végétaux subalternes, ils ne sont pas longtemps à s'emparer souverainement et du sol et de l'air.

Une partie de ces observations s'appliquent aux pentes de l'Atlas et de l'Edough les plus voisines de Bone. Des vallées, telles que celles du Bouinfra, sont déjà tapissées de verdure, et pour les couvrir de forêts, nous n'aurions aujourd'hui qu'à receper et à protéger leurs taillis.

Nous avons déjà remarqué (t. I, ch. 2) quelques-uns des effets du déboisement du Boudjaréah, et il nous reste peu de chose à dire sur la nécessité de ramener dans leurs lits desséchés ses eaux courantes d'autrefois. La plantation des marais de la Métidja doit venir après celle des sommets qui dominant Alger; elle n'est pas celui de nos travaux de reboisement qui importe le moins à la richesse, à la fraîcheur, à l'assainissement de la plaine. Une étendue marécageuse de plusieurs lieues carrées est aujourd'hui exposée à l'action du soleil; la masse énorme de vapeurs délétères qui s'en dégage ne rencontre aucune surface rafraîchie sur laquelle elle puisse se condenser, et reste suspendue dans une atmosphère embrasée. Les arbres dont se couvriraient les marais diminueraient de plus de moitié les émanations, et serviraient au reste de réfrigérant : il y a peut-être dans ce changement de conditions toute la distance de l'infection à la salubrité. Le repeuplement des pentes de l'Atlas qui regardent la Métidja serait le troisième pas de la colonisation agricole : son effet serait d'augmenter le volume des eaux d'arrosage de la plaine, et d'étendre la fertilisation sur une plus grande surface.

Dans notre vieille Europe, des combinaisons tendant à modifier ainsi le climat et l'agriculture d'une contrée ne seraient pas proposables : les avantages auraient beau en être évidents et pour le public et pour les particuliers, leur réalisation rencontrerait

d'insurmontables résistances dans les droits de la propriété privée et dans d'autres ressorts de notre organisation sociale. En Afrique, aucun obstacle semblable n'existe : le champ est libre pour toutes les améliorations, et nous pouvons arroser et planter sur le terrain dont nous sommes maîtres, comme fait Méhémet en Égypte. C'est là le bon côté d'un pays qui en a tant de mauvais, et en subissant la nécessité de ceux-ci, il faut au moins saisir les compensations qui s'offrent à nous.

L'état de l'agriculture est, dans chaque pays, déterminé par des circonstances générales à la puissance desquelles il ne saurait échapper : indépendamment des causes naturelles qui ne changent point, il se règle invariablement sur les forces des travailleurs et la quotité des capitaux qui se consacrent à l'exploitation des terres, sur l'étendue des débouchés ouverts à leurs produits, sur la concurrence établie entre les diverses branches de la production nationale, et les interventions administratives ne prévalent pas plus sur cette loi que sur celles de l'hydrostatique. L'agriculture algérienne est telle aujourd'hui que le comportent les mœurs des populations, la nature du gouvernement, l'état de la propriété, la pénurie des capitaux, la difficulté des communications, la médiocrité des ressources maritimes de la côte.

Rétablissons l'ordre dans le pays, constituons la propriété, ouvrons des routes, creusons des ports, organisons un bon système financier, et chaque pas que nous ferons dans cette carrière sera marqué par un progrès dans la culture. Déjà même plus d'une utile conquête s'est faite au milieu de violentes agitations. Il a suffi, par exemple, de la chute du gouvernement des janissaires pour rendre à l'Algérie un très-utile animal qu'en avaient banni Moïse et Mahomet; la greffe des oliviers se propage; l'on parle d'établir des rizières et de naturaliser la banane, qui passera bientôt des jardins d'Orange et d'Ajaccio dans les champs.

Nous avons remarqué comment, sur divers points de la régence, l'amélioration et la décadence de l'agriculture ont suivi celles des institutions : les races qui peuplent le sol africain ont été plusieurs fois témoins de ces vicissitudes diverses. A l'époque où les Romains entrèrent en relation avec la Numidie, les Cabyles, qui en sont les plus anciens habitants, étaient dans une condition pire que celle où nous les voyons aujourd'hui; leur fertile pays n'abondait qu'en bêtes sauvages ¹. Dans son long et glorieux règne, Massinissa sut arracher ses sujets à leurs habitudes de brigandage : il en fit des laboureurs, des soldats ², et renouvela la face de

¹ Cum regionem uberem colerent, nisi quod feris abundabat (STRAB., *Geogr.*, lib. xvii).

² Is enim Numidas civiles et agricolas reddidit, et loco latrociniorum eos militiam docuit (*Ibid.*).

son royaume. Son œuvre ne s'éteignit pas avec lui. Lorsque, plus tard, l'armée de Métellus marchait contre Jugurtha, elle trouva, dans des lieux où nos troupes mourraient aujourd'hui de faim, les signes les moins équivoques de la prospérité agricole la mieux assise : les champs étaient couverts de laboureurs et de troupeaux ; les magistrats des villes et des campagnes venaient offrir aux Romains du blé, des vivres, des moyens de transport ¹. Au moyen âge, ces mêmes régions présentaient des cultures florissantes. Dans les tribus cabyles qui avaient conservé quelque indépendance sous le gouvernement turc, les terres sont aujourd'hui en beaucoup meilleur état que dans les lieux où s'étendait son action ; aux portes mêmes de Bougie, sur la rive droite de la Soummah, on distingue des champs régulièrement délimités et aussi bien fumés et labourés que beaucoup de champs de l'Europe.

L'agriculture arabe est plus voisine de l'état pastoral. Sur les lieux mêmes où les Romains avaient établi leurs constructions les plus solides l'Arabe continue à vivre sous la tente. Mais, s'il se résigne à toutes les duretés de la vie nomade, ce

¹ Ipse, intento atque infesto exercitu, in Numidiam procedit ubi, contra belli faciem, tuguria plena hominum, pecora cultoresque in agris erant; ex oppidis et mapalibus præfecti regis obvii procedebant, parati frumentum dare, commeatum portare, postremo omnia quæ imperarentur facere (SALL., *Jugurtha*, 46).

n'est pas qu'il ne conçoive une meilleure existence : la sienne est la conséquence forcée du régime sous lequel il vit, et particulièrement des vices de la constitution de la propriété. Hors du voisinage des villes, l'exploitation de la terre est, sauf de rares exceptions, une concession faite par le souverain à l'universalité de la tribu; il n'y a de propriété individuelle que le troupeau, la tente et son mobilier : le labour donné à un champ ne confère de droits que sur la récolte, et l'année suivante, ce même champ rentre dans le pacage commun. La vaine pâture qui, restreinte à la morte saison, est considérée parmi nous comme absolument inconciliable avec une bonne agriculture, dure en Afrique toute l'année, et l'homme est obligé d'y vivre dans les conditions déterminées par les besoins de son troupeau. Il ne saurait s'approprier aucune portion de terrain sans usurper le patrimoine de tous et soulever contre lui l'association entière à laquelle il appartient; il ne peut donc ni bâtir, ni planter, ni cultiver dans des vues d'avenir qui dépassent quelques mois, et cela seul suffirait pour expliquer comment il a une tente au lieu d'une maison. La manière dont se percevaient les tributs sous les Turcs a pu être dans l'origine une conséquence de cet état de choses; mais elle a concouru puissamment à le maintenir : elle présentait toutes les circonstances de l'état de guerre. Une troupe de gens armés, chargée à la fois du recouvrement de l'impôt, de la dé-

termination et de l'application des moyens de contrainte, parcourait le pays ; ses exigences étaient toujours proportionnées aux ressources qu'on supposait aux contribuables, et ses violences égalaient sa cupidité ; elle cherchait à surprendre ceux qu'elle voulait dépouiller, et ceux-ci la fuyaient à leur tour, emportant toutes leurs richesses. Se fixer sur le sol c'eût donc été, de la part de l'Arabe, offrir un gage aux avanies. De pareilles habitudes sont longues à effacer ; et nous n'avons encore rien fait pour établir un meilleur système. Quoi qu'il en soit, partout où les Arabes ont joui en Afrique de quelque calme, ils se sont appliqués à la culture, et leur race, si persistante dans ses inclinations, a conservé à cet égard tous ses anciens goûts.

Le sol de l'Espagne offre de tous côtés des traces du haut degré de perfection auquel les Arabes avaient poussé l'agriculture, quand ils jouissaient d'un gouvernement régulier ; elle était au niveau de leur architecture, dont les monuments ont à notre admiration presque autant de droits que ceux de l'antiquité, et n'ont pas été surpassés par l'art moderne. D'autres témoignages de cet état de prospérité sont consignés dans les nombreux manuscrits que possèdent les bibliothèques de la Péninsule, et notamment celle de l'Escurial. Le traité d'Ebn el Awam, composé au XII^e siècle en Andalousie, présente à lui seul un tableau aussi complet qu'instructif de l'état de l'agriculture arabe à cette époque (note L). Dans ce livre, digne par la haute

intelligence et l'expérience pratique dont sont empreintes toutes ses pages, d'être mis à côté de celui d'Olivier de Serres, sont exposés avec méthode les procédés et les résultats de l'application des cultures nabathéennes au sol et au climat du midi de l'Espagne. Le sol et le climat de l'Algérie sont absolument les mêmes, et le livre d'Ebn el Awam semble fait pour le pays que nous occupons, tant les préceptes qui en ressortent sont bien appropriés à ses besoins et à ses ressources naturelles. Charles IV a fait traduire et imprimer Ebn el Awam, en 1802, aux frais de l'État, et cette publication a été reçue comme un bienfait par les agronomes espagnols. Ce serait un noble et utile présent à faire aux Arabes que celui d'un livre écrit il y a sept cents ans par un Arabe, et leur enseignant le chemin de la prospérité dont ils sont déçus. Les Européens qui veulent cultiver en Afrique y trouveraient, de leur côté, les leçons d'une expérience qu'en essayant de marcher seuls ils seraient exposés à payer chèrement.

Les Cabyles et les Arabes ont prouvé leur aptitude à la culture; ils la mettront en pratique dès qu'ils auront intérêt à le faire, et le rétablissement du commerce les y pousserait invinciblement.

J'ai moins de confiance dans les résultats qu'on promet, en dehors de certaines limites, à la culture européenne, et cette opinion n'est pas nouvelle chez moi. L'anéantissement de la piraterie, l'exploitation commerciale du nord de l'Afrique et la

colonisation agricole, telle à peu près que la comprennent les Romains, m'ont toujours paru devoir être les résultats de notre établissement; mais je n'ai jamais cru que la réalisation de ces trois objets dût être immédiate, et que la colonisation agricole pût s'asseoir solidement avant que la pacification et le commerce lui eussent frayé les voies; je pensais dès 1855 que, tentée prématurément, elle ne ferait qu'apporter des embarras et nuire à l'exploitation commerciale du pays, celle au bout du compte à laquelle nous avons le plus d'aptitude et d'intérêt ¹.

Ces prévisions étaient fondées sur des faits observés par un esprit simple et non prévenu, et les événements ne les ont point démenties. Depuis cinq ans la colonisation agricole n'a fait que des dupes. Le charlatanisme intéressé de hauts propriétaires de terres a vainement prodigué les prospectus; les déclamations de la tribune et des journaux l'ont vainement secondé; il n'a pas réussi à faire produire une seule gerbe de blé: c'est que rien ne ressemble moins à de véritables colons que des spéculateurs à la hausse et à la baisse des terres. Les gens qui veulent immobiliser des capitaux en Algérie, attacher, dans l'acception sérieuse de ce mot, leur existence au succès d'entreprises agricoles, ceux-là regardent de près aux conditions dans lesquelles ils se placent. De tous les travaux

¹ *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1855.

auxquels l'homme peut se livrer, il n'en est point qui exigent plus de sécurité, plus d'avenir que ceux de l'agriculture : pour anéantir le capital engagé dans le sol, il suffit d'une interruption de travaux ; et quant au revenu, les fruits du labeur de toute une année peuvent s'évanouir en une heure. Que sont des troupeaux, des récoltes, perpétuellement exposés à l'ennemi le plus agile, le plus implacable, le plus habile à déguiser ses attaques et ses retraites ? Le bénéfice des exploitations rurales les mieux conduites est trop limité pour de pareilles chances, et l'esprit aventureux dont il faut être doué pour les courir est exclusif des habitudes d'ordre, d'économie, de prévoyance, qui dans la carrière de la culture sont la condition du succès.

Que rend dans ses conditions actuelles la colonisation agricole ? Rien... et si l'inventaire exact de ce qu'elle coûte était dressé, il ferait reculer de honte. Qui pourrait en effet énumérer les charges imposées aux contribuables de France par telle spéculation absurde ou effrontée, à laquelle le gouvernement local, lorsqu'il était lui-même loyal et désintéressé, n'a pas eu le courage et le bon sens de refuser une protection armée ? Qui compterait les soldats morts dans les hôpitaux ou condamnés à traîner une existence valétudinaire, pour avoir été cloués dans les quartiers pestilentiels de la Médija, à la garde de la Maison-Carrée ou de telle autre ferme exploitée à la bourse par une société en commandite par actions ? On répare les pertes

d'argent, on détourne les yeux de dessus les pertes d'hommes. Mais l'application des fausses idées de colonisation a d'autres conséquences : elle enlève les troupes à leur véritable destination ; elle les retient dans des cantonnements oiseux lorsque de hautes nécessités les appelleraient ailleurs. Si, de vingt-cinq mille hommes présents dans la province d'Alger, huit à dix à peine sont disponibles pour les opérations actives de la guerre, c'est-à-dire pour les seules qui soient efficaces contre les Arabes, quelle en est la cause, si ce n'est la dissémination de postes nombreux pour la garde d'établissements stériles, grâce auxquels les incursions d'une centaine d'Hadjoutes neutralisent plusieurs bataillons ? Abdelcader n'a pas de meilleur auxiliaire que la colonisation intempestive de la Méridja : elle prive de mobilité les soldats qui l'écraseraient ; elle établit en sa faveur une diversion permanente, d'autant mieux garantie que les organes de la publicité en France s'en sont constitués les gardiens ; on leur envoie d'Alger cent fois plus de cris et de larmes pour un colon imprudent décapité ou pour un troupeau de vaches enlevé, que pour deux cents soldats expirant de la fièvre dans les ambulances et les hôpitaux.

Il est temps de sortir d'un système si funeste et de rentrer dans le vrai.

La colonisation agricole n'est utile que dans les limites où elle est en sûreté ; en dehors, elle n'est qu'un embarras pour le gouvernement, et un dan-

ger pour ceux qui s'y livrent : ils jouent leur fortune et leur vie contre des chances trompeuses, et il n'est pas digne de la loyauté du gouvernement de les leurrer d'une protection qu'on n'est pas en état de leur garantir. Une ferme détruite ou brûlée en empêche dix de se fonder ; il faut donc, dans l'intérêt même de la colonisation, cantonner la culture. Pour préparer la place au laboureur, le soldat a besoin d'une liberté d'action entière ; il poursuit mal les Arabes, lorsqu'il entend derrière lui les cris de ceux qu'égorgent quelques coureurs. Chaque chose a son temps et son lieu, et la colonisation n'est en progrès que là où elle n'est point exposée à reculer.

Pour le moment, le massif du Boudjaréah et les environs de Bone, après l'établissement des lignes protectrices et défensives dont il a été question aux chapitres III et VII, le territoire de la Calle sont les seuls points de la régence où la culture ne fût point prématurée. Partout ailleurs on en compromettrait l'avenir en ne sachant point attendre ; la précipitation inconsidérée ne porte point les fruits de l'activité réfléchie. Quand la pacification obtenue par les armes et consolidée par le commerce permettra de faire sortir la culture de ces enceintes, elle ne devra point s'éparpiller en fermes isolées. Des villages clos de fossés ou de murailles, comme ceux du Languedoc et du Dauphiné, dont l'existence remonte au temps de nos guerres de religion, se construiront aux prises d'eau des

canaux d'arrosage, aux chutes motrices des moulins à huile et à grains, aux lieux assignés par la convergence des routes pour la tenue des foires et des marchés; les familles, les récoltes, les troupeaux, le mobilier des cultivateurs y seront protégés en commun; en se serrant les uns contre les autres, ils assureront mutuellement leur repos. C'est ainsi que se sont peuplées les campagnes de tous les pays agités. Le besoin de la défense donne aux hommes une trempe énergique qui leur sert à vaincre d'autres difficultés, et les agrégations d'intérêts qu'il a formées manquent rarement de donner naissance à des combinaisons dont les avantages n'étaient point prévus.

Une étroite connexité règne partout entre les progrès du commerce et ceux de l'agriculture. Dans un pays où l'un n'est guère alimenté que par les produits de l'autre, où chaque cultivateur est encore marchand, il est difficile de distinguer l'action d'industries si prêtes à se confondre, de reconnaître avec précision où chacune finit, où chacune commence. Cette confusion qui existe dans la nature des choses se fait sentir dans ce chapitre et dans celui qui suit; et nous trouverons dans les considérations relatives à la constitution de la propriété, à l'établissement maritime et aux finances, la solution des difficultés les plus graves qui affectent en même temps et l'agriculture et le commerce de l'Algérie.

NOTES.

NOTE A, PAGE 15.

Les irruptions naturelles des eaux de la vallée des Kharezas et le déversement artificiel de celles du lac Efzara, au travers de la plaine de Bone, feraient naître plusieurs problèmes hydrauliques d'un haut intérêt. Quoique les données ne soient pas encore éclaircies par l'observation, il est permis de penser qu'il n'y aurait d'embarras que dans le choix des solutions.

Les Romains avaient dû se prémunir contre le premier de ces deux inconvénients. L'ancien canal, appelé par les Arabes *Kelidj-fyel*, dont la trace est encore très-marquée à deux lieues au sud de Bone, vis-à-vis le pont de Constantine, avait sans doute été creusé pour jeter directement dans la Seybouse les eaux de la Meboudjah, et diminuer d'autant le volume de celles que la vallée des Kharezas amenait sous les murs d'Hippone. Le *Kelidj-fyel* a 1,600 mètres de longueur, et le recreusement n'en serait ni long ni dispendieux.

Si les eaux du lac Efzara devenaient gênantes, elles

pourraient toujours être rejetées dans la Seybouse en amont d'Hippone, puisque le niveau de la rivière ne diffère pas sensiblement de celui de la mer.

NOTE B, PAGE 21.

Les travaux proposés n'excèdent point les forces d'une garnison comme celle de Bone : ils comprennent peu d'ouvrages d'art, et consistent surtout en terrassements, nature d'ouvrage susceptible d'être évaluée avec précision, et à laquelle les troupes sont éminemment propres. Sans entrer dans l'évaluation des dépenses, on peut calculer ce qu'il faudrait de temps et d'hommes pour les exécuter.

Le piochage des terres à extraire est plus ou moins pénible, suivant leur consistance. Dans les sables de la plaine, un ouvrier ordinaire en débiterait vingt mètres cubes; nous en demanderons quinze au soldat, et six dans la terre argileuse. L'ouvrier militaire, employé à l'extraction des rochers, donne un mètre et demi dans la journée.

Sur les ateliers ordinaires, il est constaté qu'un homme charge, dans sa journée, quinze mètres de terre meuble sur une brouette, ou huit mètres sur un tombereau. Restons fort au-dessous de cette limite, et, comme l'emploi des chemins de fer portatifs procurerait de grandes économies, taxons la journée du chargeur sur wagon, voiture plus haute que la brouette et plus basse que le tombereau à six mètres.

Un wagon porte un mètre cube et un cheval en traîne deux. Sur un terrain horizontal il parcourt, dans sa journée, 16,000 mètres, dont moitié chargé et autant

à vide. Les déblais devant être transportés à une distance moyenne de 400 mètres, y compris la dépense de force nécessaire pour élever le fardeau, le produit de la journée sera de 40 mètres cubes : il faut à chaque cheval un conducteur.

Voici, maintenant, quels devraient être, à peu près, les dimensions du port de Bone pour que les vaisseaux y pussent entrer. Les profondeurs ne sont qu'approximatives dans ce calcul; mais les côtes de nivellement, prises dans le lever topographique des environs de Bone, renferment les inexactitudes dans d'assez étroites limites.

Chenal. . .	420 m.	50 m.	12 m.	252,000 mc.
Port. . . .	600	150	9	810,000
Canal de la				
Seybouse. . .	2,800	15	5	126,000
Bief de la				
Boudjimah. .	2,700	12	5	97,200

D'après l'aspect extérieur du terrain, ce volume doit comprendre environ :

Rocher.	152,000 mc.	} 1,285,200 mc.
Terre argileuse. . .	200,000	
Sable.	933,200	

Le nombre de journées d'hommes nécessaires pour l'exécution serait :

Extraction de rochers.	101,555 j.	} 95,547
Piochage de la terre argileuse.	55,555 j.	
<i>Id.</i> du sable.	62,214	
Chargement du tout.	214,200	
Conduite des chevaux.	64,260	
		<hr/>
		475,540

Ces travaux sont de ceux qui veulent être exécutés avec rapidité; mais, pour éviter l'encombrement des ateliers, et demeurer dans les limites que comporte l'effectif de la garnison, le nombre des travailleurs devrait être limité à mille, qui seraient répartis de la manière suivante :

Extraction de rochers.	215	} 1,000
Piochage.	202	
Chargement.	450	
Transport.	155	

En faisant une part suffisante au repos qu'exige le climat et à l'épuisement des eaux, les déblais seraient terminés en deux ans et demi. Toutefois, ce résultat suppose que les eaux seraient enlevées avec des machines à vapeur. On trouve de l'économie à le faire partout où les travaux sont étendus. Il y aurait peut-être de l'avantage à n'ouvrir à bras d'hommes que la totalité du chenal et la tranche du bassin et des canaux supérieurs au niveau d'un mètre au-dessous de celui de la mer. Dans cet état, l'espace excavé serait abandonné aux eaux, et l'on achèverait l'approfondissement avec des bateaux dragueurs. La dépense ne serait pas beaucoup plus forte; la jouissance serait plus prompte et la salubrité beaucoup moins compromise. Cette dernière considération est grave : on ne remue pas impunément de grandes masses de terre, et la salubrité, qui peut être le résultat définitif des travaux, est quelquefois achetée par les maladies temporaires, il est vrai, mais nombreuses et aiguës qui assaillent les travailleurs.

Les chantiers de l'artillerie et du génie fournissent, à Bone, toutes les ressources nécessaires pour l'établissement de chemins de fer portatifs et l'outillage des ateliers.

Entre mille exemples de travaux analogues, on peut citer ceux de Vimereux, près Boulogne. En 1804, au milieu des préparatifs de la descente en Angleterre, l'empereur y fit creuser, par les 1^{re} et 4^e divisions de l'armée, un bassin propre à recevoir cent soixante et dix-huit bâtiments. Le chenal seul avait 420 mètres de longueur, et le tout était défendu par des digues et des jetées considérables : ce fut l'affaire de cinq mois. Toute la navigation locale s'étant concentrée à Boulogne, les travaux de Vimereux n'ont pas été entretenus.

NOTE C, PAGE 78.

Les supputations faites sur la fortune d'Achmet ne pouvaient pas reposer sur des bases fort exactes ; cependant, malgré la confusion qui régnait dans l'organisation financière de la régence, on savait que les tributs payés au divan par le beylik de Constantine s'élevaient à environ 900,000 fr., et que le bey distribuait en présents, à ses protecteurs et aux membres du gouvernement, des sommes équivalentes aux deux tiers du tribut. La perception de ces 1,500,000 fr. par an avait continué ; et depuis 1850 Achmet en avait gardé le produit, sans augmenter sensiblement ses dépenses ; il avait en outre joui des profits ordinaires du beylik. Il était donc permis de supposer qu'il avait par devers lui un trésor de six à huit millions.

NOTE D, PAGE 88.

Puisque je n'ai pas pu raconter l'expédition de Constantine sans mentionner cette circonstance, dont il a été fait tant d'éclat, et à l'occasion de laquelle j'ai été cité, à la requête de M. le maréchal Clausel, comme témoin à charge contre M. de Rigny, je dois dire ici ce que j'ai vu et entendu. Pendant l'expédition, j'écrivais jour par jour tout ce qui me paraissait digne d'être retenu, et je copie textuellement ce qui suit sur mes notes de la journée du 28 novembre.

« Le général de Rigny arrive au milieu de nous au grand galop ; il paraissait fort ému. « Où est, dit-il, « M. le maréchal ? Je veux lui parler à lui-même. Il n'a « paru ni à l'avant-garde quand nous allions à Con- « stantine, ni à l'arrière-garde depuis la retraite, et « maintenant nous marchons en désordre. Il faut arrê- « ter et rassembler la colonne... Achmet est un habile « homme ; il fait en ce moment un mouvement que je « prévois depuis deux jours, et, si l'on n'y fait pas at- « tention, nous pourrions avoir d'ici à une demi-heure « deux cents têtes coupées... Il faut nous rendre plus « mobiles... Qu'est-ce que ces prolonges du génie qui « ne portent que des drogues ? Qu'on prenne donc un « parti là-dessus. » On répondit à M. de Rigny en lui indiquant la direction où se trouvait le maréchal, et peu d'instant après ils repassèrent au galop. »

Le maréchal reprit la tête de la colonne après s'être assuré qu'il n'y avait pas d'ennemis en vue.

Le lendemain, M. de Rigny conserva le commandement de l'arrière-garde devant l'ennemi, et le soir, à huit heures, au bivouac de Sidi-Tamtam, le maréchal

lut aux chefs de corps réunis dans sa tente un ordre du jour dans lequel cet officier général était accusé d'avoir voulu s'emparer du commandement, ce qui eût été un excès d'audace poussé jusqu'à la démence. Puis cet ordre du jour fut retiré et remplacé par un autre, où pour le même acte, le même officier était taxé de faiblesse. Le commandement, dont il s'était montré digne dans les combats de Coudiat-Aty, ne lui fut néanmoins pas retiré.

Voilà les faits dans toute leur nudité.

NOTE E, PAGE 117.

Trente-cinq ans s'étaient écoulés depuis que le cardinal de Ximenès avait pris Oran, quand le Tasse naquit. Que le poète ait puisé dans son imagination le commencement du onzième chant de la *Jérusalem délivrée*, ou qu'il se soit inspiré des récits qu'il avait pu entendre dans sa jeunesse, il est impossible de n'être pas frappé du rapport qui existe entre la relation que donne Juan Frias, chanoine de Tolède, des prières que fit Ximenès avant l'attaque d'Oran, et l'invocation que le Tasse met dans la bouche de Pierre l'ermite, avant l'assaut de Jérusalem :

Sia del cielo il principio : invoca innanti
Nel le preghiere publiche e devote
La milizia degli angeli e de' Santi
Che ne impetri vittoria ella che puote.
Preceda il clero in sacre vesti.....

L'esprit du temps se montre tout entier dans ces pein-

tures vigoureuses et naïves. Il est très-croyable que Ximenès, nourri de la lecture des anciens, restaurateur des lettres dans sa patrie, et l'un des plus fervents catholiques de son temps, ait tenu le discours que lui prête son historien.

« Toutes les troupes qui avaient débarqué à Mers-el-Kebir, dit Juan Frias, furent rangées dans l'ordre qu'elles devaient conserver pendant la marche, et alors le prélat, porteur aussi d'une arme puissante, de la croix du Sauveur, se présenta devant le front de l'armée. Ayant réuni autour de lui tous les chefs, il leur parla ainsi :

« Vous n'allez, mes très-chers frères, faire que le
« siège d'une ville; mais dans cette ville vous prendrez
« toute la Mauritanie. Elle est la porte de l'Afrique, et
« lorsque vous vous en serez rendus maîtres, comme
« nous l'espérons de la grâce de Dieu, tout le pays
« maintenant soumis au joug des Sarrasins tombera au
« pouvoir des chrétiens. Vous trouverez dans ces murs
« d'immenses trésors, de riches marchandises, des ca-
« nons, des armes, tout le matériel de guerre de vos
« ennemis; du même coup vous arracherez aux infi-
« dèles les armes qu'ils tournent contre vous, et vous
« les ferez servir à leur ruine. Soutenus par le bras du
« Très-Haut, nous allons nous emparer de la plus belle,
« de la plus opulente ville, de la plus forte position de
« l'Afrique; nous étoufferons dans son port la piraterie,
« si fatale à nos côtes; du haut de ses remparts, l'Espa-
« gne commandera, du côté de la terre et du côté de
« la mer, la vaste étendue de la Barbarie; nous allons
« y trouver tout ce qui nous manque pour détruire les
« infidèles et les ennemis du Christ : voilà leur arse-
« nal, leur grenier, leurs troupeaux, leurs trésors; c'est

« l'asile impur des pirates qui infestent nos rivages;
« les filles y sont prostituées; la pudeur des mères y
« est souillée; les hommes et les enfants y traînent dans
« l'esclavage une misérable vie. Quelle gloire ne sera
« donc pas la vôtre, si vous délivrez cette partie oppri-
« mée du troupeau de Jésus-Christ! Mais c'est peu que
« la gloire de ce monde : à tous ceux qui survivront
« au combat, que leurs péchés leur soient remis! A tous
« ceux qui trouveront la mort sur le champ de bataille,
« que les royaumes éternels leur soient ouverts! Cou-
« rage donc, mes frères! Montrez-vous dignes du nom
« chrétien! Vous êtes venus ici pour votre patrie, pour
« vos foyers, pour vos enfants, pour la foi catholique!
« Combattez en braves; forcez les ennemis du Christ à
« abandonner leurs folles erreurs, et mettez désormais
« nos rivages à l'abri de leurs désastreuses incursions.
« Pour nous, vous le voyez, nous ne nous sommes épar-
« gné ni frais, ni fatigues, ni dangers; heureux de dé-
« vouer notre tête à cette œuvre sainte, nous n'avons
« pas hésité à faire à Notre-Seigneur Jésus-Christ le sa-
« crifice de nos derniers jours. Le reste vous regarde;
« faites triompher la cause de Dieu! votre ardeur, votre
« bon ordre, me donnent confiance : marchez donc sur
« la ville et enlevez-la, au nom du Père, du Fils et du
« Saint-Esprit! »

(*Oranum virtute Ximenii catholicum.*)

NOTE F, PAGE 141.

La rade artificielle du cap Henlopen offre depuis six ans un abri aux navires qui fréquentent la baie de la

Delaware. Les travaux présentent deux parties distinctes, un brise-glace et un brise-lame. Le brise-glace est une digue en ligne droite de 457 mètres de longueur; il fait face à l'ouest et empêche les glaces qui descendent du fond de la baie d'en envahir toute l'étendue; sa direction est à peu près perpendiculaire à la côte, dont son extrémité méridionale est éloignée d'environ 300 mètres. Le brise-lame, destiné à rompre les coups de mer du large, a 1,100 mètres de développement; sa forme est celle d'un accent circonflexe, et le sommet en est opposé au nord; une passe de 320 mètres le sépare du brise-glace, et il y a 460 mètres de son autre extrémité à la côte. L'espace mis à couvert par ces deux constructions est d'environ 120 hectares, et il est accessible par trois côtés.

L'acte du congrès qui a ordonné l'étude du projet est du 24 mai 1828; les travaux ont été commencés en 1829, et poussés avec une telle vigueur que, dès 1854, la navigation en recueillait les avantages. Ils ont coûté douze millions, c'est-à-dire un peu plus de 7,700 francs par mètre courant.

La section moyenne du brise-lame de la Delaware est de 370 mètres carrés; celle de break-water de Plymouth est de 982 mètres, et celle de la digue de Cherbourg de 1,521 mètres.

Si nous avons pour les progrès de la marine la même sollicitude que les Américains, les digues d'Oran seraient aujourd'hui terminées.

NOTE G, PAGE 147.

Voici l'extrait de la correspondance de M. Despointes sur la baie d'Arzeu.

« Entre le cap Ferrat et le cap Yvi on aperçoit un grand enfoncement, auquel on donne le nom du golfe d'Arzeu. Presque tout le long de la côte qui forme ce golfe, on trouve des mouillages; en général ils sont ouverts et offrent peu de sécurité pour l'hiver; un seul m'a paru réunir tout ce qui constitue un excellent abri, c'est celui qu'on nomme Arzeu.

« Pour y arriver en venant d'Oran, on doit, après avoir doublé le cap Ferrat, se diriger, en suivant la côte, vers le cap Carbon, remarquable par son peu d'élévation et sa couleur brune tirant sur le roux.

« De ce cap, on aperçoit à six milles la pointe d'Arzeu. Il est prudent de se tenir à trois encablures de Carbon et des îlots qui se montrent entre cette pointe et celle d'Arzeu : les roches se prolongent au large. La pointe d'Arzeu est facile à reconnaître de loin au fort remarquable par sa blancheur qui est bâti à son extrémité, et à l'îlot qui se projette à une demi-encablure en avant; les abords sont sûrs, mais il n'y a pas de passage entre l'îlot et la terre ferme. Quand on se trouve à deux encablures de cette roche, et qu'on la relève au nord quelques degrés est, on peut mouiller. Les bâtiments qui ne calent que quatre mètres jettent ordinairement l'ancre à une encablure et demie de la côte nord, et cachent la pointe d'Yvi par le cap d'Arzeu, ce qui les met à l'abri de tous les vents. Les navires calant davantage mouillent à deux encablures plus au sud, par six à sept brasses.

« Pendant l'hiver que *l'Alcyone* a passé sur cette rade, on a remarqué que, dans les forts coups de vent, ceux du large, qui sont les vents d'est et nord-est, entraient peu dans la baie; seulement la houle devenait très-forte et donnait une levée de près de cinq pieds, d'autant plus incommode que le ressac occasionné par cette houle tient souvent le navire en travers. Le fond, qui est de sable blanc mêlé d'herbes, ne diminue qu'insensiblement, ce qui rend la tenue excellente.

« A moins d'orage, les vents régnants viennent de la partie de l'est à l'ouest, en passant par le nord; ceux qui soufflent le plus violemment viennent du nord-ouest et de l'ouest. La mer, par les vents qui viennent de terre, est toujours belle. Au surplus, quelle qu'ait été, pendant six mois, la force des vents soit du large, soit de terre, *l'Alcyone* a toujours pu communiquer, et un bâtiment n'aurait jamais été obligé d'interrompre son chargement.

« Les ruines nombreuses, les vestiges de temples, d'aqueducs, de vastes bâtiments qui s'étendent au loin sur cette plage, prouvent qu'autrefois une ville considérable occupait cet emplacement, et que ce port, ouvert par la nature, a dû être d'une grande importance. Quelques médailles romaines trouvées à peu de profondeur, en établissant un jardin pour l'équipage de *l'Alcyone*, ont fait penser au capitaine qu'il pouvait être sur les ruines du *Portus magnus*. Ces fouilles promettaient des résultats intéressants.

« Si, au lieu de chercher à établir à Oran un port qui exigera de grandes dépenses, on ouvrirait à Arzeu un port de commerce, la commodité des embarquements attirerait toutes les provenances de la province.

« Les Espagnols avaient fait construire à Arzeu de

vastes magasins, à l'abri, par leur solidité, des attaques des Arabes. Ces magasins étaient destinés à loger du blé, de l'orge et du sel. Il paraît prouvé que les Espagnols faisaient dans ce pays non-seulement le commerce des grains, mais celui des plumes, des tapis, etc.; il y venait même des caravanes.

« Un quai en pierres de taille se prolongeait assez loin au large, et devait permettre aux bâtiments de venir prendre eux-mêmes leurs chargements. Les magasins sont encore en bon état; le quai aurait besoin de grandes réparations. Malheureusement, depuis que l'Espagne a abandonné cette province, les Turcs, suivant leur habitude, non-seulement ont tout laissé tomber en ruines, mais encore ont perdu en partie le port, en laissant les sandals du pays, toutes les fois qu'ils venaient charger, jeter leur lest en pierre à la mer. Les bâtiments étrangers, moyennant une rétribution, usaient de la même faculté; aussi est-on étonné de la quantité de galets et de pierres qui se trouvent près du rivage, et s'étendent assez loin au large. Pour rendre à ce port son ancienne profondeur, et permettre même aux gros navires de mouiller plus en dedans et à l'abri de tous les vents, il faudrait plusieurs machines à curer, et des soins très-actifs de la part de l'officier commandant la station.

« La voie romaine qui conduisait à Mascara et dans l'intérieur aboutit près du port.

« En continuant à suivre la côte à la distance de quatre milles, et à peu près au sud-sud-est de la pointe d'Arzeu, sur la hauteur on voit un village arabe improprement nommé village d'Arzeu. Les environs sont bien cultivés et montrent une forte végétation. Dans ce bourg, outre des ruines romaines assez bien conservées,

on trouve, dans les mesures des Arabes, des débris de fûts de colonnes de divers ordres, des pierres écrites et sculptées, et, hors du village, les vestiges d'un cirque.

« Les navires qui voudraient faire leurs chargements devant le village pourraient venir mouiller à une enca-blure la côte, par un fond de sept brasses; leur commu-nication avec la plage serait souvent gênée par la houle.

« De ce point à la baie de la Macta, qui tire son nom de la rivière qui s'y jette, on compte trois milles de l'ouest à l'est, quelques degrés sud. On peut jeter l'ancre tout le long de cette côte par seize brasses; toutefois, quoi-que le fond soit bon, vase et sable, il ne serait pas pru-dent de s'y fier hors de la belle saison.

« Dans l'est de la pointe qui forme l'anse de la Macta, le mouillage est meilleur, par la qualité du fond qui est de vase molle. Les gros bâtiments ne peuvent pas en-trer en dedans de la pointe; ils mouillent par neuf et dix brasses, et sont exposés aux vents du nord-ouest et nord-nord-ouest, qui battent par côté et donnent une très-forte houle. Les bateaux ou embarcations peuvent se mettre tout à fait à l'abri dans des espèces de bas-sins construits de main d'homme, et qui servaient pro-bablement à retirer autrefois les galères. Il serait très-facile de fortifier le cap, qui forme presque une île près la terre ferme.

« La rivière qui se trouve dans le fond est barrée à son embouchure¹; toute cette partie offre des points de vue charmants.

¹ En arrière de la barre et jusqu'à un mille, on trouve quatre mètres d'eau. Il serait facile de rendre cette rivière accessible à des barques de 30 à 40 tonneaux (*Reconnais-sance hydrographique de M. Garnier, lieutenant de vaisseau*).

« Tout le long de cette baie on remarque encore des ruines d'édifices publics et d'anciennes maisons de campagne. Non loin des criques dont il vient d'être parlé, un temple surtout est étonnant par son état de conservation : il paraît érigé à Neptune.

« Ne pouvant faire qu'un séjour de quelques heures sur cette presqu'île, le commandant Despointes a fait donner au hasard quelques coups de pioche; on a trouvé deux petites médailles en cuivre à l'effigie de l'empereur Antonin le Pieux.

« En quittant la Macta, on remonte la côte est, et après avoir pris connaissance du village de Mazagran, habité par les Arabes et qui n'est défendu que par des murs de peu d'élévation, on aperçoit Mostaganem, ville assez considérable, entourée de murailles et pourvue d'une casbah. Le mouillage le moins mauvais est à six encablures de la côte, par douze à quatorze brasses, fond de vase. On relève alors la citadelle à l'est, quarante degrés sud. On y est en prise aux vents du N.-N.-O. jusqu'à l'ouest, qui règnent assez fréquemment sur cette côte pendant l'hiver.

« A l'exception de cet emplacement, le fond est semé de rochers, ce qui rend indispensables les câbles-chaines en fer. Les vents de N.-N.-E. jusqu'à l'est descendent par bouffées et avec force des montagnes. Ils sont peu à craindre; ils portent dans le golfe et permettent de prendre le large.

« Il faut, surtout en hiver, se tenir sur ses gardes contre les vents de N.-N.-O. et même d'ouest. Il est prudent, lorsque la houle s'élève de cette partie, et que le temps paraît incertain, de mettre sous voile. Une fois la brise faite, elle fraîchit promptement, et l'on essuierait le mauvais temps sur ses amarres.

« La communication avec la terre est assez difficile par rapport à la houle presque continuelle qui existe sur cette plage. Les bateaux mores, qui viennent d'Oran chercher des légumes, de la volaille, et d'autres menues denrées, sont obligés de se halier à terre; aussi viennent-ils souvent mouiller à Arzeu pour attendre que le temps leur permette de faire cette manœuvre. »

M. Despointes n'a point examiné la côte de la baie au delà de Mostaganem. M. Jules Tessier, commissaire du roi dans cette ville, a signalé à trois milles à l'est une crique entourée de rochers, où, suivant lui, on pourrait, avec une dépense d'une centaine de mille francs, procurer un excellent abri aux petits navires de commerce.

NOTE H, PAGE 180.

On a souvent débattu les prééminences respectives des chevaux anglais et des chevaux arabes, et l'on a rarement tenu assez de compte des diversités de circonstances agricoles ou territoriales qui rendent telle ou telle race supérieure dans une localité donnée, et inférieure dans une autre. En France, par exemple, l'étalon anglais réussit mieux que l'étalon arabe en Normandie, et l'arabe mieux que l'anglais en Limousin. Abstraction faite de ces considérations, la souplesse, la sobriété et l'habitude de se passer de soins de la race arabe, la rendent très-préférable pour le service de la cavalerie légère.

Dans une circonstance peut-être unique, la lutte s'est établie entre chevaux arabes et chevaux anglais, et les premiers ont eu l'avantage. C'était sur la plage d'Abou-

kir, trois jours avant la bataille qui fut perdue par l'ineptie du général Menou; les Anglais, comme il convient dans une expédition si lointaine et si épineuse, n'avaient reculé devant aucun sacrifice pour mettre leurs cavaliers en état de se mesurer avec les vainqueurs des mameluks. Voici comment le général Reynier, dans son curieux livre de *l'Égypte après la bataille d'Héliopolis* (in-8°; Paris, 1812), raconte ce petit événement :

« Le 27 ventôse an IX, dit-il, le 12^e de dragons légers anglais rencontra vers Bedah cinquante hussards du 7^e régiment, détachés, avec une compagnie de carabiniers de la 21^e légère, pour reconnaître la position des Anglais sur le canal. Les dragons chargèrent les hussards qui se lancèrent en même temps sur eux, renversèrent leur escadron, puis, retournant tout à coup leurs excellents chevaux arabes, prirent à dos les Anglais; ceux-ci ne pouvant arrêter les leurs, furent ainsi poussés sur la compagnie de carabiniers, dont le feu acheva de les détruire. »

Il a été fait, dans les haras de la Compagnie des Indes, une expérience qui mérite d'être ici rappelée. On a fait saillir des juments anglaises par des étalons arabes, et des juments arabes par des étalons anglais. Les produits des premiers croisements ont été mauvais, ceux des seconds excellents. Ces résultats confirment les observations déjà nombreuses qui prouvent l'influence prédominante de la jument sur la santé de son fruit, et la préférence due aux bêtes acclimatées sur les autres poulinières. Les principes de la reproduction veulent donc, d'accord avec ceux de l'économie, que les haras de l'Algérie soient presque exclusivement remontés en juments du pays.

NOTE I, PAGE 182.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je crois à l'utilité de cette réunion. Elle a été, entre M. le maréchal de Tréville, alors ministre de la guerre, et moi, le sujet d'une conversation, à la suite de laquelle il me proposa de faire partie d'une commission chargée d'examiner les résultats du système de remotes organisé par l'ordonnance royale du 15 octobre 1852. Alors comme à présent, convaincu que, pour opérer quelque bien dans cette importante branche du service public, il fallait commencer par placer sous une direction commune les haras et les remotes, j'écrivis le 6 février 1855, au ministre, la lettre que voici :

« MONSIEUR LE MARÉCHAL,

« Ayant été chargé l'an passé, par la sous-commission du budget de la guerre, de recueillir quelques documents sur le système de remotes aujourd'hui en vigueur, j'eus à ce sujet, avec M. le duc de Dalmatie, une conférence, dans laquelle je me permis d'étendre la question, et de chercher à compléter, par des vues qui m'étaient personnelles, un système différent, déjà recommandé par de bien plus compétents que moi. Sous la condition qu'il se départirait de certaines parties de son organisation des remotes, j'offrais à votre illustre prédécesseur de me charger de prendre à la chambre l'initiative de la réunion des haras au ministère de la guerre. Cette seconde partie de ma proposition fut accueillie avec une faveur marquée; mais, comme on

repoussait la première, et que, dans mon esprit, les deux choses marchaient ensemble, je me vis à regret réduit, dans cette circonstance, à un rôle agressif.

« La droiture de vues avec laquelle vous voulez aujourd'hui, monsieur le maréchal, étudier le système des remontes, me conduira probablement à reprendre ma proposition. J'ai cet avantage que rien, dans ma position, ne prête au soupçon le plus éloigné d'esprit de corps ou de prétentions personnelles. J'ai été conduit à cette pensée par de constantes observations sur les intérêts de l'agriculture, et par l'examen que j'ai fait de l'état des haras, à l'époque où, sous-secrétaire d'État de l'intérieur, j'avais besoin, pour renoncer à la direction de cette branche de l'administration, de faire taire tous mes goûts et toutes mes illusions sur le bien que je me croyais capable d'y introduire. Les haras ont coûté, depuis leur réorganisation, plus de soixante millions. La mesquinerie des résultats, accusée de tous côtés, se manifeste surtout dans l'état de notre cavalerie. Cette espèce d'avortement tient à des causes très-multiples, parmi lesquelles il en est deux capitales. L'administration actuelle, manquant de but précis, n'a pas pu se donner de direction, et n'en a reçu que des caprices de la mode ; elle manque d'action sur les éleveurs, près desquels il n'y a d'encouragement efficace que l'achat des produits.

« Le ministère de la guerre étant, au contraire, le plus grand consommateur de chevaux du pays, embrasant dans ses besoins toutes les espèces bonnes à la course, les chevaux légers et nerveux pour la cavalerie légère, les carrossiers pour la cavalerie de réserve, les chevaux de poste et de diligence pour l'artillerie, le ministère de la guerre, dis-je, ne pourrait s'écarter des

vrais principes de l'amélioration des chevaux, sans y être immédiatement ramené par le contrôle des résultats obtenus : il souffrirait ou profiterait, dans les remontes, de toutes les fautes commises ou de tout le bien opéré dans les haras, et les effets qu'il rechercherait pour lui-même s'étendant à tout le pays, la réserve de chevaux de guerre, dont nous sommes aujourd'hui dépourvus, se formerait d'elle-même, au grand avantage de l'agriculture et du commerce.

« D'un autre côté, la moindre intelligence des procédés et des intérêts de l'agriculture suffit pour montrer quelle autorité auraient les conseils des officiers des haras, lorsqu'ils seraient donnés au nom d'un aussi puissant acheteur de chevaux que le ministre de la guerre. L'effet en serait autre que celui des primes et des courses.

« Si je ne craignais d'affaiblir, en le traitant moi-même, un autre point de la question, je montrerais l'influence que la bonté des remontes exercerait sur le moral de nos cavaliers ; je dirais comment la réunion proposée étendrait les vues, l'instruction de nos officiers, les affectionnerait à leur métier par l'attrait des grands intérêts agricoles au développement desquels elle les initierait : comment elle ferait pénétrer l'esprit militaire dans nos pays de chevaux, et multiplierait enfin les liens entre les citoyens et l'armée, qui sont une des plus larges bases de la grandeur et de l'indépendance de la France.

« Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que l'admission de ce projet serait facilitée par des résultats économiques incontestables. L'inspection des haras deviendrait une attribution des inspecteurs généraux de cavalerie, et les documents que les officiers chargés des remontes trouveraient près de ceux des haras, sim-

plifieraient singulièrement la besogne des premiers. Les dépôts d'étalons serviraient naturellement et sans aucun frais de centre aux opérations de remotes, de rendez-vous aux chevaux achetés pour les régiments.

« En vous soumettant cette esquisse imparfaite, je ne demande, monsieur le maréchal, ni concours, ni marque d'adhésion. Ces vues provoqueront une vive résistance de la part de l'administration actuelle des haras, et je sais trop les ménagements à garder de ministère à ministère, pour ne pas sentir que c'est de la chambre que doit partir le premier projet de réforme. La responsabilité de mon opinion n'a rien qui m'effraye, et tout en acceptant aide et secours, je prendrai seul celle de l'initiative; seulement, si ce projet vous paraissait pouvoir être, même à une époque éloignée, pris en considération, j'oserais rappeler votre attention sur quelques recherches qui seraient, en tout état de cause, instructives pour nos officiers de cavalerie : telles seraient celles sur l'organisation de ce qu'on appelle en Autriche *Remuntirung department*, lequel comprend les haras militaires, les remotes et l'inspection de la cavalerie. En Prusse, les choses sont, si je ne me trompe, sur un pied analogue, et la bonté de la cavalerie de ces deux puissances établit un préjugé favorable à leurs institutions. Beaucoup de personnes éclairées ont publié des opinions sur l'industrie chevaline; en recueillant des faits, on ferait avancer davantage la question.

« Agréez, etc. »

Continuant dans la commission des remotes¹ la tâche que je m'étais imposée :

¹ Cette commission était composée de MM. les généraux

« La nouvelle organisation des haras et des remontes, disais-je, serait fondée sur la connexité que la nature des choses établit entre ces deux services. Leur réunion n'aurait, du reste, rien de nouveau. Sous Louis XIV, à l'époque des plus grands travaux d'organisation de l'armée, Louvois était à la fois ministre de la guerre et grand maître des haras. La régénération de la race limousine date de cette époque, et fut principalement due au maréchal de Turenne, qui réunissait les fonctions de colonel général de la cavalerie légère et celles de gouverneur du Limousin.

« Les haras deviendraient pour la cavalerie à peu près ce que sont pour l'artillerie les manufactures d'armes; ils seraient, ainsi que ces dernières, en dehors de l'action de l'intendance; les préfets en surveilleraient l'administration, et en ordonnanceraient les dépenses. Cette disposition serait aussi conforme aux règles établies, que bien appropriée au but qu'il s'agirait d'atteindre. Les préfets sont, dans les rapports du gouvernement avec les citoyens, les organes de l'autorité répartie entre les divers départements ministériels, sans exception de celui de la guerre; ils dirigent en cette qualité les opérations du recrutement. L'administration des haras devant puiser ses principaux moyens de succès dans ses relations avec les propriétaires et les fermiers, dans la concordance de sa marche avec les intérêts de l'agriculture et du commerce, renoncerait à une partie de son action, en se plaçant en dehors de la magistra-

Sparre, Laroche-Aymon, Grouvel, Wolf, Clerc; le colonel Naudet, le comte de Turgot, Barada, Évrard-Saint-Jean, le commandant Descarières, Baude, le capitaine Puibusque, secrétaire.

ture chargée de veiller à ces intérêts. Elle a, d'ailleurs, beaucoup à attendre du concours des conseils généraux de département, et ce n'est que par les préfets qu'elle peut entrer utilement en communication avec eux.

« Considérée en elle-même, l'organisation intérieure des haras resterait à peu près ce qu'elle est; seulement, l'intervention des chefs d'établissement dans les remontes les obligerait à être un peu plus au fait qu'il n'est nécessaire aujourd'hui des ressources en chevaux et de leur circonscription.

« Le ministre de la guerre, ayant à la fois sous les yeux le tableau des ressources disponibles dans chaque arrondissement, et celui des besoins des divers corps à cheval de l'armée, balancerait les uns par les autres, et ferait de la répartition de ses achats un moyen d'encouragement pour les pays de production.

« A chaque haras ou dépôt seraient annexées des écuries suffisantes pour recevoir les chevaux de remonte, entre le moment de l'achat et celui du départ pour les corps.

« Les achats seraient faits, non par les directeurs des haras, mais d'après leurs indications, avec leurs conseils et sous leur surveillance, par des officiers envoyés par les régiments. Il serait rendu compte aux préfets du nombre, du prix et de l'origine des chevaux achetés; ces chevaux seraient soignés, aux haras et en route, par des soldats tirés des corps auxquels ils seraient destinés.

« On comprend de quel secours seraient dans ce système, pour les officiers envoyés en remonte, les connaissances locales de directeurs de haras, dont les rapports avec les éleveurs seraient continuels. Les offi-

ciers agiraient avec beaucoup plus de promptitude et de sûreté qu'il ne leur est donné de le faire aujourd'hui. De retour au corps, leurs opérations seraient soumises au contrôle de leurs supérieurs et à la critique de leurs camarades; la bonté des remontes ou leur défectuosité deviendrait un titre d'honneur ou de blâme, et la qualité des chevaux provenus de chaque arrondissement serait pour le ministre de la guerre un excellent moyen de juger des progrès ou de la décadence de la production. L'inspection des régiments servirait de contrôle à celle des haras, et une tendance irrésistible porterait les achats sur les circonscriptions qui fourniraient les meilleurs chevaux; une réaction continue, éclairée, efficace, s'exercerait sans cesse de la sorte entre l'agriculture, l'administration des haras et l'armée.

« Tous les avantages de cette organisation ne pourraient pas être immédiatement recueillis. La principale difficulté viendrait d'une circonstance sur laquelle il ne faut pas que notre vanité nous fasse illusion. L'armée ne possède pas aujourd'hui un personnel pourvu des connaissances nécessaires pour diriger le service des haras et satisfaire à celui des remontes, tels qu'ils sont entendus ici; mais l'inexpérience de nos officiers de cavalerie tient à l'inaction dans laquelle on les a laissés. On ne cherche guère à acquérir que les connaissances qu'on se croit appelé à appliquer, et ce ne serait pas le moindre avantage de l'organisation proposée que d'ouvrir aux études et à l'émulation des officiers de cavalerie, une carrière large, attrayante, à laquelle leur métier les prépare, et où ils compléteraient leur instruction. L'administration actuelle des haras possède des hommes de lettres ou de salon, qui se sont formés par la pratique et dont personne ne méconnaît

aujourd'hui l'habileté et les services. Il existe assurément dans la cavalerie, l'artillerie et le train, des officiers dont l'aptitude est aussi grande et l'éducation plus avancée. Au reste, le maintien des employés actuels des haras dans leurs grades et fonctions serait, en même temps qu'une justice due à des hommes qui ont bien servi, un moyen de transition qui résout toutes les difficultés.

« Les avantages qui résulteraient de cette organisation pour le service de la cavalerie, et les économies qu'elle procurerait au trésor, sont palpables, et parmi celles-ci la plus efficace serait probablement celle qui tiendrait à la bonté et à la durée des chevaux introduits dans l'armée : ce point de la question mériterait à lui seul d'être l'objet d'un traité spécial.

« Cette circonstance, que le personnel des haras serait choisi sur celui de toutes les troupes à cheval, offre une garantie de bonne composition, que ne saurait présenter une administration peu nombreuse, où les sujets une fois entrés restent, pourvu que leur incapacité ne soit pas extrême. Le contrôle de tous les jours auquel les opérations de remontes soumettraient l'administration des haras, la tiendrait perpétuellement en haleine ; les expériences comparatives faites dans les régiments sur le service et la durée des chevaux de races et de provinces diverses, la tendance des achats vers les lieux de la meilleure production, entraîneraient l'amointrissement des établissements mal placés et le développement des autres ; en présence des résultats constatés, la faveur accordée, aux dépens du pays, à telles ou telles influences locales ou parlementaires, s'effacerait. Enfin, ces relations établies entre les producteurs et les consommateurs ouvriraient un champ

nouveau d'observations, et parmi les branches de la science agricole, l'éducation des chevaux deviendrait bientôt celle qui marcherait avec les guides les plus sûrs. »

La commission dans son rapport en date du 23 mars 1855, s'exprima sur le projet dans les termes suivants :

« La commission a dû s'occuper de trouver les moyens d'obtenir des chevaux meilleurs et à moins de frais.

« Elle a été unanime, et a pensé que la première condition pour parvenir à ce but serait la réunion des haras au ministère de la guerre ; elle croit que le consommateur est nécessairement le plus intéressé de tous à une bonne reproduction, et que lui seul est apte à bien connaître les encouragements à donner et à les diriger convenablement. Cette réunion eût évité à la commission un long et pénible travail ; elle lui eût fourni les moyens de présenter de beaucoup plus notables économies, et un système de remotes beaucoup plus complet. Mais cette réunion ne pouvant être demandée par la commission, elle a dû se borner à faire connaître ici que, d'après son opinion, la reproduction des chevaux de selle en recevrait une amélioration sensible, et que les remotes des corps pouvant, dans la majeure partie des localités, être confiées au personnel des haras, il y eût eu dans cette réunion économie majeure pour le trésor, et chances non douteuses d'améliorer les races, par conséquent, certitude de donner à la cavalerie des remotes plus satisfaisantes que celles que les corps ont reçues jusqu'à présent, et dont la qualité, par ce système, devrait toujours aller croissant. Cette opinion, émise plus spécialement par M. Baude, a unanimement été accueillie par la commission, qui a regretté de ne

pouvoir prendre pour base de son travail cette réunion qui lui semble offrir de grands avantages pour la reproduction, la consommation et les intérêts du trésor, liés si intimement avec ceux des contribuables. »

NOTE J, PAGE 202.

Peu de voyageurs ont visité les pays d'arrosage sans en remarquer la richesse, et nombre d'auteurs ont traité cette matière. Parmi les recherches dont elle a été l'objet, il faut citer la description des canaux d'arrosage des Hautes-Alpes de M. Farnaud, et les traités de M. Jaubert de Passa sur les cours d'eau, les canaux et la législation des irrigations en Espagne et dans les Pyrénées-Orientales. M. de Gasparin a publié en 1835 un mémoire d'un haut intérêt sur le parti que l'agriculture devrait tirer des cours d'eau, et spécialement de ceux du bassin du Rhône; mais il n'existe jusqu'à présent aucun traité complet où soient résolus les nombreux problèmes d'hydraulique que soulève l'exécution des travaux d'arrosage, et où soient discutés les moyens d'obtenir le maximum d'effet d'une quantité d'eau donnée. Pour atteindre en grand ce résultat, ce n'est point trop que des méditations réunies de l'agronome, de l'ingénieur et du législateur.

NOTE K, PAGE 209.

Étant à Londres en 1829, j'ai reçu de M. Sauquaire-Soulligné communication d'un mémoire sur le forage

des puits, qu'il avait remis à M. Canning pendant son ministère. Il y proposait de creuser des puits artésiens sur les lignes que suivent les caravanes au travers des sables de l'Afrique, et de faire ainsi disparaître le principal obstacle à la circulation dans le désert. Les pratiques suivies à Gadamès et dans l'Ouedrig prouvent que ce projet méritait plus d'attention qu'il n'en a obtenu. Les pluies abondantes qui tombent sur les revers méridionaux de l'Atlas s'infiltrent immédiatement dans les terres, ou forment des rivières qui se perdent dans de vastes marais, comme l'Elchott et le Melgilt. Ces eaux, soustraites à l'évaporation, doivent se retrouver quelque part, et qui sait jusqu'où s'étend la stratification du terrain de l'Ouedrig ?

Les difficultés que présentent les sondages, aux profondeurs indiquées par Shaw, ne doivent point effrayer. Il était permis au savant antiquaire d'accueillir sans examen, en fait de travaux souterrains, un renseignement erroné : des moyens grossiers ne suffisent pas pour creuser dans le sable des puits de 100 à 200 brasses, et la longueur du tronc de palmier est probablement, à Tugurt comme à Gadamès, la mesure de la profondeur des puits.

Les études géologiques à faire dans cette contrée, si peu connue des Européens, peuvent avoir pour résultat l'ouverture de communications régulières entre le bassin du Niger et la Méditerranée. Ce serait, pour la race noire, quelque chose de plus important que nos lois sur la traite ; mais quand on ne ferait qu'établir dans le désert une ligne de stations parallèle à l'Atlas, ce serait pour le commerce intérieur de l'Afrique un bienfait, dont les auteurs seraient, aux yeux des Arabes, des envoyés de Dieu. Cette région reculée recèle plusieurs

grandes ruines romaines, et ce serait une recherche utile et curieuse que celle des motifs et des moyens qu'ont eus ces conquérants d'y former des établissements.

NOTE L, PAGE 227.

Abou-Zacharia-Iahia-Aben-Mohammed-ben-Ahmed-ebn-el-Awam, de Séville, écrivait au VI^e siècle de l'hégire, qui correspond au XII^e de l'ère chrétienne. Il paraît, d'après quelques passages de son *Traité d'agriculture*, qu'il possédait des terres à Alxarafe, village des environs de Heulva, à vingt lieues ouest de Séville.

La bibliothèque royale de Paris et celle de Leyde possèdent chacune, dans leurs collections de manuscrits arabes, la première partie du traité d'agriculture d'Ebn-el-Awam. L'ouvrage complet existe à la bibliothèque de l'Escurial. C'est un manuscrit, format in-4^o, de 426 pages. Il présente cette particularité qu'il est en papier de coton, *papel de algodón*; d'où il suit que les Arabes obtenaient en Espagne des produits durables d'une fabrication qui en France est encore loin de remplir de semblables conditions. Des fragments de ce manuscrit ont paru, à diverses époques, en Espagne : en 1802, don Joseph Banqueri, prieur de la cathédrale de Tortose et savant orientaliste, en a publié le texte arabe complet, avec la traduction espagnole en regard, en deux volumes petit in-folio.

L'analyse abrégée de l'ouvrage se trouve dans la table arabe des trente-quatre chapitres dont il se compose :

CHAPITRE I^{er}. De la connaissance, au moyen de certains caractères indicateurs, des terres bonnes, médiocres ou mauvaises pour les plantations et la culture. Signes auxquels se distinguent les terres stériles. Arbres ou plantes qui conviennent à chaque espèce de terrain, suivant les écrits d'Aben Hajaj sur les bonnes et les mauvaises qualités du sol. (Le chapitre est divisé en sept articles, et contient quatre-vingt-dix-sept pages.)

CHAP. II. Des engrais et de leurs qualités, de leur préparation, de leur usage ; manière de s'en servir et de les appliquer. Indication des arbres et des plantes qui ont ou non besoin de fumier, suivant Aben Hajaj. (Onze art., trente-sept pages.)

CHAP. III. Des diverses qualités des eaux d'arrosage pour les arbres et pour les plantes, et de leurs rapports avec les objets de la culture. De l'établissement des puits et norias dans les jardins. Du nivellement de la terre pour que l'eau puisse s'y répandre et l'arroser complètement. Indications des signes auxquels on reconnaît si l'eau est près ou loin de la surface de la terre, et observations à ce sujet. (Trois art., quatorze pages.)

CHAP. IV. Des vergers ; de l'ordre et de la disposition des plantations, d'après le livre où Aben Hajaj traite de cette matière. (Quatre pages.)

CHAP. V. Des plantations d'arbres dans les terrains secs, et de l'arrosage des vergers. Arbres qu'il est inutile d'arroser. Du parti et des avantages à tirer des arbres. (Douze art., quarante-deux pages.)

CHAP. VI. De la plantation des arbres fruitiers et de la

culture des plantes potagères, suivant les combinaisons qui s'établissent ordinairement entre elles, et qu'il est utile d'expliquer. Des moyens de tirer parti de la terre avant de lui confier les plantations. De la destruction des végétaux nuisibles. Du choix des espèces et de la transplantation. Du temps à choisir pour planter, greffer ou semer les arbres. De l'arrosage, de l'engrais, de la taille et du meilleur temps pour ces opérations; de l'avantage, suivant Aben Hajaj, de planter les arbres fruitiers en automne. De la manière de faire les plantations; de la capacité des trous pour chaque arbre; de la préparation de la terre et des distances à mettre entre les arbres. (Trois art., dix-sept pages.)

CHAP. VII. Des arbres les plus cultivés dans les diverses provinces de l'Espagne. Propriétés de chaque espèce et description de quelques-unes d'entre elles; de la nature du sol, de l'arrosage, de l'engrais et de la culture qui conviennent à chaque espèce. Les espèces dont il est particulièrement question dans ce chapitre sont : l'olivier, le laurier, le caroubier, le myrte, l'arbousier, le châtaignier, l'yeuse, le poirier, le jujubier, le pistachier, le cerisier, le néflier, l'aubépine, le grenadier ordinaire, le grand grenadier, l'amandier, le pin, le cyprès, le mûrier, le noyer, le figuier, le rosier, le jasmin, le jaiziran, le citronnier, l'oranger, le coignassier, le limonier, le sorbier, le dadi, le pommier, l'alizier, le cinnamome, l'abricotier, le duracinier, le prunier, le palmier, le noisetier, la vigne, la canne à sucre, la canne à flèches, le frêne, le platane, le laurier-rose, le saule, la ronce des haies, l'azerolier. (Quatre-vingt-une pages.)

CHAP. VIII. De la greffe; analogies entre les espèces à

greffer; manières diverses d'exécuter l'opération et remarques particulières sur sa conduite. (Quinze art., quatre-vingt-quatre pages.)

CHAP. IX. De la taille, de l'élagage des arbres, et du temps de les exécuter; de la taille de la vigne, selon le livre d'Aben Hajaj. (Trois art., onze pages.)

CHAP. X. Des travaux pour l'amendement du sol des vergers, et du moment de les exécuter. De l'emploi du fumier. Du plus ou moins de culture à donner aux arbres. De la manière de provigner le sarment dans les espaces vides. Des qualités à rechercher dans les ouvriers employés à ces travaux. (Six art., vingt et une pages.)

CHAP. XI. De l'engrais à donner aux arbres sur les terres déjà plantées, et sur celles qui ne le sont pas. Fumiers qui conviennent à chaque espèce d'arbres et de terres. Comment les terres salées s'améliorent par les engrais. Des quantités de fumier employées, et des époques de les répandre, dans l'agriculture nabathéenne. (Deux art., douze pages.)

CHAP. XII. De l'arrosage des arbres. Du temps qui convient à cette opération. Du plus ou moins d'eau qui convient à chaque espèce, d'après les livres d'Aben Hajaj, Abou-Abdallah, Ebn-el-Fasel, Haj, Abou-el-Jair, et autres auteurs. (Cinq art., vingt-huit pages.)

CHAP. XIII. Des moyens de féconder les arbres et de leur faire donner en abondance, avec l'aide de Dieu, des fruits savoureux, doux, succulents. Des amours et des aversions mutuelles des arbres. (Sept pages.)

CHAP. XIV. Des soins à donner aux arbres et à divers arbrisseaux et plantes ; des moyens de les guérir de la langueur et des maladies dont ils sont attequés, suivant le livre d'Aben Hajaj. (Cinquante-sept pages.)

CHAP. XV. De quelques expériences curieuses et ingénieuses exécutées sur des arbres et des plantes, telles que l'introduction dans les arbres fruitiers, par les branches ou la semence, de substances aromatiques ou médicinales qui communiquent aux fruits leurs propres qualités ou des qualités analogues ; le tout suivant Haj le Grenadin et d'autres auteurs. (Vingt-quatre pages.)

CHAP. XVI. Des moyens de conserver les fruits frais ou secs, les grains, les semences, les légumes, la farine et les plantes vertes. (Vingt-deux pages.)

CHAP. XVII. Du mode, du temps, des dépenses et des profits du labourage et des préparations du sol qui doit recevoir la semence. (Huit pages.)

CHAP. XVIII. Des granifères et légumineuses qui améliorent le sol ou le font reposer. Du choix des plantes qui possèdent cette propriété. Manière de procéder à cet examen, et de distinguer celles qui sont saines et robustes de celles qui ont des qualités nuisibles. Du temps le plus convenable pour les semailles, et des qualités des terres propres, suivant Aben Hajaj, à chaque espèce de grains ou de légumes. (Quatre art., vingt-deux pages.)

CHAP. XIX. Des semailles et des époques où elles se font ; observations particulières sur celles du froment et de l'orge ; des motifs de hâter ou de retarder les unes ou

les autres, et de la quantité de semence à confier au sol suivant son état. (Sept art., vingt-quatre pages.)

CHAP. XX. De la semaille des grains dans les terrains arrosés et dans les terrains secs. De la culture et de la récolte du riz, du millet, du panis, des lentilles, des haricots et du sésame. (Neuf art., vingt-neuf pages.)

CHAP. XXI. De la semaille dans les terrains arrosés et dans les terrains secs, des légumes, tels que les fèves, les pois, le fenugrec, le lupin, le carthame et autres. (Six art., vingt pages.)

CHAP. XXII. De la semaille dans les terrains arrosés et dans les terrains secs, du coton, du lin, du chanvre, du safran, du troëne, de la garance, de la luzerne, du chardon et du pavot. (Dix art., trente-trois pages.)

CHAP. XXIII. Du semis des légumes verts dans les jardins, de leur culture, des soins à leur donner. Du choix du sol du jardin, et des natures de terrain qui conviennent le mieux aux diverses espèces de légumes. (Douze art., quarante pages.)

CHAP. XXIV. De la culture des racines dans les jardins, des navets, des raves, des panais, des oignons, de l'ail, des poireaux, du piment noir. (Neuf art., trente-six pages.)

CHAP. XXV. Du semis des melons, des concombres, des pastèques, des melons d'Inde, des courges, des aubergines, etc., et des légumes du même genre qui, comme nous l'expliquerons, Dieu aidant, veulent les uns

des terrains arrosés, les autres des terrains secs. (Huit art., trente-neuf pages.)

CHAP. XXVI. Du semis des plantes qui s'emploient dans les assaisonnements ou dans la médecine, comme le cumin, le carvé, la nielle, le cresson, l'anis, etc. (Neuf art., quatorze pages.)

CHAP. XXVII. Du semis des plantes odoriférantes, telles que la giroflée, le lis, le nénuphar, l'œil-de-bœuf, le narcisse, le chrysanthème, la rose de la Chine, le basilic et autres semblables. (Dix-huit art., trente-quatre pages.)

CHAP. XXVIII. Du semis des hortolages d'aspects divers, tels que le glaucium, le persil, la sarriette, l'asperge, le câprier et autres dont, Dieu aidant, nous traiterons.

CHAP. XXIX. Du temps de scier les moissons, des aires pour battre le grain, et des greniers pour le conserver. Du choix des cultures dont on peut chaque année attendre un résultat avantageux. Aperçu sur certains préservatifs, ou talismans auxquels on croit la propriété d'écarter des arbres et des plantes les accidents fâcheux. Moyens de mettre les choses qui servent à la nourriture de l'homme et les arbres à l'abri des bêtes sauvages, des animaux nuisibles, des insectes, des mouches, des vers et des oiseaux. Mode de pétrissage et de fermentation du pain de froment. Amélioration des fruits et des graines sauvages. Moyens de rendre mangeables les herbes et les racines sauvages, et de les substituer au pain dans les temps de disette. (Quinze art., soixante et une pages.)

CHAP. XXX. De l'exposition des bâtimens. De la coupe des bois de charpente. De l'établissement des moulins à huile. Des années où les plantes produisent le plus de fruits. De la distillation de l'eau de rose. Du vinaigre, du moût de raisin et d'autres préparations analogues. Des caractères des mois de l'année et des travaux d'agriculture pendant chacun d'entre eux. Signes indicatifs de la pluie, du beau temps, du froid, des vents; influence des vents. De la construction de la herse pour l'égalisation des terres labourées et l'extraction des gramens et autres plantes qu'arrache la charrue. (Onze art., soixante et onze pages.)

CHAP. XXXI. Des animaux utiles à l'agriculture. Des troupeaux de bêtes à cornes. Des moutons et des brebis. Des boucs et des chèvres. De l'amélioration des troupeaux. De l'accouplement et de la gestation. Du pâturage et de l'abreuvoir. De la médecine des bêtes malades. De l'hygiène. De la convalescence. (Deux art., dix-sept pages.)

CHAP. XXXII. De l'éducation des chevaux, des ânes, des mulets, des chameaux. Des chevaux destinés à la reproduction, à la selle, au travail. Du choix des étalons. Du temps de la monte. De la durée de la vie de ces animaux. Des pâturages et des eaux qui conviennent à leur santé. De leur nourriture. De la manière de les dresser et de corriger leurs vices ou leur mollesse. De la ferrure et des particularités relatives à ce sujet. (Vingt art., quatre-vingt-onze pages.)

CHAP. XXXIII. Des maladies qui atteignent les chevaux depuis le crâne jusqu'au sabot, et de leur cure par

des médicaments de prompt et facile composition , ou par des opérations chirurgicales aisées, telles que la saignée à l'encolure, au bras , à la poitrine , à la croupe, et la cautérisation. Caractères des maladies et indications des médicaments à leur appliquer. Principes de l'art vétérinaire. (Douze art., douze pages.)

CHAP. XXXIV. De la basse-cour et des oiseaux qu'on entretient dans les habitations, les jardins et les fermes, pour l'ornement ou pour l'utilité. Des pigeons, des canards, des oies, des poules, des abeilles. De la connaissance et du choix de ces animaux. De leur régime, de leur nourriture, de leurs maladies.

« Ici, dit l'auteur, se termine le traité d'agriculture sur les terrains et les animaux que se proposait d'écrire, avec le secours des livres des agronomes et des sages du temps passé, Iahia-Aben-Mohammed-ben-Ahmed-ebn-el-Awam, de Séville, que Dieu veuille recevoir dans son pardon, et traiter avec miséricorde! »

A la suite de la table est un catalogue arabe et espagnol de cinq cent quatre-vingt-six plantes nommées dans l'ouvrage.

Ebn-el-Awam discute, avec une rare sagacité, plusieurs opinions des auteurs grecs et romains qui ont écrit sur l'agriculture, notamment d'Aristote, et les emprunts qu'il fait aux écrits des Arabes prouvent combien l'étude de cette science était répandue parmi eux.

TABLE

DU TOME SECOND.



- CHAP. VII. *Ville, port et environs de Bone.* — Atterrage de Bone. — Port à creuser. — Canaux affluents. — Navigation de la Seybouse, du lac Efzara, de la Mafrag. — Insalubrité et assainissement de Bone. — Établissement militaire. — Ressources actuelles de la province. — Population. P. 5
- CHAP. VIII. *Hippone.* — Port romain. — Ruines. — Aqueduc. — Saint Augustin. 37
- CHAP. IX. *Expédition de Constantine.* — État de la province avant l'expédition. — Troubles et combats. — Effectif et ressources du corps expéditionnaire. — Départ. — Hamman-Berda. — Calama. — Suthul. — Aulus et Jugurtha. — Ras-el-Akba. — Announa. — Constantine. — Opérations du siège. — Retraite. — Terrain de Constantine au Ras-el-Akba. — Vallée de la Seybouse. — Combat de Métellus. — Rentrée à Bone. — Pertes éprouvées. — Retour à Alger. 44
- CHAP. X. *Oran.* — Occupation espagnole de 1505 à 1708 et de 1752 à 1792. — Fortifications d'Oran. — Avantages mari-

times. — Oran et Gibraltar. — Entrepôts. — Oran au XIII ^e et au XIV ^e siècles. — Douanes. — Atterrage d'Oran. — Population. — Territoire d'Oran. — Arzeu. — Mostaganem.	115
CHAP. XI. <i>Agriculture</i> . — Céréales. — Oliviers. — Mûriers. — Arbres fruitiers. — Produits divers. — Chevaux. — Bêtes à cornes. — Moutons. — Desséchements. — Arrosages. — Forêts.	155
NOTES.	255

FIN DE LA TABLE.

